

PERNES

LES FONTAINES

le Journal

N° 61 JUIN/OCT. 2010

INFORMATIONS
MUNICIPALES & ASSOCIATIVES

EDITORIAL

par Pierre Gabert



Avec le printemps et les beaux jours qui reviennent enfin, la nature revit, les jardins s'égayent, les champs reprennent de l'activité, les fruits de notre terroir nous régaler à nouveau. Mais cette renaissance ne doit pas se faire à n'importe quel prix et à chaque instant nous devons avoir à l'esprit, les mots : environnement, écologie, développement durable, qualité alimentaire, santé ; des mots qui occupent une place de plus en plus importante dans les écrits, dans les discours et dans les échanges.

Pernes n'est pas à l'écart de ce mouvement et agit chaque jour dans cette évolution par des actes forts qui touchent directement ses habitants.

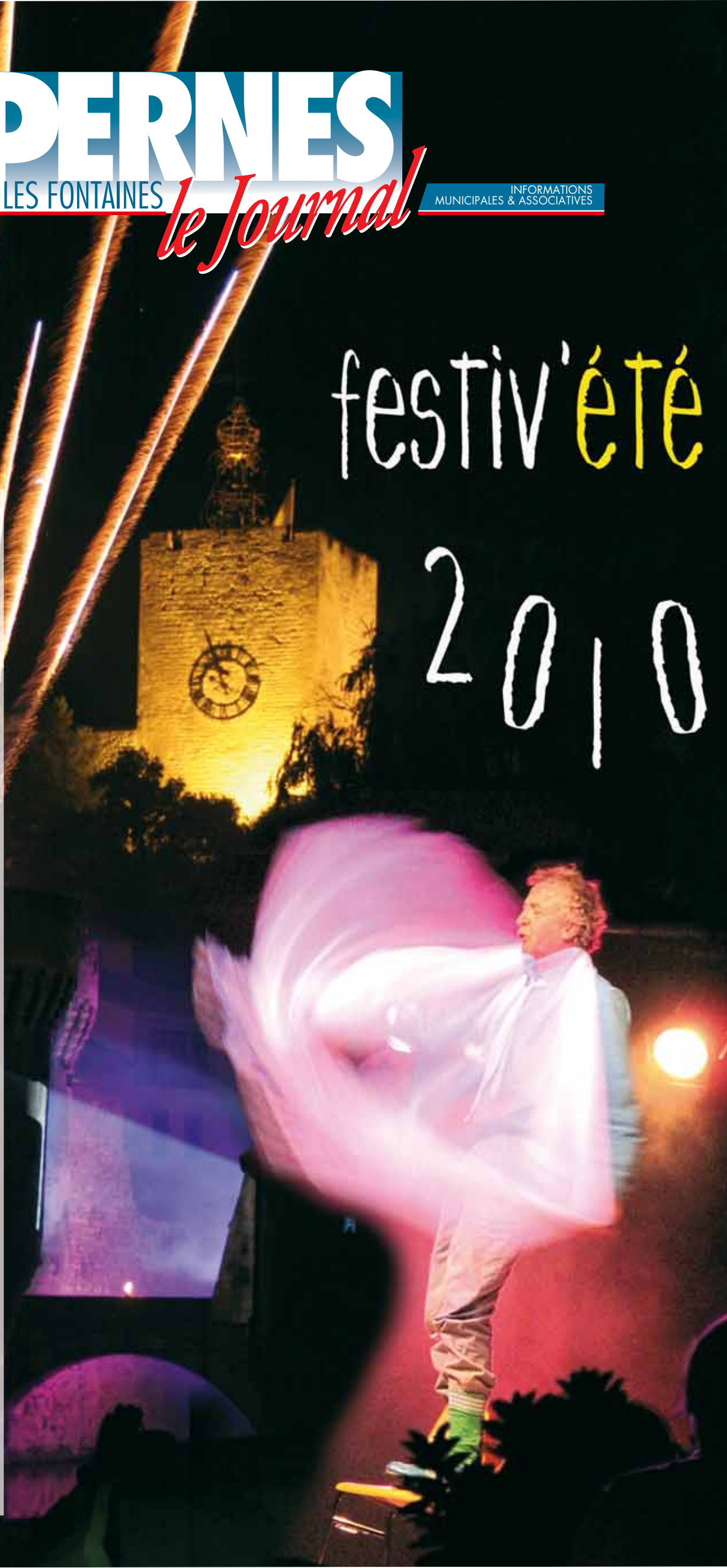
Ainsi depuis la rentrée de septembre dernier, le restaurant municipal qui nourrit 700 convives, depuis la petite enfance jusqu'aux seniors, en passant par les écoles et le centre aéré, prépare, chaque jour, des repas avec une composante provenant de l'agriculture biologique, avec des plats qui suivent la saisonnalité et dont les matières premières sont françaises avec un maximum d'origine locale et des produits frais à 80% minimum. Une fois par semaine, un fruit est distribué à tous les enfants des écoles afin de modifier leur comportement alimentaire en supprimant les goûters ou petit déjeuner trop riche en sucre, en conservateur, colorant et autre produit issu de la chimie. De plus, par délibération du 9 mars 2009, la ville s'est déclarée sans OGM, ce qui interdit la production de plantes génétiquement modifiées sur le territoire de la commune et l'exclusion de tout OGM de la restauration scolaire. La Municipalité vient de décider par délibération du 26 avril 2010, que la commune rentrerait dans l'action "abeille sentinelle de l'environnement" car nous savons tous, que l'abeille est très sensible à la dégradation des qualités environnementales et que si l'abeille disparaissait, l'homme ne pourrait vivre très longtemps. Vous trouverez dans cet exemplaire du journal, la présentation de cette opération, et toutes les actions induites sur lesquelles nous nous engageons, en particulier, la suppression des désherbants chimiques dans les espaces publics, ainsi que des produits phyto-sanitaires dangereux pour l'abeille et donc pour l'homme. L'environnement participe à la qualité de vie à Pernes-les-Fontaines et aux Valayans et il y a, également, les fêtes, la culture et le sport qui apportent une pierre à l'édifice. L'été est toujours une période intense en activités de ce genre et cette année encore, les nombreuses et dynamiques associations de la commune, avec leurs bénévoles que je remercie et félicite, ici, pour tout le travail qu'ils font tout au long de l'année, nous proposent un programme riche, dense et varié afin que chaque Pernois et Valayannais y trouve bonheur, plaisir et intérêt.

Pernoises, Pernois, Valayannaises et Valayannais, je vous souhaite un excellent été festif dans un environnement sain et serein. Je souhaite, également, à tous les touristes qui nous font l'honneur de choisir Pernes-les-Fontaines, pour leurs vacances, un excellent séjour, et qu'ils soient les bienvenus.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

festiv'été

2010



POUR UNE BONNE ALIMENTATION, RENOUONS AVEC LES SAISONS ET LES PRODUCTIONS LOCALES AVEC *Le jardin de Roger*



D'après le récit de Roger Dany, paysan retraité.

Les abricots, pêches et melons sont de retour, tout comme les courgettes, aubergines, tomates et autres produits de saison, vous pouvez les retrouver sur les étals du marché hebdomadaire du samedi ou plus particulièrement au marché des producteurs du mercredi soir ou encore, directement chez les producteurs pernois ou dans les commerces de la commune.

Tous ces fruits et légumes, gorgés de vitamines, sont cultivés depuis longtemps dans notre commune. Certains comme l'abricot, la cerise et la pomme sont plus rares, aujourd'hui, que du temps de nos parents ou grands-parents, la concurrence étrangère a fait chuté leur prix de vente. Pour la cerise, son développement s'est concentré du côté d'Apt mais aussi de Ve-

nasque, qu'importe, n'hésitez pas à en acheter sur les étals pernois, car outre le fait qu'il faut manger 5 fruits et légumes par jour, les cerises contiennent de la vitamine C et de la provitamine A. D'autres fruits se font rares à Pernes, le terrain n'est pas propice à leur production, c'est le cas de la figue, pêche, poire, nectarine, prune, coing, kiwi ; il y a, par contre, quelques amateurs de framboises. Autrefois, s'était développée une culture du cassis, c'était avant la guerre et plus vers Carpentras. Il y avait des mûres qui provenaient des mûriers dont les feuilles nourrissaient les vers à soie, aujourd'hui, tout cela a disparu.

Les seuls souvenirs en rapport avec cette époque des mûriers sont ceux qui sont visibles à la maison Fléchier concernant l'élevage des « magnans ». Tout comme ces fruits précédemment cités, la pomme, sauf au hameau des Valayans, se fait plus discrète à Pernes, n'hésitez pas à en consommer, elle est bourrée de vitamines et bien adaptée aux sportifs.

La culture du raisin, et surtout celui de table prospère toujours, auparavant, on trouvait des plantations de gros vert, d'Alphonse Lavallée, de cardinal, de muscat, et de chasselas en concurrence directe avec le raisin blanc d'Italie. Un tas de variétés ont été abandonnées car plus ou moins productives, maintenant le muscat prédomine et possède l'AOC « Muscat du Ventoux ». Tout comme le raisin, le melon est très présent, les anciens le mettaient sur de la paille dans une charrette et allaient le vendre, à la douzaine, sous forme de pyramide.

Les cerises, elles, étaient vendues dans du papier journal, tandis que les fraises se vendaient toujours par panier d'osier de 3kg, une spécificité du coin. Avant, il y avait seulement deux ou trois variétés de fraises et la manière de planter était différente. La culture de ce fruit



s'est développée avec le chemin de fer dans les années 1900, dans les Garrigues, elle nécessitait alors du personnel saisonnier qui venait du Gard, de l'Ardèche, la Lozère. C'était le temps des fraisières, on était dans les années 55/56, certaines d'entre elles sont restées à Pernes, elles se sont mariées. A cette époque, tous les dimanches le bal des fraisières était organisé ; les jeunes venaient de partout pour danser (pour commémorer cette époque, un bal des fraisières est organisé le 12 juin au quartier de la gare).

Il y avait aussi de nombreuses conserveries sur la commune et les habitants des Garrigues, Valayans et Seignerolles y apportaient leurs tomates en piqueté. On produisait alors la 63/65, la marmande, venue du Lot et Garonne, ainsi qu'une tomate plate étoilée comme une marguerite, et la roma, une variété cultivée en plein champ qui sert à la confection de tomate pelée.

Maintenant, il n'y a presque plus de

tomates, quant aux autres légumes, artichaut, aubergine, betterave, chou-fleur, il s'en faisait peu. En 1956, on avait de la carotte tordue à Pernes car les terrains étaient pierreux, ensuite plus personne n'en a plus voulu, certains, comme aux Valayans, se sont spécialisés et mécanisés, alors mettez de la carotte dans votre panier, car son apport énergétique est de 31 kilocalories par 100 gr quand elle est crue.

Le concombre, quant à lui, n'était pas cultivé, maintenant, il y en a un peu, sous serre ; les courgettes, les longues que l'on récoltait en plein champ, sont, aujourd'hui, concurrencées par celles de l'Espagne.

Le céleri ne pousse pas sur notre terre, mais par contre, au hameau des Valayans on cultivait les épinards pour la conserverie, on les chargeait à la fourche sur un camion ; aujourd'hui, il n'y en a plus, tout comme les navets.

Quelques parcelles sont couvertes, toujours aux Valayans, de choux



La cerise (avril-mai-juin)



et choux de Bruxelles, l'Amap les re-développe au marché local pour offrir des paniers variés, il en va de même avec le fenouil et les petits pois.

Il reste encore un peu d'haricots verts en culture, mais la main d'œuvre est concurrencée par d'autres régions. Certains agriculteurs se sont spécialisés dans le poivron, l'aubergine ou le radis.

Notre terre ne se prête pas trop au poireau, en plus, il y a une forte concurrence dans d'autres régions, quant aux potirons, on n'en trouve que dans les jardins.

La courge muscade surtout et la coloquinte, qui est à la mode et que l'on trouve dans le panier de l'Amap. Si la production de salade est plus développée en plein champ dans la vallée du Rhône où les températures sont plus clémentes, ici la culture se fait sous serre, elle s'est développée dans les années 70.

Et n'est-il pas agréable de finir un repas par quelques feuilles de salade et un petit morceau de fromage ? Le temps passe tout doucement, les cultures changent, l'époque où trois pantalons de velours et une paire de mules faisaient la vie d'un homme, change...

Avec le printemps, les fruits et légumes de saison prennent de la couleur, les recommandations de consommation proposent légitimement de manger cinq fruits et légumes par jour, alors ne nous privons pas et achetons sur nos marchés ces aliments qui nous apportent des nutriments essentiels : vitamines, minéraux, caroténoïdes... et bien sûr des fibres.

Ces micronutriments n'apportent presque pas de calories et sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de notre corps. Ils interviennent dans les processus de prévention : contre le vieillissement, certains cancers ou les maladies cardio-vasculaires et grâce à leur teneur en calcium et en potassium, les légumes et les fruits participent aussi à la lutte contre l'ostéoporose. Ils agissent en maintenant un bon équilibre acido-basique dans notre corps et limitent les fuites de calcium au niveau urinaire. Alors pourquoi s'en priver ?

La fraise (avril-mai-juin)



La fraise est le fruit (en réalité un faux-fruit) des fraisiers, des plantes herbacées du genre *Fragaria* et de la famille des Rosaceae. Ciflorette, gariguette, ou mara des bois... la fraise regorge de vitamine C (antioxydants), de vitamine A (sous forme de précurseur, le β -carotène, mais pas de rétinol qui doit être synthétisé) pour stimuler les défenses immunitaires, de vitamine B9 (acide folique), important pour les femmes enceintes. Elle est riche en oligo-éléments, sous forme de sels de potassium pour le système nerveux et contre la fixation excessive du sodium, de calcium pour les os, et du magnésium contre le stress. Elle contient également du furanéol (l'alcool aromatique qui lui donne son parfum et son goût). Les allergies alimentaires aux fraises sont fréquentes. Chez l'enfant, on déconseille donc l'introduction de ce fruit dans l'alimentation avant l'âge de six mois.

Le melon (juin-juillet)

Le melon est une plante herbacée annuelle originaire d'Afrique intertropicale, appartenant à la famille des Cucurbitacées et largement cultivée comme plante potagère pour son faux-fruit comestible. Le terme désigne aussi le fruit lui-même très savoureux, sucré et parfumé.

Le melon cantaloup est une bonne source de potassium, de vitamine A et d'acide folique. Le potassium est utile dans la prévention des calculs rénaux et le cantaloup est en général un bon laxatif. Le cantaloup est également riche en bêta-carotène et en vitamine C.

Le melon Honeydew contient peu de nutriments et de modestes quantités de potassium et de vitamine A.



La tomate (juin-juillet-août)



La tomate (*Solanum lycopersicum* L.) est une espèce de plante herbacée de la famille des solanacées, originaire du nord-ouest de l'Amérique du Sud, largement cultivée pour son fruit. Le terme désigne aussi ce fruit charnu, qui est l'un des légumes les plus importants dans l'alimentation humaine et qui se consomme frais ou transformé. La tomate est devenue un élément incontournable de la gastronomie de nombreux pays.

La tomate est un aliment diététique, très riche en eau (93 à 95 %) et très pauvre en calories (18 à 20 kcal pour 100 grammes), riche en éléments minéraux et en vitamines (A, C et E). Les glucides, 3 à 4 %, sont constitués principalement de fructose et de glucose. Les sels minéraux, dont la teneur dépend aussi du sol et des apports d'engrais, sont composés pour moitié de potassium, environ 280 mg pour 100 g de tomate. La tomate contient plusieurs vitamines hydrosolubles dont la principale est la vitamine C. La teneur, de 20 à 40 mg/100g, dans la tomate crue est fortement réduite dans la tomate cuite (environ 16 mg). La tomate mûre contient aussi plusieurs pigments de la famille des caroténoïdes, dont le β -carotène qui possède une activité provitaminique A.

Le raisin (août-septembre)

Le raisin est le fruit amélioré de la vigne cultivée (*Vitis vinifera*). C'est le deuxième fruit le plus cultivé au monde, après les agrumes. Il se présente sous la forme de grappes composées de nombreux grains, qui sont sur le plan botanique des baies, de petite taille et de couleur claire, le raisin blanc (verdâtre, jaunâtre, jaune doré) ou plus foncée, le raisin rouge (rose ou noir-violet). Riche en vitamines A, B et C, le raisin contient de nombreux oligo-éléments dans un équilibre parfaitement assimilable par l'organisme. Chaque grain de raisin est recouvert de pruine riche en levures. Énergétique, reminéralisant, détoxiquant, rafraîchissant, laxatif, le raisin a aussi un effet sur la mémoire, le renouvellement des cellules ou encore la protection des vaisseaux sanguins. La consommation de raisin est particulièrement indiquée dans les cas d'infections à répétition, de problèmes hépatiques, nerveux ou digestifs, d'hypertension, de constipation ou d'insomnies. La peau du raisin peut être indigeste, surtout s'il n'est pas bien lavé.



L'abricot (juin-juillet-août)

**LA LIGUE ORGANISE
SES SEJOURS DE VACANCES à AUREL**



Les Pernois ont pu découvrir ou retrouver le centre de vacances d'Aurel, lors de la journée portes ouvertes, du 6 juin dernier. Ce sera bientôt au tour des enfants d'investir le château de Coudray, de leurs rires et de leurs chansons. Dès le 3 juillet, 54 enfants prendront le chemin d'Aurel pour le 1^{er} séjour en colonie de vacances et 16 adolescents partiront en camp itinérant à vélo. Un second séjour aura lieu à partir du 18 juillet, avec une nouveauté cette année, un groupe spécifique pour les préados. L'organisation de ces séjours demande un important travail de préparation pour Frédéric et Joris, les direc-

teurs, mais aussi pour les administrateurs bénévoles de la Ligue. Ensemble, ils ont concocté, cette année, deux séjours « colonie 6-13 ans » - du samedi 3 au vendredi 16 juillet - du dimanche 18 au samedi 31 juillet, un camp itinérant à vélo pour les ados 14-15-16 ans du samedi 3 au vendredi 16 juillet et un groupe en camp fixe à Aurel pour les préados 12-13 ans du dimanche 18 au samedi 31 juillet. Il reste peut être encore des places, contactez la LAEL et retrouvez toutes les informations sur le site Internet : www.lael-pernes.com, adresse messagerie lael.pernes@aliceadsl.fr ou tél. : 04 90 66 55 30.



**BILAN DES VACANCES DE PÂQUES
À L'ESPACE JEUNESSE**

Pendant la 1^{ère} semaine des vacances d'avril, ont été organisés, un atelier de peinture sur verre, une sortie au parc des sports d'Avignon pour aller supporter l'AC Arles-Avignon qui jouait contre Nîmes. La 2^e semaine a été consacrée à un stage de hip hop, où 22 danseuses débutantes et confirmées ont travaillé les chorégraphies avec acharnement. Toujours au programme de cette deuxième semaine : une sortie au bowling avec le club des seniors, un tournoi « multi ping-pong » comprenant trois supports différents : une table de ping-pong classique, un mini ping-pong et un « Roll net » sur table ronde, et la 2^e journée du championnat de Football qui a permis à Pernes de recevoir les clubs jeunes du réseau du nord Vaucluse / sud Drome Compi 84/26.

Il y a eu, également, les jeux de la fête votive où les enfants ont pu gagner des bonbons et des jetons de manège, la sortie au stade vélodrome pour supporter les équipes favorites des jeunes, dans un match de rugby du Top 14, de Toulon contre Perpignan et le nettoyage de la rivière par les jeunes avec l'association « la Nesque propre ».

Un forum de découverte des métiers de la musique a permis à plus de 10 intervenants et 100 collégiens, une rencontre autour des métiers de la musique.

Quant à l'opération « travail d'été », qui existe depuis maintenant cinq ans, elle a été renouvelée, cette année, sous une nouvelle formule. Différents employeurs se sont rendus au Point d'Information Jeunesse, à la rencontre des jeunes, où près de 80 adolescents ont été comptabilisés sur ces trois mercredis, ils ont, ainsi, écrit leur curriculum vitae et lettre de motivation dans le but de décrocher un travail pour l'été.

Le groupe de hip hop « Ladystricts » qui œuvre au sein du club jeunes, est arrivé en tête du concours le 27 mars dernier à Plan d'Orgon (13).

Un résultat dû à leur formidable travail d'équipe mais aussi à la dextérité de leur professeur Emmanuelle Fert, puisque le groupe préparation aux concours a très bien figuré dans cette compétition, laissant présager un potentiel certain pour l'avenir. Un rassemblement de danse hip-hop a permis à l'ensemble des participantes de rencontrer danseurs et chorégraphes de renom.

Toujours autant d'engouement au sujet des mathématiques ! De nombreux jeunes, de la 6^e à la 3^e prennent rendez-vous avec Sébastien pour bénéficier du soutien en mathématiques et réviser leur programme.

Section football au collège Charles Doche. Une première génération vient de vivre cette aventure, afin de préparer la rentrée prochaine et pour constituer « la nouvelle classe-équipe » ; une détection a eu lieu fin mai, au stade Gustave Rame.

**LA MAIRIE, LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES
ET LA LIGUE DES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE S'ASSOCIENT
POUR UN MOMENT FORT DE LA VIE SCOLAIRE AVEC LA REMISE
DES LIVRES AUX ÉLÈVES QUI RENTRENT EN CP ET EN 6^e**

La fête de l'école publique est organisée par la LAEL depuis plus de 15 ans, elle aura lieu dans le jardin de la mairie, mardi 29 juin à 18h. Cette fête se veut avant tout, un moment de rassemblement des différents partenaires des écoles publiques de Pernes autour d'un événement symbolique, « la remise des livres » qui marque une étape importante de la scolarité des enfants : l'entrée à l'école élémentaire ou au collège.

Lors de cette soirée, les élèves de Pernes qui entrent au CP ou en 6^e recevront un livre par les associations de parents d'élèves, la Ligue et le Maire, Pierre Gabert. L'achat des livres est financé par la ville de Pernes, la LAEL, la FCPE et Trait d'Union. Les familles sont invitées à y accompagner leur enfant. C'est aussi l'occasion de remercier les enseignants et personnels des écoles, tous sont conviés à cette cérémonie qui se termine autour d'un apéritif convivial pour favoriser l'échange.

Il ne s'agit pas d'une simple « distribution de livres » mais bien d'un moment un peu solennel qui met à l'honneur l'École et les valeurs qu'elle transmet. Aussi, nous demandons à chacun d'avoir du respect pour l'ensemble des élèves en ne quittant pas les lieux aussitôt après la remise du livre à « son enfant ». D'ailleurs, cette année, une surprise attend les futurs 6^e et CP à l'issue de la manifestation !



FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES - CONSEIL LOCAL DE PERNES

Dans le riche tissu associatif pernois, le Conseil Local FCPE tient bien sa place en participant aux liens sociaux qui agrémentent la vie locale pernoise. Bien sûr, la vocation première des parents d'élèves, regroupés en association, est d'orienter les actions vers les établissements scolaires et auprès des pouvoirs publics locaux, ce qui est assuré régulièrement. Mais, il y a aussi toute une dimension de partages d'expériences entre parents, et parfois des questionnements éducatifs. Le choix des filières d'études et d'options est délicat si l'on manque d'informations. Des parents, élus ou désignés par la FCPE, siègent dans la plupart des conseils de classe au collège et dans les conseils des écoles maternelles ou élémentaires. Des élus FCPE siègent dans les nombreuses commissions du collège à la fois pour prendre connaissance de ce système scolaire complexe et pour y faire entendre le point de vue des usagers: les parents sont membres à part entière de l'équipe éducative, et les enfants qui vivent et étudient dans l'établissement pendant une bonne partie de la journée. Au

Conseil d'Administration du collège, le budget est débattu et l'on découvre la Dotation Horaire Globale (le nombre d'heures d'enseignement qui ressemble un peu au nombre de postes d'enseignants en primaire) accordée par le Rectorat. Cette dotation déterminera ensuite le nombre d'élèves par classe ainsi que l'éventail des choix locaux de langues ou d'options. Les conseils de discipline sont souvent des moments délicats par les situations rencontrées et par les dosages difficiles entre les nécessités générales de l'institution et les besoins particuliers de tel élève. Les parents d'élèves FCPE participent aux fêtes des écoles qui permettent de se rencontrer et de se réjouir ensemble. Le Conseil Local FCPE ne se limite pas aux échanges avec les services de l'Éducation Nationale, il participe aux réunions initiées par la mairie. Il coopère pour marquer solennellement le passage de la maternelle à l'élémentaire et de celui-ci au collège lors de la remise prochaine d'un album ou d'un dictionnaire à chaque élève des classes de Grande Section et de CM2 de la commune. Mardi 29 juin, à 18 h.



L'ASSOCIATION « TRAIT D'UNION » ASSURE LE LIEN ENTRE LES ÉLÈVES ET LES PARENTS

Bientôt la fin de l'année scolaire, il est temps de faire le bilan. Cette année encore, l'association Trait d'Union a activement représenté les parents, au sein des différents groupes scolaires et au collège. L'association a été présente aux différents conseils d'écoles, aux conseils de classe, à la commission municipale des cantines, aux conseils d'administration et à la commission de discipline du collège et participe ainsi à l'amélioration du quotidien de nos enfants. De plus, elle a organisé diverses animations et activités. Déjà, d'autres projets sont en cours de réalisation, pour la rentrée prochaine.

Les enfants passent la majeure partie de leur temps à l'école (ou au collège), il est donc important de mettre, tout en oeuvre, pour qu'ils puissent s'y épanouir pleinement. En étant membre d'une association de parents d'élèves, non seulement les parents s'impliquent dans la vie scolaire des enfants mais ils apportent un soutien important afin de permettre à l'association d'être encore plus représentative et réactive. Il est important que de nouveaux parents rejoignent l'association pour en assurer la pérennité et la représentativité dans chaque école. Dès la rentrée scolaire, les parents souhaitant soutenir ou s'impliquer (chacun fait selon ses disponibilités) dans l'association sont invités à prendre contact avec les parents désignés ci-dessous :

Coordonnées des parents d'élèves élus par école :

Collège Charles Doche : Yannick Libourel au 0490 61 52 57,

Ecole Marie Mauron : Valérie Peyrache au 0490 61 51 62,

Ecole Louis Giraud : Corinne Blanc au 0609 61 9406,

Ecole Jean Moulin Élémentaire : Sophie Braquehais au 0490 35 65 39,

Ecole Jean Moulin Maternelle : Stéphanie Bertoux au 06 32 07 26 41,

Président, Laurent Comtat au 0490 61 50 84 ou 0607 15 35 96, adresse messagerie : trait-d'union-pernes@wanadoo.fr



Et à la rentrée, la FCPE participera à la fête des associations (voir photo), dès aujourd'hui, ils vous invitent à venir les rencontrer le samedi 4 septembre, au complexe sportif Paul de Vivie. Pour info, le conseil local FCPE dispose d'un site Internet : <http://fcpepernes.free.fr>

PAS DE VACANCES POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque municipale reste ouverte ! Vous pourrez vous y rendre aux horaires habituels, c'est-à-dire le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Un tarif préférentiel est accordé aux vacanciers en échange d'un abonnement annuel, celui-ci s'élève à 8€.



ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL PERNES RECRE

Tous les mercredis scolaires, à partir du 8 septembre 2010, accueil à la journée ou à la demi-journée, pour les 3-14 ans, à l'école Marie Mauron

• à la journée : arrivée le matin de 7 h 30 à 9 h - départ le soir de 17 h à 18 h 30

• à la demi-journée matin : arrivée le matin de 7 h 30 à 9 h - départ de 12 h à 12 h 30

• à la demi-journée après-midi : arrivée de 13 h 30 à 14 h - départ de 17 h à 18 h 30

Tarifs suivant votre quotient familial

Cet accueil de loisirs est agréé par la DDJS, sous une direction de Sévère MATHIEU, diplômée de l'animation professionnelle socio-culturelle (BEATEP) et une équipe d'animateurs municipaux qualifiés (BAFA, BAFD ou stagiaires).

Inscriptions sur place le mercredi 8 septembre 2010, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. ou par téléphone, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 0490 61 27 87

Pensez à apporter : le carnet de santé, le n° CAF ou MSA ou l'avis d'imposition, le n° sécurité sociale, l'assurance R.C, ainsi qu'un certificat médical ou licence sportive.

PERNES

LES FONTAINES *travaux*

LES TRAVAUX AVANCENT

L'avancement des travaux au complexe sportif Paul de Vivie **1** subit, actuellement, un retard dû aux intempéries. En effet, depuis l'ouverture du chantier, la pluie n'a cessé de tomber, inondant le chantier. Depuis plusieurs semaines, 3 pompes fonctionnent en permanence pour permettre aux entreprises de travailler à peu près convenablement. Malgré ces impondérables, les plots de fondation ont été coulés et ont reçu les piliers pour la toiture.

Du côté de l'espace jeunesse **2**, les travaux s'achèvent, il reste le sol à poser ainsi que le plafond acoustique. Les services techniques gèreront eux-mêmes les peintures. La livraison devrait avoir lieu pour la rentrée!

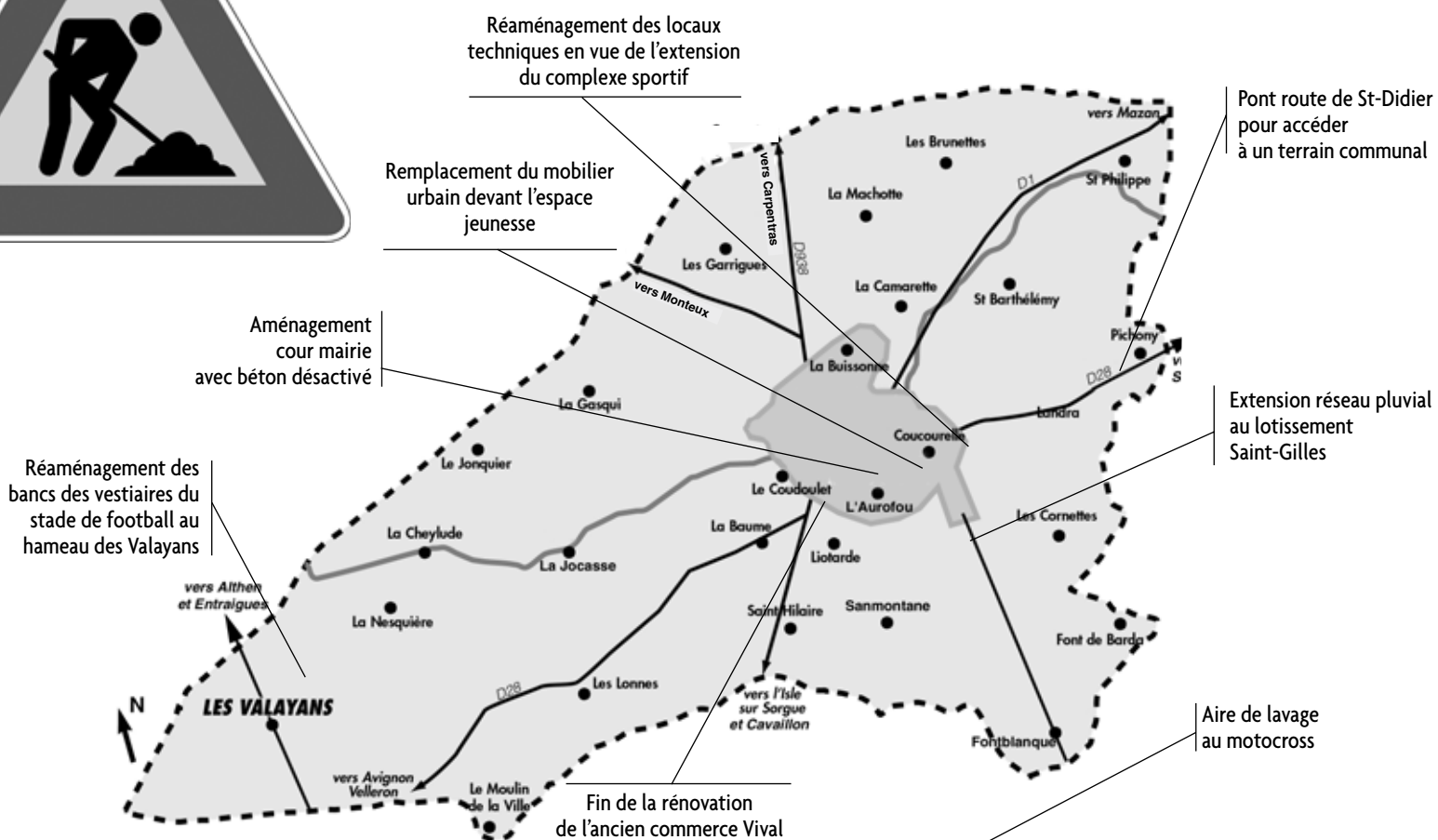
Après 3 mois de travaux, le chantier de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement est achevé autour du centre culturel des Augustins **3**, en attendant une reprise courant juin, afin d'enfourer tous les réseaux et de refaire les chaussées et trottoirs. Avant ces nouveaux travaux, un traitement provisoire en bicouche a eu lieu rue des Pénitents noirs, rue Esprit Blanchard, place Louis Giraud et rue de la Margelle, par contre, un traitement définitif en enrobé noir a été fait sur les voies suivantes : impasse et rue Barreau, rue République, impasse

et rue Troubadour Durand et rue Neuve. Ces travaux ont perturbé pendant plusieurs mois la vie des riverains, qu'ils soient, ici, remerciés pour leur compréhension et leur patience.

Nettoyage de la fontaine du cours de la République **4** : C'est Vincent Liévore, sculpteur pernois et Pascal Noël, sculpteur de Cavaillon qui ont été chargés de nettoyer la fontaine du cours, celle-ci datant du XIX^e siècle. Un travail de longue haleine puisque les blocs de calcaire recouvrant la fontaine étaient très importants, mais ont permis de récupérer deux vasques apparentes qui vont être rénovées par ces artistes.



TRAVAUX COMMUNAUX DU TRIMESTRE RÉALISÉS PAR NOS SERVICES TECHNIQUES



SANS OUBLIER L'ENTRETIEN RÉGULIER DE NOTRE VOIRIE, DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DE LA PROPRETÉ DE LA VILLE, ETC.



AU REVOIR À NOTRE AMIE JACQUELINE POUGHEON

Figure incontournable de la vie pernoise, Jackie laisse derrière elle un grand vide. Passionnée de littérature, elle est entrée, en 1986, à la Société de Lecture dont elle a assuré le secrétariat et la présidence pendant plusieurs années. Son goût pour la littérature, son regard avisé sur le rôle d'une bibliothèque aujourd'hui, a permis de faire progresser la bibliothèque de Per-



nes-les-Fontaines. Engagée dans la vie politique de la ville, elle a été conseillère de l'Opposition pendant un mandat. Demain, la bibliothèque va s'agrandir et elle en aura été l'une des pierres fondatrices. Nous avons aimé et nous aimerons encore en pensant à elle : Marguerite Yourcenar, Yves Navarre, Michel Tremblay, Nancy Huston, David Lodge, Dostoïevski, Paul Auster, Luis Sépulvéda, Michel Del Castillo, Jane Austen...et bien d'autres encore...Sans oublier Proust qu'elle affectionnait particulièrement et qui l'a accompagnée jusqu'à la fin. «L'ouvrage de l'écrivain n'est qu'une espèce d'instrument d'optique qu'il offre au lecteur afin de lui permettre de discerner ce que, sans ce livre, il n'eût peut-être pas vu en soi-même.» Avec la disparition de Jackie, nous devons tôt ou tard tourner la page, pas la déchirer, pas la détruire, simplement la tourner... L'équipe de la Société de Lecture de Pernes-les-Fontaines

NE JETEZ PLUS VOS VIEUX DOCUMENTS DE FAMILLE ET ENRICHISSEZ NOS ARCHIVES COMMUNALES

Si vous possédez des documents ou des matériels anciens: (livrets de famille, certificat d'étude, livret militaire, acte notarial, vieux cahiers ou vieux livres d'école, vieux outils, vieux articles de presse, ...) et que vous souhaitez vous en séparer; Stop! Ne les mettez pas à la déchetterie, mais pensez aux archives communales! Vous enrichirez ainsi, l'histoire et le patrimoine de la commune.

PERNES

LES FONTAINES

divers

NOUVEAUX HABITANTS: VOUS QUI AVEZ CHOISI PERNES ET QUI Y ÊTES INSTALLÉS DEPUIS AOÛT 2009 (ou un peu avant)

*une réception vous est offerte pour faire connaissance
rendez-vous le 18 septembre, à 9 h, aux Augustins
Inscrivez-vous !*

La municipalité invite les personnes nouvellement installées dans la commune de Pernes et au hameau des Valayans afin de leur présenter la commune et de faire connaissance. Avant un petit-déjeuner, offert gracieusement, par l'association des commerçants et artisans pernois, le Maire, Pierre Gabert, les accueillera au centre culturel des Augustins puis il leur présentera la ville, son histoire, son économie, ses associations, ses services.

La municipalité vous attend donc le 18 septembre à 9h afin de vous souhaiter la bienvenue dans le village et de faire plus ample connaissance. Une visite commentée du centre ancien poursuivra cette matinée d'accueil qui se terminera à la Mairie par le pot de l'amitié. Un dossier sur la commune sera distribué à chaque participant. Inscription obligatoire auprès du service culturel (04 90 614514).

LES RIVERAINS ET AMIS DU CHEMIN DE SAINT GENS : UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Elle est présidée par Josette Jouve, qui est entourée à la Vice-présidence par Jean Saniard, au secrétariat par Jean De Gantes, à la trésorerie par Marielle Pérignon qui a comme adjointe Josiane Saniard. «Les Riverains et Amis du Chemin de Saint Gens» est une association qui se place dans le cadre des lois et règlements régissant la protection de l'environnement, du patrimoine et de l'urbanisme. Elle a pour objet d'aider à préserver la qualité des paysages, maintenir la vocation agricole, protéger l'environnement, la faune, la flore, la qualité de l'eau. Mais aussi de protéger le cadre de vie et la santé publique de ses habitants contre tous les projets ou opérations qui pourraient leur porter préjudice, par exemple, en empêchant des déversements et enfouissements de déchets toxiques ainsi que toutes nuisances sonores. L'association se veut d'être une force de proposition des moyens à mettre en oeuvre pour une fréquentation et une utilisation respectueuse des lieux, et d'être acteur de quelques projets que ce soit sur la zone concernée.

Les moyens d'actions des «Riverains et Amis du Chemin de St Gens» consistent, essentiellement, à informer ses membres et à entreprendre, si besoin est, toute action judiciaire ou autre à mettre en oeuvre, si nécessaire, pour en assurer la protection. Cette action portera sur toutes les communes traversées par le chemin de Saint Gens, à savoir: Pernes-les-Fontaines, Monteux, Carpentras, Saint-Didier et Le Beaucet.

Pour tout contact, le siège social de l'association est à la villa St Joseph au 513 chemin de St Gens à Pernes, l'adresse messagerie est: marielle.pérignon@hotmail.fr, tél.: 04 90 63 06 64.

1^{ère} BOURSE AUX MINÉRAUX, FOSSILES ET BIJOUX, LES 23 ET 24 OCTOBRE

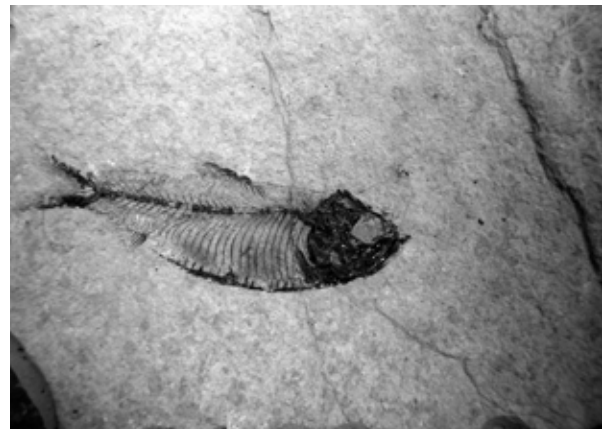
L'association paléontologique de Pernes organise sa 1^{ère} bourse aux minéraux, fossiles et bijoux, les 23 et 24 octobre 2010, dans la salle Daniel Sorano au Centre Culturel des Augustins à Pernes.

Tout le week-end, vous seront présentés, sur une vingtaine de stands, des fossiles vieux de centaines de millions d'années, des cristaux, des pierres précieuses ou semi-précieuses, taillées ou brutes. Une excellente occasion de découvrir ou de redécouvrir la minéralogie et la paléontologie, ou de commencer, pourquoi pas, une passionnante collection...

C'est au printemps 2003 que l'association de paléontologie de Pernes-les-Fontaines a vu le jour. Régie par la loi de juillet 1901, son but est de promouvoir la connaissance de la paléontologie et de la géologie. Les membres sont uniquement des amateurs, respectueux de l'environnement et sans esprit mercantile. Ils se réunissent tous les vendredis à l'entresol de l'école Louis Giraud, de 18 h à 19 h 30, un moment passé à

échanger des pièces trouvées par les membres, à déterminer les espèces et à organiser des sorties en carrière, en milieu naturel, ou encore de visites d'expositions, de bourses ou de musées.

Renseignements : 04 90 61 38 69 après 18 h ou adresse messagerie : paleopernes@gmail.com



BELLE RÉUSSITE DE LA FÊTE DU 1^{ER} MAI DE PERNES AVENIR SOLIDAIRE!

Pour la deuxième année, Pernes Avenir Solidaire a organisé sa fête du 1^{er} mai sous la halle couverte. Cette année le programme s'est étoffé. Après l'apéritif offert, une superbe daube bio (5€ seulement preuve que le bio peut être proposé à des prix abordables) a été dégustée par près de 200 convives. Les desserts et café sont été suivis de plusieurs spectacles gratuits. L'association a attaqué fort avec le premier concert du tout jeune groupe pernois The Cok, suivi des Pancakes Faces, qui ont fait danser les convives. Ensuite ce fut un beau moment de théâtre avec le spectacle de Gérard Potier et Gérard Baraton «pas bouger le chien» devant une halle couverte toujours comble! La journée s'est achevée avec Charly and the major jazz gang qui a fait swinguer les participants jusqu'à 20h. Cette année encore un franc succès pour cette belle journée du 1^{er} mai, une vraie journée populaire et très agréable, un grand merci à tous les artistes!

L'association donne rendez-vous aux Pernoises et Pernois le 1^{er} mai 2011 pour un nouveau 1^{er} mai festif.

À VOS MÉMOIRES ET SOUVENIRS INDUSTRIELS!

Henri Bressy recherche sur Pernes, pour la réalisation d'un livre concernant le patrimoine industriel, commercial et artisanal, des documents et photos + témoignages oraux pour la période 1900 - 1950. Contact : 06 72 71 51 08.

DES SANTONS PROVENÇAUX EN DON : MERCII!

Mme Marcelle Guyon et ses enfants (dont Daniel) ont fait don des santons familiaux à la commune. Il y a une collection de 27 santons signés Carbonel; ainsi on trouve: un couple de vieux paysans, un pêcheur, une porteuse d'eau, un berger, un paysan et sa volaille + son panier d'œufs, un boucher, la bohémienne avec son enfant et son singe, le tambourinaire, le meunier, une grand-mère et son panier, une grand-mère et son parapluie, la marchande de poissons, le paysan et son fagot, la paysanne avec son fagot et sa bassine, deux rois mage, l'arlésienne, un pigeonier et son cyprès, un petit cabanon, un moulin, un petit village à flanc de colline, un petit puits, une maison de village, une chapelle et ses deux cyprès, un vagabond, un garde-champêtre, une fileuse de coton, une famille de romanichels dans sa verdine.

Un geste motivé par ces paroles reprises, mot pour mot: "Parisien, j'ai choisi de vivre ma retraite à Pernes pour des raisons esthétiques et climatiques. Une si jolie petite ville sous le ciel bleu.... Et un patri-

moine amoureux mis en valeur par une mairie très consciente que le futur, notre avenir à tous, ne saurait se bâtir harmonieusement qu'en respectant le passé. Là, comme ailleurs, rien sans mal: le soleil ne fait pas tout.

Puis un jour on se demande si, même modestement, on ne pourrait pas apporter quelques pierres aux ouvrages existants et pourquoi pas aux musées locaux. Dans cet esprit, le don de la collection de santons créée par ma mère me paraissait aussi une façon de pérenniser sa mémoire.

Au sujet de ces petites statuettes, je voudrais saluer ce talent singulier qui permet, avec un peu d'argile et quelques touches de peinture, de faire revivre nos anciens dans leurs costumes d'époque à travers leurs croyances. Il y a là une sorte de magie.... Hélas, nous oublions tous la beauté des choses quand elles nous sont familières; ainsi, qui regarde et admire les sculptures naïves, belles et émouvantes qui ornent la fontaine d'une de nos places principales?

M. le Maire a bien voulu prendre ma proposition en compte, avec son urbanité habituelle, et je ne serais pas fâché d'être à l'origine d'une saine émulation.

Fait à Pernes, le 10 mai 2010 par Daniel Guyon."

Cette magnifique collection léguée par ces généreux donateurs est exposée à la Maison Fléchier avec son musée des traditions comtadines.

Merci à M. et Mme Guyon et à leurs enfants.



LA MUNICIPALITÉ ET LES PERNOIS DISENT NON À L'ENFOUISSEMENT D'AMIANTE LIÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE : UN COLLECTIF ANTI-AMIANTE S'EST CRÉÉ, IL PRÔNE LE RECYCLAGE

CINEA84, association loi 1901 qui regroupe une dizaine d'associations de Pernes et des communes environnantes, vient de donner un bel exemple d'action réfléchie et argumentée en matière de protection de l'environnement et de la santé publique. La salle des Augustins était pleine à craquer pour accueillir le Professeur Delmas et son équipe de chercheurs Toulousains, venus tout spécialement, suite à l'invitation de CINEA84, pour présenter au public comtadin, les perspectives prometteuses du procédé qu'ils ont mis au point et breveté pour le traitement des déchets d'amiante. Chacun a eu la possibilité de s'informer sur ce projet d'enfouissement de la société Sita-Sud, et de poser des questions sur les dangers de l'amiante et les solutions alternatives à l'enfouissement. L'association CINEA 84, bien que de création récente, peut se féliciter d'avoir donné aux Pernois et aux habitants des communes voisines tous les gages de sérieux et de compétence, rassemblés dans l'équipe des chercheurs invités, comme en la personne du Président de la nouvelle association, Jean Jacques Lottin, ancien directeur de la Santé, co-fondateur de l'ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante). Cette soirée était le résultat d'un intense travail de recherches, de consultations et de réflexion pour pouvoir s'opposer de manière constructive et argumentée à ce projet « archaïque » d'enfouissement. Le but de CINEA84 est que son action soit, auprès des autorités administratives, politiques et économiques de la région, reconnue et entendue, de manière persistante jusqu'à ce que chacun, du simple citoyen aux décideurs prennent bien conscience de l'ampleur du problème de salubrité publique que posent ces déchets afin d'éviter, à l'échelon local comme à l'échelon national, un second scandale de l'amiante. Si vous, aussi, vous souhaitez soutenir leur action, adhérez à l'association, soumettez vos idées en prenant contact avec:

CINEA 84 - Collectif Indépendant Non à l'Enfouissement d'Amiante
651, chemin de Murs - Val de Guilhaud - 84210 - Pernes-les-Fontaines
E-Mail : cineas84@orange.fr - Tél. : 04 90 61 31 51 - 04 90 61 52 81 - 04 90 66 00 84.

LE 23 SEPTEMBRE, C'EST L'HEURE DU GOÛTER POUR LES SENIORS!

Le Centre Communal d'Action Social convie tous les seniors (plus de 65 ans) d'Entraigues, Althen-des-Paluds, Monteux, Pernes et les Valayans à se rendre pour un goûter festif au centre culturel des Augustins. Pour l'occasion, une animation musicale et dansante leur est réservée. Elle se déroulera de 14h à 18h autour de gourmandises et se terminera par le tirage d'une tombola.

43^e CONGRES DEPARTEMENTAL DES AMICALES POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE VAUCLUSE : donner son sang, c'est la vie



Ce congrès s'est déroulé chez Freddy Carretier à la goutte d'eau sous la houlette organisatrice de Nicole Neyron et de tous les bénévoles de l'amicale pernoise. Les participants étaient plus de 200, arrivant aussi bien des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône tout autant que des villages les plus perchés du Vaucluse. Après un accueil convivial et la remise du trophée congrès départemental pour une année à la ville de Pernes.

Chaque jour, les 67 amicales bénévoles travaillent d'arrache-pied, pour collecter le maximum de poches de sang, malgré cela une baisse de 5% des dons au niveau de la région et une diminution entre 3 et 4% des nouveaux donneurs sont enregistrés depuis le début de l'année. Les participants au congrès misent donc sur les jeunes comme les partenaires plein d'avenir. C'est ainsi que Caroline Demeurant et Olivier Laurent vont intégrer respectivement l'amicale de Pernes et celle de Morières et deviendront les représentants des jeunes. À l'occasion de ce congrès, certains membres des amicales ont été récompensés. Ils ont été nommés chevaliers de l'ordre du mérite du sang: Claude Meance de Valréas, Jean-Paul Tronet de Monteux, Sébastien Léonard d'Althen des Paluds, Alain Onic de Sault, Marie Bontoux de Villes-sur-Auzon, Anne-Marie Paget de Mormoiron, Guy Mary de Bedoin, Régis Dethes et Philippe Palle de Jonquières. Quant à Michèle Daujat de Morières, Nicole Neyron de Pernes, Hervé Questa et Michèle Di Maggio de Lapalud, Françoise Salard-Origny de Beaumes de Venise et Ginette Villard d'Orange, ils ont reçu la médaille d'officier de l'ordre du mérite du sang alors que François Salard-Origny et Colette Garret ont été décorés en tant que commandeur de l'ordre du mérite de sang.

C'est également en cette journée, que l'amicale pernoise pour le don du sang bénévole a soufflé ses 35 bougies. Née un 1^{er} avril 1975 sous l'impulsion d'Augusta Jassaud avec Léonce Justinesy et Denise Malvoisin qui en a pris la Présidence, cette association n'en finit pas d'oeuvrer. Chaque collecte de sang permet aux bénévoles de rencontrer les donneurs de sang. Après un accueil chaleureux de la part de l'amicale, des renseignements, conseils, échanges ou tout simplement des dialogues s'installent. Même si la distribution du goûter aux donneurs de sang est assurée, aujourd'hui, par le personnel de l'E.F.S, les bénévoles de l'amicale sont présents et toujours disponibles. Et là c'est le 2^{ème} Président, Pierre Mortaize, qui se fait fort de nous le dire! Il est toujours présent, même s'il a passé le relais à Nicole Neyron le 11 mars 2003.

Comme les 67 autres amicales du Vaucluse, des actions sont menées toute l'année par les bénévoles pernois afin de mobiliser les donneurs potentiels: loto, journée des associations, relais de la flamme de vie... Le 29 novembre 2003, au rond point Paul Belhomme, une statue des donneurs de sang réalisée par Vincent Liévore et par Yannick Peyronnet, symbolise la vie à ce carrefour entre les routes d'Avignon et de l'Isle sur la Sorgue. 35 ans se sont écoulés depuis la création de l'amicale pernoise, les bénévoles se succèdent mais un noyau fort reste. « Un peu de sang neuf » arrive avec Caroline Demeurant qui aura sûrement des idées supplémentaires pour motiver les jeunes à devenir donneurs explique Nicole Neyron, la Présidente. Donner un peu de son sang, du plasma, des plaquettes... permet de sauver un accidenté de la route ou un parent, un ami, un voisin, une maman qui donne naissance à un enfant... Alors n'hésitez pas à vous présenter aux prochaines collectes qu'elles soient à Pernes ou ailleurs, grâce à vous, quelqu'un vivra!



PERNES

LES FONTAINES

sécurité civile

AVEC L'ÉTÉ LA BAIGNADE ARRIVE : PRUDENCE !

Les mois de juillet, août riment avec vacances et insouciance. Certains font un petit régime pour être à l'aise en maillot de bain, d'autres projettent des sorties en canoë kayak sur la sorgue, pendant que certains profitent des après-midi ensoleillés, lézardant sur les abords de la piscine tout en lisant les derniers potins. L'eau ravit et amuse. Mais, c'est aussi un élément dangereux qui doit attirer toute votre vigilance : 1366 noyades accidentelles dont 462 décès selon INVS (Institut de veille sanitaire) ont été enregistrées en 2009. 52.3% ont lieu en mer et 11% environ dans les cours d'eau. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement touchée. Aussi, pour éviter ces accidents, la ville de Pernes s'associe à la campagne nationale de prévention des noyades émanant de divers ministères et vous propose ces quelques précautions.

AYEZ LES RÉFLEXES QUI SAUVENT : 1° Choisir des zones de baignade surveillées : • Pour vous baigner, choisissez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide. • Restez toujours attentif à vos enfants, même si la zone est surveillée. • À votre arrivée sur votre lieu de séjour, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses. • Renseignez-vous également sur la nature des vagues, des courants et des marées. **2° Informez-vous sur les conditions de baignade :** • Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade. • Assurez-vous que les conditions de baignade ne vont pas devenir dangereuses au cours de la journée. • Consultez régulièrement les bulletins météo. **3° Tenez compte de votre forme physique :** Les adultes aussi sont concernés... Et plus particulièrement les hommes de plus de 45 ans. • Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade. • Ne surestimez pas votre condition physique et souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine.

L'EAU ET VOS ENFANTS : LE JEU EN TOUTE SÉCURITÉ ! • Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau. • Baignez-vous en même temps qu'eux. • Pendant la baignade, désignez un seul adulte responsable de leur surveillance. • Apprenez-leur à nager le plus tôt possible. • Équipez-les de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau. Même s'ils sont équipés de brassards, **surveillez-les en permanence.** • Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège...), ils ne protègent pas de la noyade. • Des stages de formation aux premiers secours sont possibles pour acquérir les gestes élémentaires qui sauvent chaque année de nombreuses vies : massages cardiaques, bouche à bouche...

POUR VOUS, QUELQUES CONSEILS PRATIQUES : • Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas. • Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner. • Respectez strictement les zones destinées à la baignade, les consignes des sauveteurs et les drapeaux de baignade. • **Retenez progressivement dans l'eau** particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil ou que vous avez consommé de l'alcool. • Soyez vigilant dans les vagues et faites attention à leur zone d'impact. • Avant de partir nager au loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de

revenir sur la terre. Ne surestimez pas vos capacités. **En cas de danger imprévu pendant la baignade :** • Ne luttiez pas contre le courant et les vagues pour ne pas vous épuiser. • Si vous êtes fatigué, allongez-vous sur le dos pour vous reposer. Vos voies respiratoires sont alors dégagées : vous pouvez respirer normalement et appeler à l'aide.

PROFITEZ DE VOTRE PISCINE EN TOUTE TRANQUILLITÉ : Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents. Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un **dispositif de sécurité.** La loi prévoit quatre dispositifs : - Les barrières, abris de piscine ou couvertures : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade. - Les alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade. **Attention !** Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte. Pensez à poser à côté de la piscine une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible. **Après la baignade :** • Pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité. • Si vous avez une piscine "en kit" (qui n'est pas enterrée dans le sol), retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès. Pour en savoir plus sur le dispositif réglementaire relatif à ces installations, connectez-vous sur le site internet : www.dgccrf.bercy.gouv.fr, rubrique "Sécurité des piscines".

LES NUMÉROS INDISPENSABLES : Le 18 (pompiers), le 15 (SAMU) et le 112 qui est le numéro d'urgence d'appel européen lorsqu'on appelle d'un téléphone portable (un téléphone mobile peut utiliser le 112 sans avoir préalablement entré le code PIN et même si le téléphone n'est pas équipé d'une carte SIM).



EN CAS DE CATASTROPHE : UNE CELLULE DE CRISE COMMUNALE

La ville de Pernes dispose d'une 1^{ère} salle de crise, elle est implantée en mairie et conforme aux directives de la préfecture, afin de répondre, aux besoins liés à une éventuelle crise locale.

« Disposant de tous les outils nécessaires pour mener à bien une réflexion mesurée et adaptée à la crise, cette salle comporte 4 lignes téléphoniques, dont une prioritaire, un télécopieur, un photocopieur, un ordinateur équipé des différentes cartographies de la commune, un ordinateur avec différents scénarios et fiches de traitement de données interservices, un vidéo projecteur avec un grand écran, un tableau de suivi des demandes et une salle de presse » explique Christian Sollier, adjoint délégué à la sécurité. Cette cellule de veille regroupe, dans un 1^{er} temps, 4 personnes : le Maire, l'adjoint à la sécurité, le chef de la police municipale et la directrice générale des services, qui prendront décision d'activer cette salle (30 minutes pour la mise en oeuvre) en vue d'y recevoir les différents acteurs de la sécurité civile, mais aussi les autres cellules municipales. Ces dernières sont composées par des cellules de veille, sécurité, technique, accueil, hébergement et logistique. Cette phase sur la coordination de sécurité fait partie du plan communal de sauvegarde mise en place dans la commune depuis 2002.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, PENSEZ À L'OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES » ET « VOISINS VIGILANTS »

Afin de lutter contre les cambriolages, les vols et les intrusions dans les domiciles, les services de police municipale et de gendarmerie pernois assurent tout au long de l'année une surveillance des habitations laissées vacantes avec l'opération « Tranquillité vacances ». Les résidents qui souhaitent que leur habitation soit surveillée en leur absence, peuvent le signaler aux forces de l'ordre, en se présentant sur place ou en adressant un courrier. L'objectif est de combattre un mal récurrent dont souffre le Vaucluse, les cambriolages. Vous vous préparez à partir, prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens. Protégez les accès en verrouillant portes et fenêtres, en changeant vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, en évitant de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres. Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, répertoriez vos objets de valeur, et notez les numéros de série, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédit... Mettez en lieu sûr vos bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art, laissez une apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et

de relever votre courrier. Dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, les forces de l'ordre assureront des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce, durant votre absence.

Si vous ne partez pas en vacances, vous pouvez protéger vos voisins !

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la police ou la gendarmerie en composant sur votre téléphone le 17 de police-secours (appel gratuit) ou la police municipale au 04 90 66 55 51. Vous pouvez également devenir l'un des maillons d'une grande chaîne de solidarité de l'opération « Voisins vigilants ». Pour plus d'information, contactez la brigade de gendarmerie de Pernes au 04 90 66 44 44.

VOISINS VIGILANTS



POSSÉDER UN CHIEN ENGAGÉ À DE NOMBREUSES OBLIGATIONS

Vos obligations : Vous en êtes responsable vis à vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser, veillez à garder votre chien chez vous ou à vos côtés dans les meilleures conditions de sécurité. Il vous appartient de prendre toutes les mesures adaptées pour l'empêcher d'aller seul sur la voie publique. Vous devez aussi garder le contrôle de votre animal en toutes circonstances. En cas de problème lié aux conditions de garde de votre chien, le maire ou le préfet peut ordonner son placement dans un lieu de dépôt adapté.

Ne laissez jamais votre chien seul en présence d'un enfant. Appelez l'attention des enfants sur la nécessité d'être prudents envers votre animal de compagnie : pas de cri, de geste brusque ni de brutalité.

N'oubliez pas de le faire identifier (par tatouage ou puce électronique). Vous devez être attentif à son état de santé qui peut être à l'origine de modifications de son comportement.

Votre chien n'obéit pas et vous éprouvez des difficultés à le maîtriser : consultez un vétérinaire qui pourra vous mettre en relation avec un éducateur canin.



Vous possédez un chien classé en 2^e catégorie (chien de garde et de défense) ou en 1^{ère} catégorie (chien d'attaque) : La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières : A dater du 1^{er} janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention. La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale. Les références du permis de détention doivent être reportées dans le passeport pour animal de compagnie délivré par le vétérinaire.

Nouveau : La personne qui vous vend ou vous donne un chien doit vous fournir un certificat vétérinaire indiquant notamment la catégorie à laquelle il appartient.

Nouveau : **Votre chien a mordu une personne :** vous devez déclarer la morsure au maire de votre commune. En outre, votre chien devra être soumis à une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale.

Rappel : Les chiens de 1^{ère} catégorie ne peuvent être ni vendus, ni donnés

Pour que votre maire vous délivre un permis de détention, vous devez obtenir une attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Votre chien est âgé de moins de 8 mois : il vous sera délivré un permis provisoire, valable jusqu'à son 1^{er} anniversaire.

Votre chien est âgé de 8 mois à 1 an : vous devez faire évaluer son comportement par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale pour obtenir le permis de détention.

Les propriétaires ou détenteurs sont invités à consulter en mairie ou sur le site Internet de la préfecture des départements de leur choix, la liste des vétérinaires et des formateurs habilités. Ils peuvent faire évaluer le comportement de leurs chiens et suivre la formation dans le département de leur choix.

Une fois en possession de votre permis de détention, vous devez observer les précautions suivantes :

- Votre chien appartient à la 2^e catégorie : Il doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun.

Le non respect des règles de sécurité est sévèrement puni par la loi : La détention d'un chien dangereux par une personne non autorisée (par exemple : un mineur ou une personne ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire) est punie d'une peine de six mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende.

- Votre chien appartient à la 1^{ère} catégorie : Vous ne devez pas l'emmener dans les transports en commun, les lieux publics et d'une manière générale dans les locaux ouverts au public à l'exception de la voie publique. Votre chien ne doit pas rester dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les autres lieux dans lesquels sa présence n'est pas interdite vous devez obligatoirement le tenir en laisse et muselé.

L'acquisition, la cession et l'importation de chiens de première catégorie sont illicites et punies de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Est punie des mêmes peines, la détention de chiens de 1^{ère} catégorie non stérilisés.

Nouveau : Le défaut de permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

L'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes ayant entraîné une incapacité temporaire de travail et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de peines allant selon les cas de 2 ans à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 à 150 000 euros d'amende.

Les accidents ne sont pas une fatalité. Respectez les règles de bon sens et de précaution et restez toujours vigilants. Pour toute information complémentaire, ou pour connaître la catégorie de votre chien, adressez vous à votre vétérinaire ou à votre mairie ou connectez-vous sur le site internet :

www.interieur.gouv.fr

DIVAGATION DES ANIMAUX ERRANTS : LES PROPRIÉTAIRES EN SONT RESPONSABLES

Plusieurs fois par semaine, la Police Municipale est amenée à intervenir concernant les animaux errants, tant chien, chat que cheval ou poney... Les animaux possédant une puce électronique ou un tatouage sont identifiables et rendus à leur propriétaire, les autres sont conduits à la Spa du Petit Pigeolet.

Si vous rencontrez des animaux errants, prévenez le garde-chasse, M. Chabran au 0490 61 61 29 ou la Police Municipale au 0490 66 55 51. Pour votre informa-

tion, les propriétaires d'animaux trouvés en divagation sont passibles d'une amende de 35€, de plus, en cas d'accident, ils sont susceptibles de devoir répondre des dommages occasionnés par leur animal devant les juridictions civiles.



POUR NOTRE QUALITÉ DE VIE ET POUR LE RESPECT DES PERNOIS ET DE NOS VISITEURS, PERNES DOIT ÊTRE, CHAQUE JOUR, UNE VILLE PROPRE : IL EN EST DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ DE CHACUN

Nous sommes vendredi et, comme très souvent, les Pernois et les touristes marchent dans le Centre Ancien, circulent sur ses routes et chemins et ils ont la désagréable surprise de voir ça et là des sacs jaunes aux pieds d'un arbre, au pied d'un container, sur le bas côté de la route. Cette vision désagréable qui nuit à la qualité de vie, pourrait ne pas exister si chacune et chacun, respectait la règle et par là même, respectait autrui : en effet, dans cet exemple, les sacs jaunes ne sont à sortir que le mardi soir car la collecte n'a lieu que le mercredi matin.

De la même façon, le jour de Noël, le jour de Pâques, le 1^{er} mai ou d'autres jours de fêtes, on peut malheureusement voir des sacs poubelles sur les trottoirs, devant les portes, sur la chaussée. Là aussi, ces jours étant fériés, il n'y a pas de collecte et nous ne devons pas sortir nos poubelles qui, outre l'effet inesthétique, peuvent poser des problèmes d'odeur et d'hygiène. Les sacs noirs et les poubelles ne sont à sortir que la veille au soir du passage de la benne à ordures en sachant que lorsque le ramassage tombe un jour férié, les éboueurs comme les autres travailleurs, sont en congés. Vous devez donc garder vos sacs et ne les sortir qu'au prochain passage ou téléphoner aux Services Techniques (04 90 61 64 91) pour savoir si une collecte de remplacement est organisée. Parfois, on voit proche d'un container ou plus grave dans la Nesque, le canal, ou en bordure de route, un vieux frigo, un matelas, une télévision. Là aussi chacun doit être citoyen et ne pas polluer l'environnement, un service gratuit de collecte de ces vieux appareils est mis en place par la commune, il vous suffit de téléphoner au 04 90 61 64 91 et un rendez-vous vous sera donné, un camion municipal viendra vous débarrasser de ces encombrants dont vous n'avez plus besoin.

Souvent, on a la désagréable vision de crottes de chien sur la chaussée quand on n'a pas la désagréable surprise d'y marcher dedans. Là encore, chaque propriétaire de chiens doit être responsable de son animal et ne pas considérer la voie publique comme un lieu d'aisance pour son compagnon à 4 pattes. Face à la montée de ces incivismes et de la multiplication des crottes d'animaux sur la voie publique qui outre le problème visuel, d'odeur, pose un énorme problème d'hygiène, le Maire a pris un arrêté sanctionnant cette forme de pollution.



La ville avec ses rues, ses places et ses rivières est un lieu de vie pour tous de la petite enfance jusqu'au senior ; chacune et chacun aspire à ce que son lieu de vie soit agréable, de qualité, propre, chacune et chacun est concerné et ses actes quotidiens participent à cette qualité ou la détruit.

La propreté de la ville est l'affaire de TOUS et nous en sommes TOUS responsables ! Nous devons TOUS et à chaque instant être ÉCO-CITOYEN !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

JANVIER

- Le 25 Sydney BOTREAU
- Le 27 Clara MARGUERET
- Le 31 Fanny FULCHIRON

FÉVRIER

- Le 02 Juliette PIQUET
- Le 05 Nathan ROSSI
- Le 05 Clara MALLIER
- Le 08 Mehdi ROUABHIA
- Le 10 Charline TENON
- Le 13 Nathan GINER
- Le 16 Evan OLIVER
- Le 27 Ambre ANTONIN

MARS

- Le 02 Emie FRISON
- Le 04 Loan MALAGO
- Le 10 Maxime RIMBERT
- Le 12 Paolo MOLINA
- Le 16 Aliyah ISNARD
- Le 17 Louanne LEGUÉRINEL
- Le 17 Macéo IGOULEN
- Le 20 Laly MARTINEZ
- Le 20 Marceau MARTIN
- Le 24 Lohann BAROT

- Le 25 Abbygaël HODOUL
- Le 26 Ferris PEYRACHON
- Le 27 Lucio AYME
- Le 29 Lola RICHARD

AVRIL

- Le 01 Mael MITENNE
- Le 09 Daryl RIENY
- Le 18 Sacha GELSOMINO
- Le 20 Thomas GUIGOU
- Le 23 Thiméo SERGENT - - BACHRAIN
- Le 30 Jeanne DOIDGE-HARRISON

MAI

- Le 04 Lyséa GASTINOIS

MARIAGES

FÉVRIER

- ♥ David BRÈS et Laure BOURBON
- ♥ Dominique SACRÉ et Nathalie GAMONDES

MARS

- ♥ Wilfried BERGIN et Christelle MIRAMBEAU

- ♥ Christophe DUPLISSY et Bernadette ULRICH

MAI

- ♥ Jean-Claude AUNAVE et Catherine FLÉCHAIRE
- ♥ Olivier TUNEZ et Estelle CROSNIER
- ♥ Stéphane CONSTANT et Anne-Sophie MEURET

DÉCÈS

FÉVRIER

- Le 05 Jacqueline PELLETIER veuve MARTY, 64 ans
- Le 21 Suzanne GARNIER, veuve PARISIS, 94 ans
- Le 22 Andrée RIPPET veuve VINCENT, 94 ans

MARS

- Le 01 Yvette REBOUL épouse FINAND, 72 ans
- Le 08 Yvette ROGER épouse LEPRÊTRE, 80 ans
- Le 08 Jean-Pierre ROSE, 65 ans
- Le 26 Yvette MOREL épouse IMBERT, 75 ans

- Le 26 Suzanne BRES Veuve GUINCHARD, 91 ans
- Le 28 Patrick GIBERT, 59 ans

AVRIL

- Le 01 Christian PESCE, 39 ans
- Le 05 René CHASTAN, 72 ans
- Le 10 Daniel FOULON, 79 ans
- Le 11 René GIMENO, 82 ans
- Le 13 Gaston FLIGEAT, 86 ans
- Le 16 Jacqueline BREGUET épouse POUGHEON, 62 ans
- Le 20 Max LLOPIS, 48 ans
- Le 28 Régis LÉTÉ, 57 ans

MAI

- Le 03 Roger LOTTIN, 86 ans
- Le 07 René BOULET, 81 ans

LES VALAYANS

MARIAGES

FÉVRIER

- ♥ Joris DEMNARD et Alexandra TARASOVA

MARS

- ♥ Olivier LAN et Sibylle FLORENSON

DE GARDE ...

MÉDECINS

De 8 h à 20 h samedi, dimanche et jours fériés, composer le numéro unique d'appel

04 90 66 44 33

En cas d'urgence composer le 15

- 19-20 juin :
Dr CHAUPIN, 422 le cours, SAINT-DIDIER
- 26-27 juin :
Dr SARRAUTE, 63 pl. des Maraîchers
- 3-4 juillet :
Dr BERTRAND, 454 cours Frizet
- 11-12 juillet :
Dr DONADIEU, 63 pl. Maraîchers
- 14 juillet :
Dr JULLIEN, 123 le cours, ST-DIDIER
- 17-18 juillet :
Dr TAULEIGNE, 63 place des Maraîchers
- 25-26 juillet :
Dr MAZZONI, 63 pl. des Maraîchers
- 31 juillet et 1^{er} août :
Dr SARRAUTE, 63 pl. des Maraîchers
- 7-8 août :
Dr JULLIEN, 123 le cours, ST-DIDIER
- 14-15 août :
Dr DONADIEU, 63 pl. Maraîchers
- 21-22 août :
Dr BERTRAND, 454 cours Frizet

• 28-29 août :
Dr CHAUPIN, 422 le cours, SAINT-DIDIER

• 4-5 septembre :
Dr TAULEIGNE, 63 place des Maraîchers

• 12-13 septembre :
Dr SARRAUTE, 63 pl. des Maraîchers

• 18-19 septembre :
Dr DONADIEU, 63 pl. Maraîchers

• 25-26 septembre :
Dr CHAUPIN, 422 le cours, SAINT-DIDIER

• 2-3 octobre :
Dr MAZZONI, 63 pl. des Maraîchers

• 9-10 octobre :
Dr JULLIEN, 123 le cours, ST-DIDIER

• 16-17 octobre :
Dr CHAUPIN, 422 le cours, SAINT-DIDIER

PHARMACIES

les 19 et 20 juin, 17 et 18 juillet, 21 et 22 août, 11 et 12 septembre, 9 et 10 octobre

• PHARMACIE TENON,
167, place Aristide-Briand
04 90 66 59 17

les 26 et 17 juin, 24 et 25 juillet, 14 et 15 août, 18 et 19 septembre, 16 et 17 octobre

• PHARMACIE RENUCCI,
Route de Carpentras
04 90 61 30 79

les 10, 11 et 14 juillet, 7 et 8 août, 4 et 5 septembre, 2 et 3 octobre
• PHARMACIE CONSTANT,
41, avenue Jean-Jaurès
04 90 61 32 48

les 3 et 4 juillet, 21 juillet et 1^{er} août, 28 et 29 août, 25 et 26 septembre, 23 et 24 octobre
• PHARMACIE DE LA BUISSONNE
Parking Intermarché
04 90 61 22 01



CENTRE MÉDICAL DES FONTAINES

Le Dr Patrick PENAUD, médecin généraliste, vient nouvellement de s'installer au centre médical des Fontaines au 63 de la place des Maraîchers.

Nous lui souhaitons la bienvenue, si besoin est, vous pouvez le joindre au 04 90 63 40 59.

LE JOURNAL DE PERNES

MAIRIE

84210 PERNES-LES-FONTAINES

TÉL : 04 90 61 45 00

FAX : 04 90 61 32 46

TÉL. SERVICE COMMUNICATION :
04 90 61 45 12

E-MAIL SERVICE COMMUNICATION :
com@ville-pernes-les-fontaines.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

M. PIERRE GABERT,
MAIRE DE PERNES-LES-FONTAINES

RESPONSABLE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

FRANÇOIS VACHET

RÉDACTION

SANDRINE CHARVET, CLAIRE SILVAIN

PHOTOS

FRANÇOIS VACHET
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :
SANDRINE CHARVET, JACQUELINE MACOU,
SANDRA PANSIN ET X

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION-INFOGRAPHIE

CORINNE RUBIO

MAQUETTE ET COORDINATION TECHNIQUE

PAUL DANICHERT

RÉGIE MUNICIPALE DE PUBLICITÉ :

FRANÇOIS VACHET

IMPRIMÉ EN FRANCE

MG 84210 PERNES - 04 90 670 670

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DÉPÔT LÉGAL - 2^{ème} TRIMESTRE 2010

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

MANIFESTATIONS

DE JUIN À OCTOBRE 2010

JUIN

- **17 : «Au secours, sortez-moi de là»** des sketches par le Théâtre de la Mouvance à 20 h 30 aux Augustins, entrée : 5 €
- **Du 18 au 30 juin : Exposition** à la chapelle des Pénitents blancs de l'Association des Artistes et Amateurs Pernois
- **18 : Cérémonie de l'appel du 18 juin 1940**, rassemblement place Frédéric Mistral à 11 h, cérémonie à 11 h 30
- **18 : Soirée «Danse Cabaret»** à 20 h 30 par le CLC aux Augustins. Rens. : 04 90 61 65 80
- **19 : Spectacle de fin d'année de l'école Marie Mauron**, jardin de la mairie à 17 h
- **19 : Spectacle claquettes** des élèves de Karine Sanchez, à 21 h aux Augustins
- **19 : Cours de couture** par le Conservatoire du Costume Comtadin à partir de 14 h à l'atelier du 9 rue Gambetta
- **19 : Concours de boules** à 19 h au Palun organisé par la Boule Atomic des Valayans
- **19, 20, 21 : Fête de la musique** (voir encart central)
- **20 : Préludes de Font'Arts** (voir encart central)
- **20 : Expo et démonstration du club modèles réduits** Pernois (bateaux) sur le lac de Villes-sur-Auzon de 8 h 30 à 18 h 30. Rens. : 04 90 11 70 09
- **23 : Soirée «Théâtre»** à 20 h 30 proposée par Sylvie Guillaume de l'atelier théâtre du CLC aux Augustins. Rens. : 04 90 61 65 80
- **23 : Feux de la St-Jean** (voir encart central), place du marché aux Valayans
- **25 : Fermeture du Complexe Sportif**
- **25 : Conférence** des Ateliers Sinople à 20 h 30 au 127 avenue de la Gare : «Jacques Prévert au présent impératif» par Pierre Verdet. Entrée : 6 €. Rens. : 06 64 7 00 47
- **26 : Après-midi portes ouvertes** par Closed Valley Country jardin de la mairie
- **Les 26-27 : Kermesse à l'Ecole St Joseph**
- **26 et 27 : Fierro Valayannaise.** (voir encart central) Rens. : 06 75 48 49 37.
- **26 : Soirée «Variétés» de Nicole Raymond** de l'atelier chant du CLC à 20 h 30 aux Augustins. Rens. : 04 90 61 65 80
- **27 : Balade des Pétochons** de 50 km, par le Rétro Moto Club de Pernes. Rens. : 06 08 21 77 29
- **27 : Vide grenier**, place F. Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h (voir encart central)
- **29 : Remise des livres** aux élèves rentrant en CP et 6^e, à 18h, jardin de la mairie
- **30 : Balade aux Lanternes** «vieux commerces». Départ place Frédéric Mistral à 21 h 30. (voir encart central)

JUILLET

- **2 : Conférence** des Ateliers Sinople à 18 h au 127 av. de la Gare : «Paul Klee» par Chantal Duquérroux-Rozwens. Entrée 6 €.
- **Du 2 au 15 : exposition** chapelle des Pénitents, de «la photo dans le cadre»
- **Les 2, 3 et 4 : «Pernes les photos»** dans le centre ancien. Rens. : 04 90 20 79 46
- **3 au 16 ou 18 au 31 juillet : séjours à Aurel** organisé par la LAEL. Rens. : 04 90 66 55 30
- **5 : Les Préludes des Folklories** avec l'orchestre symphonique Welb, à 21 h, dans le jardin de la mairie
- **Du 5 juillet au 6 août : l'Été Sports** par le Service des Sports. Rens. 04 90 66 33 43

- **6 : Portes Ouvertes au Secours Catholiques**, 182 Avenue de la Gare de 9 h à 17 h
- **7 : Les Rabassiers du Comtat** organisent une **découverte de la truffe Mélanosporum** (voir encart central)
- **7 : Veillées comtadines** avec Jean Coutarel, chapelle des Pénitents à 21 h
- **10 : Spectacle camarguais avec jeux équestres** aux Arènes proposé par Lou Toureou Pernes (voir encart central)
- **10 : Soirée country et années 80** à 19 h, Jardin de la Mairie, par «les Enfants du milieu du Monde». Rens. : 06 70 80 39 44
- **11 : «un marché de potiers** à Pernes» de 9 h à 19 h autour du quai de Verdun. Rens. : 04 90 62 09 17 (voir encart central)
- **11 : Brocante et vide grenier**, places de la Mairie et du Marché aux Valayans de 7 h à 19 h. Rens. : 06 14 81 72 49
- **11 : «Heure d'Orgue»** à 18 h à la collégiale de Pernes (voir encart central)
- **12 : 5^e Balade provençale du Team Subaru.** Rassemblement à 8 h, place du marché
- **12 : Les Chevaliers du Fiel**, jardin de la mairie, à 21 h 30 (voir encart central)
- **13 : Fête nationale avec repas et bal** avec l'orchestre So Quiet, place de la Maire aux Valayans à 21 h (voir encart central)
- **13 : Bal, buvette et paëlla** à 20 h 30 (20 €) par les Sapeurs Pompiers, animé par Patrick Olivier (voir encart central)
- **14 : Balade aux Lanternes** «agriculture». Départ place Frédéric Mistral à 21 h 30. (voir encart central)
- **14 : Concert de la Fête Nationale par l'Harmonie** des Enfants de la Nesque, à 18 h, sur les berges de la Nesque
- **14 : Fête du Melon** proposée par l'ACAP. Rens. : 04 90 61 45 18 (voir encart central)
- **Du 16 au 19 : Les Folklories de Pernes** (voir encart central)
- **Du 17 au 29 juillet : exposition** à la chapelle des Pénitents Blancs, des œuvres de **Mme Camara**
- **18 : Concours de boules**, à 19 h, par l'association «la Boule Atomic des Valayans»
- **21 : Collecte de sang** à l'Ecole Primaire Jean Moulin de 15 h à 19 h 30.
- **21 : Veillées comtadines** avec Jean Coutarel, jardin de la chapelle des Pénitents à 21 h
- **22 : La Nuit des vacanciers** par le Comité de jumelage Pernes-Troyan de 20 h à 24 h, pont Notre-Dame (voir encart central)
- **24 : Concert d'Orgue**, à 21 h, à l'Eglise N-D de Nazareth (voir encart central)
- **25 : Vide grenier**, place F. Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h (voir encart central)
- **28 : Balade aux Lanternes** «hôtels particuliers» Départ place Frédéric Mistral à 21 h 30. (voir encart central)
- **Du 30 juillet au 1^{er} aout : «Festival Pernes en Musique»** (voir encart central)
- **Du 30 juillet au 12 août : exposition** à la chapelle des Pénitents Blancs, des œuvres de **Mme Michel**

AOÛT

- **Du 1^{er} au 8 :** l'Espace Jeunesse et le Comité de Jumelage **accueille les jeunes bulgares.** Rens. : Carole au 06 19 04 96 60
- **4 : Veillées comtadines** avec Jean Coutarel, Jardin de la chapelle des Pénitents à 21 h
- **Du 6 au 8 :** Festival de théâtre et musique de rue **«Font'arts»** (voir encart central)

- **8 : Brocante et vide grenier**, places de la Mairie et du Marché aux Valayans de 7 h à 19 h. Rens. : 06 14 81 72 49
- **11 : Balade aux Lanternes** «noms des rues» Départ place Frédéric Mistral, à 21 h 30. (voir encart central)
- **12 : Les Rabassiers du Comtat** organisent une **découverte de la truffe Mélanosporum**, lors d'un repas, sur les berges de la Nesque en soirée (voir encart central)
- **Du 14 au 17 : Fête de la Saint Roch** (voir encart central)
- **Du 13 au 19 août : exposition** à la chapelle des œuvres de **Mme Picavet**
- **18 : Veillées comtadines** avec Jean Coutarel, tambourinaire et conteur dans le jardin de la chapelle des Pénitents à 21 h
- **20 : Concours de boules** «Challenge Henri Cayol et Henri Morin» organisé par l'Amicale des Henri à l'ancienne Gare de Pernes à 9 h. Rens. : 04 90 63 14 04
- **Du 20 au 26 août : exposition** à la chapelle des Pénitents Blancs, des œuvres de **Mme Opdebeeck**
- **22 : Brocante et vide grenier** place G. Moutte, Quai de Verdun et Berges de la Nesque de 6 h à 19 h. Rens. : 06 64 14 38 40
- **25 : Balade aux Lanternes** «XIX^e siècle» Départ place Frédéric Mistral à 21 h. Rens. : 06 20 99 57 58 (voir encart central)
- **27 : Rencontre de Foot aux Valayans :** match retour Challenge de l'Amitié contre Althen de la B.A
- **Du 27 août au 9 septembre : exposition** de peinture par l'Association des Artistes et Amateurs Pernois à la chapelle des Pénitents Blancs
- **28 : Concours de boules** aux Valayans à 19 h organisé par «la Boule Atomic»
- **28 : Soirée Country** par les Cavaliers du Soleil, dans le jardin de la mairie
- **29 : Vide grenier**, place F. Mistral et quai de Verdun, de 6 h à 19 h (voir encart central)

SEPTEMBRE

- **3 : Soirée Karaoké et repas «pieds paquets»** (18 €) par «les Copains d'Abord»
- **4 : Journée des associations** pernoises au Complexe Sportif (voir encart central)
- **4 : Bal Folk** avec le groupe Ozégan au Jardin de la Mairie (voir encart central)
- **Du 4 au 7 : Fête votive des Valayans** (voir encart central)
- **5 : Vide grenier** sur le Quai de Verdun organisé par l'Association Provence Sénégal. Rens. : 04 90 30 91 05
- **5 : Randonnée des Vendanges** par le Rétro Moto Club de Pernes, départ 9 h, parcours de 120 km. Rens. : 04 90 66 17 61 ou 06 08 21 77 29
- **6 : Rando** route des Valayans organisée par le Club Vélocio Pernois. Rens. : 06 22 75 29 23
- **7 : Journée Portes Ouvertes au Secours Catholique** Pernois, 182 Avenue de la Gare de 9 h à 17 h
- **8 : Collecte de sang** à l'Ecole J. Moulin de 15 h à 19 h 30. Rens. : 04 90 61 30 57
- **10 : Clôture du Festival «Font'Arts»** avec le spectacle «1789» (voir encart central)
- **Du 10 au 23 : expo** à la chapelle des Pénitents Blancs, des œuvres de **Mme Burc**
- **11 : Inauguration du Rucher des Fontaines** à 11 h, au rond-point Ch. de Gaulle

- **11 : Concours de boules** par l'association «La Boule Atomic des Valayans»
- **12 : Journée portes ouvertes**, ventes de matériels d'occasion et RV piste de bicross pour les essais avec le **BMX** Pernois. Rens. : par tél. 04 90 66 66 63 ou 06 74 92 71 05 ou recordier.isabelle@wanadoo.fr
- **12 : Brocante et vide grenier**, places de la Mairie et du Marché aux Valayans de 7 h à 19 h. Rens. : 06 14 81 72 49
- **12 : Repas anniversaire de l'Aéro Model Club** des Valayans (sur le terrain de l'association)
- **12 : Journée de l'environnement** avec le Conseil Général (voir page 43)
- **12 : extraction du miel du «Rucher des Fontaines»**, sous la halle couverte, à 15 h (voir pages 42-43)
- **17 : Conférence** des Ateliers Sinople à 18 h au 127 avenue de la Gare sur le peintre «Michel-Ange» Entrée : 6 €, enfants gratuits. Rens. : 06 64 70 00 47
- **18 : Faisons connaissance avec les nouveaux habitants**, à partir de 9 h aux Augustins. Rens. : 04 90 61 45 14
- **23 : Goûter aux seniors** d'Entraigues, Althen, Monteux, Pernes et les Valayans, de 14 h à 18 h, aux Augustins offert par le CCAS
- **Du 24 au 30 septembre : exposition** d'œuvres à la chapelle des Pénitents Blancs, dans le cadre du **festival de la chanson vivante**
- **25 : Assemblée générale du Club Vélocio** Pernois à 18 h au local Vélocio, stade Paul de Vivie
- **26 : Vide grenier**, place Frédéric Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h. Rens. : 06 14 81 72 49
- **25-26 : Trophée Clémence Rigollet**, organisé par l'Etoile Filante, au centre équestre de la gourmette à Vedène
- **26 : Vide grenier** aux Valayans par les Copains d'Abord
- **26 : Safari pêche au lac des Gravières** par les Pêcheurs des Gravières de 8 h à 19 h. Rens. : 04 90 12 71 76
- **29 au 2/10 : Festival de la chanson vivante** (voir encart central)

OCTOBRE

- **1 : Conférence** des Ateliers Sinople à 18 h au 127 avenue de la Gare sur le peintre «Raphaël» Entrée : 6 €, enfants gratuits.
- **1 au 7 : exposition** d'œuvres à la chapelle des Pénitents Blancs, du Groupe des **Peintres et Artistes du Comtat**
- **2 : Pétaque**, aux Valayans Challenge Perugini (doublette, 330 € + FP) au Palun
- **2 : «Troc aux plantes»** par Soleil Vert sous la Halle Couverte toute la journée
- **9 : Fouillerie Braderie** au Secours Catholique, 182 Av. de la Gare de 9 h à 17 h
- **9-10 : Salon des santonniers** de 9 h à 19 h aux Augustins (voir encart central)
- **10 : Concert «Madrigaux d'hier et d'aujourd'hui»** par le Choeur Cantabile à 17 h à la chapelle des Pénitents blancs. (voir encart central)
- **10 : Brocante et vide grenier**, places de la Mairie et du Marché aux Valayans de 7 h à 19 h. Rens. : 06 14 81 72 49
- **15 : «Je veux voir Mioussov»**, par les Baladins des Fontaines aux Augustins, à 20 h 30. (voir encart central)

13^e FESTIVAL DE LA CHANSON VIVANTE DU 29/09 AU 02/10/10: VENEZ PASSER UN MOMENT DE PUR BONHEUR!

Grâce au soutien de la Mairie de Pernes, du Conseil général de Vaucluse, de la Région Paca, de la Sacem, le « Festival de la Chanson Vivante » va, à nouveau, ravir les amateurs de chanson à texte. A noter la venue de Sapho,



seule comme un cadeau d'intime partage, et la présence d'un auteur-compositeur majeur du XX^e siècle: Allain Leprest.

A noter également cette année, une soirée consacrée à l'Ecole de Musique de Pernes dont trois groupes se produiront, pour l'occasion, ils ont monté un répertoire en langue francophone. André Minvielle, le troubadour du Sud-Ouest, quant à lui, nous emportera le vendredi 1^{er} dans son univers du scat, de l'improvisation et de la virtuosité vocale. A ne

manquer sous aucun prétexte ! Et une surprise avec un « Chanteur à la Con » pour placer définitivement cette édition sous le signe de la bonne humeur et de la fête. Zoro Zora, Lizzie et Claire Lise seront les artistes coup de pouce du festival. Une 13^e édition encore très riche pour un large public.

Informations Pratiques: les tarifs sont de 20€ pour les spectacles de Sapho, Minvielle et Leprest, (Adhésion à l'association 10€ donnant droit à 50% de réduction sur tous les concerts), 5€ pour la soirée de l'école de musique. (voir programme détaillé dans l'encart central). **Renseignements et réservations** au 06 28 43 77 21.



LES POTS DANS LA RUE : UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Nouvellement constituée, l'association « les pots dans la rue » a pour objet la promotion de la céramique et l'organisation de marchés de potiers et autres manifestations artistiques. Le président est Eric Marguerat, la vice-président : Béatrice Marguerat, la trésorière est Hélène Hostein-Noé, son adjointe est : Caroline Poinsignon, le secrétaire est Michel Carles et son adjointe Sylvie Carles. L'association est affiliée aux marchés « Terre de Provence » et son siège social situé au 630, Chemin de la Palestine, 84210 Pernes, e-mail : michel-sylviecarles@orange.fr, tél. : 04 90 62 09 17 ou 06 18 45 08 79. Parmi les potiers représentés au sein de l'association, il y a les Pernois : Pascale Balay, Houchang Vahdat, Hélène Hostein-Noé, Sylvie et Michel Carles, ainsi que Caroline Poinsignon de Carpentras et Eric Marguerat du Beaucet. Le 11 juillet prochain, « les Pots dans la Rue » vont organiser leur marché annuel des potiers. (voir encart central)



LES PORTUGAIS SE SONT MELES AUX PERNOIS, LE TEMPS D'UNE DIMANCHÉE

Le repas spectacle préparé par l'Escolo dou Trelus, avec le groupe folklorique portugais « La Rosita » s'est déroulé à merveille, aussi bien sur le plan de la qualité, que de l'ambiance et des couleurs. Une organisation, où chaque membre de l'association pernoise, s'implique en hébergeant les invités et en préparant un repas convivial qui rassemble tout ce petit monde, la veille du spectacle.

Le Maire n'a pas hésité à venir rencontrer et saluer le groupe qui a eu l'honneur et l'avantage de visiter la ville avec le Grand Maître des Lanterniers, Jean-Marie Aurard. Le public présent au centre culturel des Augustins, le dimanche a été comblé, tant au niveau de l'assiette que des yeux, en ce qui concerne le spectacle folklorique. Monique Reynier, la Présidente et Jocelyne Bougnas, la trésorière peuvent être fières de cette manifestation.

L'Escolo Dou Trelus recrute de jeunes danseurs et danseuses, donc avis aux amateurs ! Garçons et filles à partir de 5 ans sont les bienvenus afin de compléter la relève du groupe folklorique. Les répétitions se déroulent chaque vendredi soir au centre culturel des Augustins de 18h30 à 19h30. Les enfants peuvent ainsi découvrir les traditions, les coutumes provençales, danses et folklore, mais aussi des régions de France, voire des pays étrangers grâce à de nombreux voyages réalisés en cours d'année. Et bien sûr la bonne humeur et la convivialité règne au sein du groupe où de nombreux échanges culturels se réalisent. Pour tous renseignements, contactez Monique Reynier au 04 90 66 43 17.

UNE SOIREE COUNTRY ET ANNÉES 80 DANS LE JARDIN DE LA MAIRIE : LE 10 JUILLET

Samedi 10 juillet, dans le jardin de la mairie, l'association « Les Enfants du Milieu du Monde » organise sa soirée d'été.

Les festivités s'écouleront en compagnie du club Free Boots Country de Caromb avec :

- de 17h à 19h : initiation et démonstration de country
- de 19h à 20h30 : temps de pause dédié à la restauration (sandwich, barbecue, boissons sur place)
- de 20h30 à 22h : initiation, démonstration de country et introduction aux années 80
- à 22h : tirage de la tombola

Pour pouvoir continuer à financer les différents projets de l'association, à savoir la scolarité de 9 jeunes filles de Guadalupe, l'envoi de matériel médical et scolaire par conteneurs, l'opération kits scolaires (fournitures, cahiers, crayons...) aux élèves santoméens les plus démunis, « Les Enfants du Milieu du Monde » organisent une tombola dont le ticket coûte seulement 2€. Grâce au tirage au sort qui sera effectué le 10 juillet, il vous est possible de gagner l'un de ces lots : un séjour à la montagne pour 4 personnes offert par la caisse d'épargne de

Pernes, un baptême de l'air pour 2, une montre Yema d'une valeur de 235€ offerte par la bijouterie « le forum de l'or » d'Avignon, un trimestre d'une valeur de 240€ et 20 pass de 8 jours (valeur unitaire de 100€) de fitness et remise en forme offerts par Wellness Studio Gym d'Avignon, un bon d'achat de 30€ offert par Décathlon Le Pontet, mais aussi 2 entrées au zoo de la Barben, un baptême de l'air pour 2, et de nombreux autres lots 6 parties de bowling, 2 invitations pour les enfants à la Ferme aux Crocodiles, 2 invitations à Marineland, 2 invitations au village des automates, 2 sacs pour dame, 3 jeux Nintendo DS...

- de 22h30 jusqu'à 2h du matin, la soirée continue avec les années 80. Venez nombreux à cette soirée dont l'entrée est fixée à 2€ par personne, et ne tardez pas à acheter votre ticket de tombola (2€ le ticket)!

Contact de l'association « Les Enfants du Milieu du Monde » et pour connaître les points de vente des tickets de tombola : lesenfantsdumilieudumonde@live.fr ou 04 90 66 48 05 et 06 70 80 39 44.



ILS VIENNENT DE PERNES, VELLERON, L'ISLE SUR LA SORGUE ET FORMENT LE THÉÂTRE DE LA MOUVANCE

Un petit groupe de 6 adultes répètent, chaque jeudi soir, à l'ancienne école maternelle Louis Giraud. Ils sont encadrés par deux intervenants : Christine Eckenschwiller et Yves Sauton avec lesquels ils effectuent un travail de voix, travail corporel, un peu de comedia, du théâtre forum et théâtre image. Ensemble, ils ont formé, depuis trois ans, la troupe «Le théâtre de la Mouvance». Vous les avez, peut être rencontrés, aux ateliers d'Amphoux à Avignon ou au complexe sportif Paul de Vivie alors qu'ils présentaient des ateliers pour enfants au profit du Téléthon.

Le 17 juin prochain, à 20h30, ils vont présenter au Centre Culturel des Augustins, «Au secours, sortez-moi de là», des sketches originaux créés par Yves Sauton et les membres de la troupe. Tout un travail de groupe qui vous conduira dans un parallèle entre les hôtels de luxe et les prisons, où l'humour sera de mise.

Alors rendez-vous aux Augustins pour «Au secours, sortez-moi de là», le 17 juin à 20h30, entrée: 5 € ou si vous désirez intégrer la troupe du «théâtre de la Mouvance», contact e-mail: tmproduction13@yahoo.fr ou par tél. Christine: 06 18 44 05 95 ou Yves: 06 14 59 24 69, adresse association «Le théâtre de la Mouvance»: 13 rue Montant à 84210 Pernes.



Debout : Camille Coudurier, Yves Sauton, Clotaire Gros ; en bas : Olivier Daulon, Vanessa Coste, Lucie Dumay



UN CONCERT DU TONNERRE PAR S(p)ÔT

L'association S(p)ôt a organisé un concert grandiose et de très haut niveau, au centre culturel des Augustins, avec 70 élèves de Music Révolution, l'Orchestre à Cordes avec ses 20 musiciens et la Section Cuivres du Conservatoire de Carpentras et ses 5 musiciens, les Coralistes avec 30 chanteurs de la Chorale de Pernes et les Tambours de Pernes et leurs 25 batteurs de Music Révolution.

Mais qui est S(p)ôt? C'est une association, créée en Août 2009, qui fédère les deux associations «La Cigale» de Nyons, lieu de musiques actuelles situé dans la Drôme et Music Révolution, l'école de musique sans solfège pernoise. L'objectif de S(p)ôt est de promouvoir la culture artistique, plus particulièrement dans le domaine des musiques actuelles, dans un souci d'éducation populaire.

Les deux membres fondateurs de l'association ont organisé, en avril dernier, une semaine de stages de formation à l'Espace Jeunesse de Pernes, au cours desquels les élèves ont participé à des ateliers de sensibilisation aux métiers du spectacle. En parallèle, tout au long de l'année scolaire, les élèves de Music Révolution, du Conservatoire de Carpentras et les chanteurs de la chorale «Les Coralistes» ont travaillé à la mise en commun d'un répertoire musical issu des musiques actuelles. Ce travail reflète la transversalité des pratiques musicales. Malgré les méthodes d'apprentissage de la musique qui diffèrent selon les écoles d'enseignement musical (apprentissage avec solfège ou à l'oreille), S(p)ôt a mis en place un événement fédérateur, réunissant des structures et des personnes issus des musiques actuelles et des musiques classiques. Le rendu public des ateliers et des répétitions a eu lieu lors de ce concert de mai qui a été un extraordinaire succès pour la jeunesse et aussi pour les adultes.

PO'ART, L'ASSOCIATION A DÉJÀ UN AN!

La première année d'existence de l'association a été plus que prometteuse et amorce déjà de nouvelles perspectives artistiques. Il s'est tissé entre les élèves une dynamique et une réelle amitié autour de l'Art.

L'apprentissage du regard affine la sensibilité de chacun d'entre nous et ouvre de nouveaux horizons artistiques et poétiques insoupçonnés! Po'Art veut encore cette année vous conduire sur cette voie, mais surtout vous apporter cette impulsion et nourrir le regard.

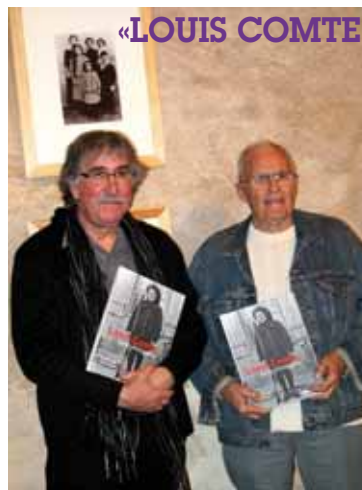
Outre les cours de dessin et modèle vivant donnés par Jean Oлару, les mardis de 17h à 19h et de 19h15 à 21h15 et le cours de peinture donné par Hyacinthe Baer, les lundis de 17h15 à 20h15, deux cours d'Histoire de l'Art sont prévus. Ces derniers ont lieu les mercredis de 18h45 à 20h15 «Initiation aux courants artistiques, de la Renaissance au Romantisme» par David Hibernie, et les jeudis de 18h à 19h30 «Les Maîtres du Nord XV^e-XVII^e siècles» par Chantal Duqueroux-Rozwens. Enfin, tout au long de la saison 2010-2011, des conférences et soirées poético-picturales vous seront présentées.



Pour information, Jean Oлару, Président de l'association Po'ART (Ateliers Sinople au 127 ave de la Gare à Pernes) vous informe qu'un site internet Po'Art est en préparation, il sera opérationnel fin août 2010.

Pour tout contact : 04 90 40 01 71 ou 06 64 70 00 47 et le 4 septembre, à la journée des associations.

«LOUIS COMTE, PAYSAN PHOTOGRAPHE»



Le superbe livre de Robert Fornies et Charles Silvestre (photo ci-contre) «Louis Comte, paysan photographe», paru aux Editions du Toulourenc, sera présenté du 5 au 15 juillet, à la Chapelle des Pénitents Blancs, dans le cadre de «Pernes les Photos». Un ouvrage remarquable, tant par les riches photographies d'époque que par les analyses et commentaires qui les accompagnent.

Le livre est aussi disponible toute l'année dans les librairies pernoises «Des bulles et des lignes» et «Le haricot magique». A acquérir absolument !

CINÉVAL

Mardi 22 juin, à 21h45, Cour de l'école L. Giraud, séance en plein air : Nanny McPhee 2 : Nanny McPhee et le Big Bang Réalisé de Susanna White, avec Emma Thompson, Maggie Gyllenhaal, Rhys Ifans... Comédie, Fantastique de 2010. Durée 1h49. Synopsis : En 2006, Nanny McPhee, une nounou effrayante et mystérieuse avait débarqué sur les écrans de cinéma pour remettre de l'ordre dans la famille Brown. Dans ce second volet, Nanny McPhee fait un bond dans le temps pour venir à l'aide d'une jeune mère tourmentée qui tente de gérer une ferme familiale tandis que son mari est parti à la guerre. Sur place, Nanny McPhee découvre que les enfants de Mme Green mènent de leur côté une guerre acharnée contre leurs méchants cousins qui viennent d'emménager dans le village. Entre motos volantes, cochon grimant aux arbres, statues vivantes, et bébé éléphant qui apparaît dans d'étranges endroits, Nanny McPhee va devoir user de sa magie pour enseigner de nouvelles leçons à ses malicieux protégés !



CARNAVAL:

ENCORE UNE BELLE PRESTATION DE LA LIGUE DES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE ET DES BÉNÉVOLES!

Comme à leur habitude, les organisateurs du carnaval pernois ont su attiser la curiosité du public qui est venu nombreux pour assister à la capture de Boucicaut. Le temps était de la partie et les rues résonnaient au son de la batucada. Les méchants rapaces ont investi la tour du pont Notre-Dame et ont provoqué les gentils cochons roses.

Un cortège s'est dirigé vers le jardin de la mairie où le méchant Boucicaut a été hué par les gentils, accusé de tous les maux et capturé avant d'être exhibé dans les rues de Pernes. Le combat s'est terminé lorsque Boucicaut a disparu, rongé par le feu, même si son ombre s'est échappée à travers le rideau des flammes laissant présager son retour pour l'année prochaine.

Les gentils cochons ont dansé pour fêter leur victoire et offert un goûter aux enfants redevenus sages.



À LA CRÈCHE AUSSI ON SE DÉGUISE !

Les enfants fréquentant la crèche « les pitichounets » ont, également, eu leur carnaval. Chacun d'eux était habillé suivant un thème précis, comme l'Afrique et les animaux de la jungle pour les kirikous (bébés), les 12 à 18 mois en lutin débrayé, tandis que les loulous (18 mois à 2 ans) se pavanaient en animal, et les toons (2 à 3 ans) portaient des déguisements de disney.

Les agents de la crèche, également transformés pour l'occasion, ont permis à chacun de passer une fort agréable journée.



LE RAM N'EST PAS EN RESTE...

Le carnaval du Relais Parents - Assistantes Maternelles a eu lieu, à la salle des Magnananelles du centre culturel des Augustins, l'animation musicale était confiée pour la matinée à Didier Le Gleuher, qui coopè-

re, également, toute l'année, en tant qu'intervenant musique au RAM. Les assistantes maternelles, les parents accompagnant les enfants sont venus nombreux, déguisés en princesse, fée, cow-boys, sévillane. Ils

ont pu chanter, danser et s'amuser tout au long de cette fête. A cette occasion, le relais a accueilli une trentaine d'enfants qui ont partagé les gâteaux confectionnés par les parents et assistantes maternelles tout en se désaltérant avec les boissons offertes par la municipalité.

Au quotidien, le relais est animé par Augustine Le Doth, joignable au 04 90 61 65 55. A Pernes, les permanences téléphoniques sont assurées les 2^e et 4^e lundis de 8h30 à 12h, les permanences sans rendez-vous ont lieu tous les jeudis matin et les 2^e et 4^e jeudis après-midi de 14h à 17h.

La commune d'Althen des Paluds a été intégrée au secteur de Pernes, ainsi le relais couvre, maintenant, trois communes: Pernes, Velleron et Althen. Les permanences à Velleron ont lieu les 2^e et 4^e vendredis après-midi de 14h à 16h, tandis qu'à Althen, elles se déroulent le 1^{er} lundi du mois de 14h à 16h30.



CLAC-CLAC, VOICI VENIR LA BOÎTE A CLAC ET SES CLAQUETTES



Karine Sanchez est la directrice artistique de l'association « la boîte à clac », elle s'occupe de promouvoir l'activité de claquettes sous toute forme: cours, stages, intervention dans les écoles pernoises ainsi que des spectacles. Elle vous invite à découvrir les prochaines représentations des membres de l'association: le samedi 19 juin à 21h, au centre culturel des Augustins, l'entrée est gratuite pour leur spectacle annuel et pendant la fête de la musique, qui se déroulera les 19, 20 et 21 juin.

EXPOSITION À L'R DU CORMORAN: MOON-PIL SHIM

Du 5 juin au 31 juillet: exposition de Moon-Pil Shim à la galerie de l'R du Cormoran, 5 rue de la Halle Couverte.

Né en 1958 à Daegu en Corée du Sud, Moon-Pil Shim, diplômé de l'école des Beaux-arts de l'université de Young-Nam, vit et travaille depuis 1995 en France dans les Yvelines.

« Après quelques années de recherche, j'ai découvert que je m'exprimais mieux dans une exécution qui intégrait des volumes d'une part, et des objets de la vie quotidienne d'autre part; c'est ainsi que dans les années 90, j'ai beaucoup travaillé à partir de pages d'annuaires; ces objets je les ai accumulés, empilés, arrangés, superposés avec d'autres choses de façon à créer des ombres, des reliefs, des illusions...

Avec le temps et une expérimentation permanente, ce travail s'est dépouillé, simplifié, pour arriver aujourd'hui à ces lignes, qui, arrangées d'une certaine manière jouent avec le mouvement et avec la lumière. Ce nouveau travail qui fonctionne sur la lisibilité ou l'illisibilité utilisait au départ l'écriture issue des pages de l'annuaire téléphonique. Les petits caractères collés sur de grandes peintures monochromes devenaient mystérieux par le jeu de disparitions ou d'apparitions au travers de grandes lignes peintes au dos de plexiglas superposés.

Dans la logique de ce travail, mes œuvres d'aujourd'hui mettent en évidence la linéarité régulière mais ondulante de bandes de couleurs laissant percevoir entre elles le vide de fragiles respirations.

Il s'agit pour moi de mettre en évidence mes rapports à l'espace et à la couleur, qui par le déplacement du spectateur associent deux éléments qui m'apparaissent primordiaux: lumière et mouvement. »

Horaires et renseignements: Mercredi au vendredi 15h/19h, Samedi 10h/12h et 15h/19h ou sur rendez-vous en tél. 04 90 11 01 59 - site internet: www.galerie-r-du-cormoran.com - Mail: contact@galerie-r-du-cormoran.com



LA JOURNÉE DU LIVRE ANCIEN ET D'OCCASION : UN BEAU SUCCÈS !

Le jeudi de l'Ascension, Pernes vient de connaître encore une belle manifestation avec de nombreux exposants professionnels et amateurs et un public, charmé par la diversité, la quantité et la qualité des livres proposés.

Aller d'un stand à l'autre, toucher, feuilleter ces livres, parfois, plus que centenaire, parfois dédié par l'auteur, avec toujours l'espoir de découvrir, sous une pile, dans le rayonnage, LE livre que l'on cherche depuis 10 ans. C'est un bonheur extraordinaire.

Bravo et merci à toute l'équipe de "Livres Ensemble" pour ce salon qu'ils nous offrent, chaque année, et pour celui qu'ils vont nous offrir en novembre prochain, au centre culturel des Augustins.

Un seul regret, peut être, l'orage et la pluie qui ont déferlé en fin d'après-midi et qui ont obligé, tout à chacun, à partir plus tôt que prévu.

UN 1^{er} MAI FESTIF POUR LA RASBOULERIE

Comme chaque année, les habitants du quartier de la place Reboul, des alentours, et tous ceux qui le souhaitaient ont fêté le 1^{er} mai à la chapelle Saint-Roch. Le temps incertain et la prévision des orages n'ont pas permis aux participants de sortir les attelages, le cheminement s'est donc passé à voitures et à vélos.

C'est donc pour un pique-nique géant que s'est installée toute cette joyeuse compagnie. Le repas s'est terminé par un gâteau d'anniversaire puisque Florence, fêtait son 17^e printemps. Pendant que les plus fatigués faisaient la sieste, les plus courageux organisaient un concours de boules. Les gagnants, à savoir Constance Laugier, Jean-Claude Dany et "Janot" Martino ont remporté la coupe que Samuel, presque 10 ans, leur a fièrement remise.

Une belle journée partagée par tous, où même la chaleur s'est invitée, sûrement attirée par cette ambiance amicale.



FESTIVAL'BATROS, L'EMBRYON DES PROCHAINS

Pour son premier festival, la Cie l'Albatros n'a pas lésiné sur les moyens, proposant, à la fois, des lectures, du théâtre, des sketches, des poèmes, et des mises en scène originales, en pleine rue. Tel ce canular qui faisait croire au public que la fontaine du Cormoran allait être rebaptisée fontaine de l'Albatros. Certains y ont cru si fort qu'ils commençaient même à se fâcher... Comme quoi la représentation était bien jouée, bien orchestrée et bien ficelée; et il en a été ainsi pendant 3 jours. Bravo à toute l'équipe (une quarantaine de comédiens) et à leurs invités !



BELLES PRESTATIONS DES DANSES DE HIPHOP DE L'ESPACE JEUNESSE

Les filles du groupe de hip hop de l'Espace jeunesse se sont rendus au casino d'Aix en Provence pour participer à un concours organisé par True School Event. Elles ont affronté des danseurs professionnels venus de Lausanne, Marseille, Lyon mais aussi de Rome et ont pu discuter de leur passion avec des chorégraphes, Breakers et danseurs pro tel que David Colas (chorégraphe et animateur avec Sidney de l'émission de télé hip hop dans les années 80), Sugar Pop (spécialiste de l'Electric Boogaloo) et Lilou (champion de monde de Break dance). Les danseuses pernoises n'ont pas démerité et ont reçu les encouragements des jurés, ce qui les a motivés à continuer encore plus et à se remettre sur scène, l'année prochaine.

C'est ainsi que pendant les vacances de Pâques, les groupes certifiés répétaient leurs chorégraphies. Certains

se sont entraînés, en vue de la soirée prévue le 19 juin, avec les musiciens de Music Révolution, dans les jardins de la mairie, tandis que le groupe «Look and Destroy» participait au casting des «Petits Génies» où il s'est formidablement défendu et a remporté les encouragements du jury.

Quant au groupe de hip hop «ladydistricts» qui œuvre au sein de l'espace jeunesse, il est arrivé en tête du concours organisé par «Génération sports et le sou des écoles». Une manifestation qui se déroulait à Plan d'Orgon.

Cette réussite, elles l'ont dû à un travail assidu, des heures de répétition, et l'entière disponibilité de leur professeur de danse, Emmanuelle Fert et de l'animatrice, Carole Robin. Ces dernières sont toujours présentes, pour tout coordonner, le résultat étant au rendez-vous, c'est ensemble qu'elles ont célébré cette victoire.





Pernes les Fontaines festiv'été 2010

Le solstice d'été est là et avec lui les longues soirées estivales où le soleil autant que les cigales ne veulent se coucher et où la Perle du Comtat brille de ses plus beaux éclats grâce à un programme culturel et de loisir exceptionnel organisé par ses dynamiques associations que je félicite et remercie.

Ainsi durant trois mois, ce ne sont pas moins de 32 manifestations, avec plus de cent spectacles qui vont être offerts aux Pernois. Les rues, les places, les jardins, les scènes, les fontaines vont accueillir des chants, des danses, des jongleurs, des comédiens, des musiciens, des peintres, des photographes, des gastronomes, des amis de pays lointains, des humoristes, des «maintenaires» des traditions. Tout cela dans un Festiv'été des plus riches et des plus variés de façon à ce que chacune et chacun puisse y trouver son moment de bonheur, de plaisir, de détente et de passion.

Pernoises, Pernois, Valayannaises, Valayannais, Provençaux et Touristes, je vous souhaite de magnifiques spectacles et de merveilleuses soirées dans la cité aux 40 fontaines.

Le Maire, Pierre Gabert.



LE 20 JUIN : LES PRÉAMBULES DE FONT'ARTS

Dimanche 20 juin, Font'Arts entame sa saison avec ses Préambules imbriquées dans la Fête de la Musique. Toute la journée vous pourrez admirer le travail des 10 écoles de cirque du département, ainsi que des spectacles de rues. dans le Jardin de la mairie, sur la place des Comtes de Toulouse, dans le jardin du CCAS, dans la cour d'honneur de la mairie et la place de la mairie, sur la place Aristide Briand... et au hasard des rues avec les compagnies déambulatoires.

LES 19-20-21 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'association Projecteur, la Fête de la Musique s'étend cette année sur 3 jours :

• **Samedi 19 juin** : à partir de 15 h, dans les jardins de la mairie, démonstrations de fin d'année des élèves de Music Révolution ainsi que celle de hip hop et des tambours de Pernes, toujours sous l'égide de Music Révolution

• **Dimanche 20 juin** : concert d'un groupe bulgare (comité de jumelage Pernes/Troyan), sans oublier les compagnies déambulatoires des Préambules de Font'Arts (ci-dessus)

• **Lundi 21 juin** : A la place du Cormoran à 10 h 30, concert gratuit «les Coralistes» avec Philippe Violon, chef de chœur-arrangeur. Sous la halle couverte et pont Notre-Dame, de 10 h à 18 h, avec le comité de jumelage et le rassemblement d'une dizaine de chorales, dont celle de Troyan, gratuit. Spectacle annuel de la Boîte à Clac (claquettes), à 21 h, au centre culturel des Augustins. Concert sous la Halle Couverte par l'Harmonie des Enfants de la Nesque, à 21 h. Concerts dans les jardins de la mairie, place des Comtes de Toulouse, place Louis Giraud, Halle Couverte...



LES BALADES AUX LANTERNES

Grâce à la Confrérie des Lanterniers, vous allez pouvoir déambuler de nuit, dans les rues de Pernes, à la lueur de leurs lanternes. Forte de leur expérience et victime de leur succès, les membres de la Confrérie des Lanterniers vous ont concocté un programme à thèmes pour chacune de leur sortie : • 30 juin, 21 h 30, «Vieux commerces» • 14 juillet, 21 h 30, «Agriculture» • 28 juillet, 21 h 30, «Hôtels particuliers» • 11 août, 21 h 30, «Noms de rues» • 25 août, à 21 h, «Au XIX^e siècle».

Rendez-vous au parking Frédéric Mistral (route de Mazan), à 21 h 30 (sauf le 25 août, à 21 h).



LES VEILLÉES COMTADINES



Un petit coin de fraîcheur dans la cour de la Chapelle des Pénitents blancs vous attend tout au long de cet été et plus précisément les 7 et 21 juillet et les 4 et 18 août. Une balade dans la tradition provençale vous conduira en promenade au sein de la Provence éternelle, telle un voyage «conte et humour» sous les étoiles. Animation de Jean Coutarel, tambourinaire, conteur. Un mercredi sur deux, à 21 h, en alternance avec les Balades aux Lanternes. Renseignements par mail : ot.pernes@wanadoo.fr ou tél. : 04 90 61 31 04.

VIDE GRENIERS

AUX VALAYANS : les 13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre et 10 octobre, brocante et vide grenier, de 7 h à 19 h, places de la mairie et du marché, contact : Cds organisations, 06 14 81 72 49

À PERNES : 27 juin, 25 juillet, 29 août et 26 septembre : brocante et vide grenier, place Frédéric Mistral et quai de Verdun de 6 h à 19 h, contact : Cds organisations, 06 14 81 72 49



LES 2- 3-4 JUILLET PERNES LES PHOTOS 2010



Cette année l'association «La Photo dans le Cadre» a choisi de présenter de nouveaux regards à l'occasion de «Pernes les Photos» ; ils seront affûtés, vifs et posés, construits ou spontanés, mais toujours sujets à l'analyse et à la sagacité du visiteur. Le programme 2010 :

• **Quartier de la Porte Notre-Dame** : Charles Silvestre expose «graphisme éphémère du sable», sous la Halle couverte. 18 photographes exposent à l'ombre des saules pleureurs, en bord de Nesque.

- Vendredi 2 juillet : Expositions visibles de 18 h à 23 h. Vernissage officiel à 19 h. Animation musicale à partir de 20 h.

- Samedi 3 juillet : Expositions visibles de 17 h à 23 h. Projection photographique proposée par Madeleine et Jacques

Roux-Bécamel « le pinceau de pierre » (mosaïques romaines), à 22h.

- dimanche 4 juillet : Expositions visibles de 17 h à 21 h.

• **Chapelle des Pénitents Blancs** (rue Emile Zola) : Reprise de l'exposition de Charles Silvestre « graphisme éphémère du sable », du 5 au 15 juillet de 15 h à 19 h.

Les photographes de l'association exposant cette année : Bernard Allègre, Virginie Canagueral, Benoît Dignac, Marie-Jo Fernagut, Jacques Fortunier, René Jamet, Stéphane Jean, Bernard Lescot, Jean Michel, Jean-Paul Parès, Christiane Parmentier, Frédéric Poulain, Benjamin Rinaldi, Madeleine Bécamel, Jacques Roux. Leurs invités 2010 : Eric Bouisson, Eric Frey, Philippe Laroudie

Expositions et animations sont gratuites.



LE 23 JUIN : LES FEUX DE LA SAINT-JEAN AUX VALAYANS

Le Comité des Fêtes organise une grande fête pour les feux de la Saint-Jean. Rendez-vous place du Marché, les charrettes amenant les fagots de bois pour le feu qui sera allumé à 21 h, si le temps le permet.

Vous pourrez vous restaurer (grillades, frites), désaltérer (buvette) et en plus danser avec tous les membres de l'association folklorique l'Escolo dou Trelus.

LES 26 ET 27 JUIN : LA FIERO VALAYANNAISE

• **Le 26** : démonstrations d'avions radio commandés par l'Aéro Model Club à partir de 10 h et toute la journée sur leur terrain. Challenge Alain Grilli par la Boule Atomic (concours de boules triplète, 330 € + FP) au bar le Palun à 15 h. De 17 h 30 à 19 h 30, Taureau-Piscine de la Manade Agu, organisé par le CDFV au fond de la place du marché, dans le pré (participation interdite aux enfants de moins de 14 ans). (Inscriptions dès le matin vers 11 h, pour former les équipes ou individuels voir Christian Dany au 06 50 76 08 08, Gérard Viau 04 90 62 06 09 ou Rémy Soumille 06 26 86 30 84) Rens. : 06 50 76 08 08 ou 04 90 62 06 09 ou 06 26 86 30 84. A 20 h, repas dansant avec l'Orchestre Lorca, inscription avant le 24 juin : 04 90 62 08 84 ou 06 88 49 78 65 ou 04 90 62 06 49, tarifs : 8 €/adulte et 5 €/enfant.

• **Le 27** : de 9 h à 19 h : foire artisanale organisée par le Comité des Fêtes - expo photos sur le hameau prises par les ados des Valayans, démonstration de bateaux radiocommandés à partir de 10 h dans un bassin

au fond de la place du marché par l'association de modélisme naval de Pernes. Promenades à poneys au fond de la place du marché par les cavaliers du soleil, exposition de peintures, poteries, avions et bateaux. Vide-grenier organisé par les copains d'abord avec le CDFV, inscriptions : 04 90 41 73 47. Ouverture du musée de la vieille école par le patrimoine rural, entrée gratuite, rens. : 04 90 12 18 34 ou 04 90 62 07 28, visite guidée et gratuite de l'église Notre Dame des Valayans par l'association paroissiale, rens. : 04 90 62 03 50 ou 04 90 62 05 82, grillades à midi par les copains d'abord, rens. : 04 90 41 73 47 et démonstrations de danse country par les cavaliers du soleil à 17 h 30, place de la mairie, rens. : 06 75 48 49 37.



LE 5 JUILLET : LES PRÉLUDES DES FOLKLORIES

C'est un orchestre symphonique de plus de 100 jeunes, des tous petits aux futurs bacheliers, issus des 3 comtés de l'Ouest de l'Irlande du Nord. Ces musiciens suivent des cours individuels et se retrouvent, régulièrement, pour répéter avec l'orchestre dans son ensemble ; fin juin, ils suivent un stage intensif avant d'entreprendre leur tournée annuelle. Le répertoire de ces jeunes musiciens couvre un large éventail de styles : des grandes œuvres symphoniques, des musiques de film et des morceaux modernes, mais aussi de la musique issue de leur folklore traditionnel. Après avoir joué dans les plus grandes villes du monde, l'orchestre symphonique WELB avec 70 jeunes de 18 à 20 ans, dirigés par Donald Doherty sera, exceptionnellement, à Pernes. Au programme de la tournée 2010 figurent les danses slaves d'Anton Dvorak et la Symphonie N° 5 de Tchaïkovski.

Avec l'association « les Folklories », venez nombreux partager la passion de ces jeunes et passer un grand moment culturel, le 5 juillet, à 21h, dans les jardins de la mairie.



11 JUILLET, HEURE D'ORGUE

Cette manifestation relève d'un conte... Claire Crépin-Chapuis est une amie de bac à sable des enfants d'Elisabeth et Georges Borsini. Il y a peu de temps, elle se rend à Pernes, chez ses amis et découvre le magnifique orgue de la collégiale Notre Dame de Nazareth. Elle demande au Père Marin, si elle peut l'essayer...

Organiste de Saint Pothin (Lyon), ancienne directrice d'une école de musique, aujourd'hui, Claire Crépin-Chapuis continue d'enseigner l'orgue et le piano. Charmée par l'orgue pernois et avec l'appui du curé de la paroisse, Claire Crépin-Chapuis, va organiser un concert de musique baroque : «Heure d'Orgue». Celui-ci se déroulera le dimanche 11 juin à 18h en la collégiale Notre Dame de Nazareth, l'entrée y sera libre.



LES 7 JUILLET ET 12 AOÛT, DÉCOUVERTE DE LA TRUFFE NOIRE

Après la 1^{ère} édition de Truffolio qui a été un véritable succès pour les Rabassiers du Comtat, l'association organise pour les touristes et Pernois une découverte de la truffe Mélanoposum lors de deux repas estivaux. N'oubliez pas que sur ses 512 hectares, Pernes étale son territoire des terres basses de la plaine des Sorgues aux collines sèches des Monts de Vaucluse, avec une grande variété de productions agricoles, allant de la fraise et du melon au raisin de Muscat du Ventoux, en passant par la cerise, la pomme et le vin des Côtes du Ventoux, sans oublier la truffe, que les «rabassiers» cavent chaque année entre les racines des chênes truffiers. Ces chênes, verts ou blancs, plantés par nos aïeux à la fin du XIX^e siècle et sans cesse renouvelés, de génération en génération, et qui offrent, encore aujourd'hui, une truffe au parfum exquis ! Ces repas auront lieu le 7 juillet et le 12 août, sur les berges de la Nesque, en soirée. Réservation et renseignements à l'Office de Tourisme au : 04 90 61 31 04 (prix et programme non arrêtés à ce jour)



10 JUILLET : SPECTACLE ET JEUX ÉQUESTRES

Le club taurin de Pernes innove encore : après la course de Pentecôte créée l'an passé, cette année, Lou Touréou Pernen vous propose un spectacle équestre le 10 juillet en soirée. Place au cheval camarguais ! Le but est de démontrer les qualités particulières de cet auxiliaire de travail du gardian qu'est le petit cheval blanc. Même foulée que le taureau, à peine plus grand de taille, il excelle par sa vitesse, sa maniabilité et surtout son intelligence par exemple dans le tri du bétail. Pour cette démonstration, il y a les jeux de gardians, certains codifiés par le Marquis Folco de Baroncelli et qui étaient parfois pratiqués... à la cour papale en Avignon. On les nomme jeux des oranges, des aiguillettes, des écharpes, du bouquet... Autant d'occasions de rivaliser d'adresse en utilisant les qualités de sa monture. C'est ce que feront les gardians des manades du Rhône et du Colombier qui vont s'opposer en toute amitié. C'est un spectacle familial (entrée 5 €, gratuite pour les enfants) qui ravira les passionnés de cheval et de traditions. La «bouvine» y sera à l'honneur avec la «roussataio» (troupe de juments et de poulains), «l'abrivado» en piste (groupe de taureaux encadrés par les gardians) mais aussi des exercices inspirés de la visite de Buffalo Bill en Camargue : le saut de cheval à cheval ou de cheval à taureau ! Plus de renseignements sur le site : www.club-taurin-pernes.fr



LE 11 JUILLET : LE MARCHÉ POTIER

Le 1^{er} Marché Potier, organisé par la nouvelle association «Les Pots dans la rue», aura lieu dimanche 11 juillet, toute la journée, de 9h à 19h, quai de Verdun et place Gabriel Moutte .

Ce sont 35 potiers qui nous présenteront leurs productions et un concours de création de fontaines aura lieu dans les jardins de l'Office de Tourisme.

Un atelier poterie pour enfants et une animation musicale viendront compléter cette journée placée sous le signe de l'art et de la détente.

Renseignements : 04 90 62 09 17



LE 11 JUILLET : 5^e BALADE PROVENÇALE DU TEAM SUBARU

Pour cette nouvelle balade, les membres du Team Subaru pernois accueilleront la bonne centaine de participants, dès 8h à la place René Cassin, à 12h une restauration est prévue sur place, le départ des bolides est prévu à 14h précises. Une balade de 145 km qui les conduira au sommet du Mont Ventoux, après un arrêt au parc de regroupement à Malacène, les pilotes continueront sur Suzette, la Roque Alric, et marqueront un arrêt au Barroux afin de se désaltérer sur l'invitation du bar Philibert. Merci à eux ! Viendra l'heure du retour sur la place du marché, l'arrêt des véhicules en parc fermé sur la place René Cassin et la remise des prix en présence du copilote mondialement connu : Patrick Pivato. La soirée s'achèvera par un apéritif et un repas au bar du marché.



LE 12 JUILLET : LES CHEVALIERS DU FIEL

Lundi 12 juillet, à 21h 30 dans les jardins de la mairie, Les Chevaliers du Fiel nous proposent leur nouveau spectacle : «la brigade des feuilles».

Francis Ginibre et Eric Carrière expliquent : «Vivez une grève, surprise, comme si vous y étiez ! Apprenez les techniques d'économie de l'effort physique, du maniement du râtelier et de la dialectique syndicale ! Ecrivez vous-même vos prochains slogans. Quand un employé municipal forme un jeune collègue à devenir titulaire... Ce sont vos impôts locaux qui tremblent ! Fou rire, délire et surprises garantis ! ». Prix : 32 €. Réservation à l'Office de tourisme : 04 90 61 31 04.



13 JUILLET : BALS DE LA FÊTE NATIONALE À PERNES ET AUX VALAYANS

- À PERNES-LES-FONTAINES : Bal populaire du 14 juillet animé par Patrick Olivier, buvette et paella (20 €), organisé par les sapeurs-pompiers pernois, dans le jardin de la mairie
- AUX VALAYANS : Fête Nationale. Repas et bal avec l'orchestre So Quiet, à partir de 21 h, organisé par le Comité des Fêtes des Valayans.

Renseignements : 04 90 62 08 84 ou 06 88 49 78 65



LE 14 JUILLET : 11^e FÊTE DU MELON

L'origine du melon est controversée. Certains le voient en Inde, d'autres en Afrique australe. C'est en Asie et en Égypte, que les fruits furent améliorés quelques siècles avant notre ère. Jusqu'au Moyen Âge, le melon n'était cultivé en Europe qu'en Espagne et en Italie. Son apparition en France date de la fin du XV^e siècle. A Pernes, le melon était cultivé, avant la guerre, sous vitres, aujourd'hui, cette cucurbitacée est fêtée, chaque année le jour du 14 juillet, et cela pour la 11^e année.

Voici le programme prévu tout au long de cette manifestation, qui se déroulera sur le quai de la Verdun : exposition et vente de melons 1er choix par les producteurs locaux ; exposition sur la cucurbitacée organisée par la caisse locale du Crédit Agricole ; animation musicale, stands liés aux cucurbitacées et à ses dérivés : confitures, graines, apéritifs, liqueurs, glaces... ; nombreuses spécialités présentées par les commerçants pernois ; produits du terroir ; tombola avec paniers du terroir à gagner ; manège pour les enfants ; orgue de Barbarie ; stand de dégustation pour les enfants et pour les grands aussi. Animations spécifiques : le matin : démonstration de cuisine : plats à base de melon par les gagnants des concours de cuisine des précédentes éditions ; à 12h : inauguration officielle avec apéritif ; à 13h : repas organisé par l'Association des Commerçants et Artisans Pernois ; à 16h : intronisations par la Confrérie des Lanterniers de Pernes ; à 18h : concert de l'Harmonie « les Enfants de la Nesque ».

Pour tout renseignement, contacter le : 04 90 61 45 18.



DU 16 AU 18 JUILLET : LES FOLKLORIES

L'association pernoise « les Folklories » vous offre un nouveau voyage à travers le Monde avec cette année : les Flandres, le Niger et l'île de Pâques, l'Irlande et le Chili. Quatre soirées dédiées à la musique et aux danses folkloriques des pays voisins et lointains... Une bouffée d'exotisme et un grand voyage à votre porte !



- Vendredi 16 juillet : Le Pays des Flandres est à l'honneur avec le groupe folklorique Mandoerse. Ce sont 50 personnes venant de Reet, canton belge de Rumst situé dans la province d'Anvers, qui vous offriront un spectacle en plusieurs tableaux : de la fête liée à la moisson à la main jusqu'à un mariage.

• Samedi 17 juillet : Tout d'abord, voguez sur le Niger avec le groupe artistique "Aourinde". Les artistes de Aourindé sont réputés pour leur connaissance des traditions, pour leur beauté naturelle, leur voix exceptionnelle qui glorifient la beauté. Maquillage, sons, mouvements gracieux ou cadencés transportent les spectateurs dans un autre monde.

En 2^e partie, partez sur l'île de Pâques avec le ballet culturel Rapanui « Tumu Henua », qui raconte les mystères de cette île de légende au travers de scènes de théâtre chantées. Le répertoire du groupe balaye aussi le folklore de la Polynésie avec l'utilisation d'instruments bien connus, comme l'ukulélé, le bombo et tant d'autres, qui donnent envie d'entrer dans la danse.

- Dimanche 18 juillet : « Celtic Living Spirit », un spectacle de danses et musiques irlandaises. Des danseurs passionnés de culture celte, depuis de nombreuses années avec « les Fées Celtes ». Leur passion passe par plusieurs chorégraphies élaborées par leurs soins aux rythmes effrénés des claquettes irlandaises ainsi que des danses traditionnelles. Violon, mandoline, chant, harmonica, banja, guitare, accordéon, batterie, flûtes... accompagneront la troupe tout au long de cette soirée celte.



- Lundi 19 juillet : Los Maipucitos vous emmènent au Chili. Ces jeunes chanteurs et danseurs feront découvrir en musique, leurs traditions et leur histoire à travers des tableaux racontant l'histoire des peuples des Andes, Aymaras, Mapuchos et Pascuences, mais aussi celle de la rencontre avec la culture espagnole. Les contes et légendes sont mis en scène sous la forme de rondes, jeux, chants et danses par des enfants talentueux qui malgré leur

jeune âge, sont déjà des artistes à part entière. Musiciens confirmés, ils jouent de la guitare, de la flûte de pan et des maracas.

Les spectacles ont lieu dans le jardin de la mairie à 21 h. Entrée : 2 €.

LE 22 JUILLET : LA NUIT DES VACANCIERS

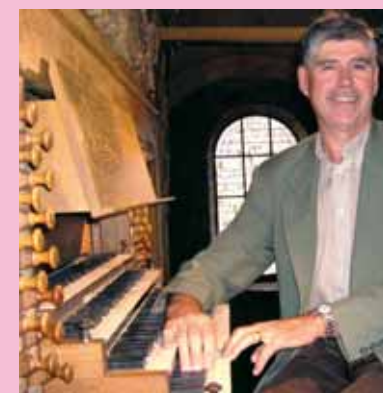
La «Nuit des vacanciers» est organisée par le Comité de jumelage Pernes-Troyan et aura lieu le 22 juin, de 20 h à 24 h, sous le pont Notre-Dame. Repas aioli au bord de la Nesque, animé et servi en chansons par «la chorale gourmande» et les membres du comité de jumelage. Sur réservation à l'office de tourisme, tél. : 04 90 61 31 04 dès le 15 juillet



LE 24 JUILLET : RÉCITAL D'ORGUE

Gérard Goudet, organiste titulaire de la Cathédrale de Chalon-sur-Saône donnera un récital sur l'orgue de la collégiale Notre-Dame de Nazareth, samedi 24 juillet à 21 h sur le thème : « Baroque et Romantisme ». On ne présente plus Gérard Goudet, dont vous pouvez aussi apprécier le talent d'organiste tous les dimanches en la Collégiale de l'Isle-sur-la-Sorgue, pendant la période estivale.

Un concert de grande qualité, qui a enthousiasmé le public ayant déjà eu le plaisir de l'entendre. Un temps fort musical, un rendez-vous à ne pas manquer, un organiste talentueux à venir applaudir. Les



places sont à prendre le soir du concert à partir de 20 h 15 en la collégiale Notre-Dame de Nazareth. Entrée : 10 €, étudiants : 8 €, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

LES 30-31 JUILLET ET 1^{er} AOÛT : PERNES EN MUSIQUE



• **Vendredi 30 juillet**, le quintette « les Alizés », avec François Detton à la flûte, Serge Garcia au violon, Bénédicte Detton-Joly à l'alto, Jean Barthe au violoncelle et Claire Le Fur à la harpe ouvriront cette 5^e édition à 21 h, dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville. Ce concert d'ouverture sera suivi par une pièce pour harpe seule, avec un duo pour violoncelle et harpe de Villa Lobos, puis un trio pour flûte, alto et violoncelle d'A. Roussel et se terminera par un quatuor pour flûte, alto, violoncelle et harpe de Naderman-Tulou.

• **Samedi 31 juillet**, rendez-vous avec des cartes blanches aux « anches doubles » Tout d'abord à 11 h à la halle couverte, vous découvrirez Patrice Barsey pour une carte blanche au hautbois, puis une sonate pour hautbois et basson de Geminiani, métamorphoses pour hautbois de B. Britten, un trio pour flûte, hautbois et basson de Bessozzi et enfin un quatuor avec hautbois de W.A.Mozart. Le même jour, à 21 h et dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville, place à une carte blanche au basson avec Frank Vassallucci, suivi d'une pièce pour basson seul de Paganini, d'une sonate pour trio à cordes et basson de Devienne et un trio de Zelenka.

• **Dimanche 1^{er} août à 18 h**, aura lieu le concert de clôture, comme chaque année, il se déroulera en la collégiale Notre-Dame de Nazareth. Les solistes du festival 2010 avec l'Orchestre du festival, sous la direction de François Detton, vous offriront un concerto pour hautbois et orchestre de W.A. Mozart avec Patrice Barsey au hautbois. S'en suivra un concerto pour basson et orchestre de W.A. Mozart avec Frank Vassallucci au basson avant que la Symphonie « les Adieux » de J. Haydn ne clôture cette 5^e édition de « Pernes en Musique ».

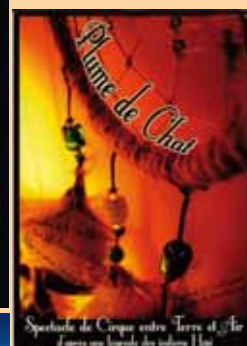
NB : Les programmes indiqués sont susceptibles d'être modifiés.



LES 6-7-8 AOÛT : FONT'ARTS

L'association Projecteur organise dans le centre ancien de la ville, de 16 h à 3 h du matin, ce festival des arts de la rue, désormais de renommée nationale. De très nombreuses troupes de théâtre et de musique vous transporteront dans un univers extraordinaire et magique, dans toute la vieille ville. Les programmes seront en vente (1 €) à l'Office du Tourisme et à la Maison de la Presse Thierry Ors.

Nous rappelons que chaque année les bénévoles sont les bienvenus et même indispensables (si vous êtes intéressé(e), contactez le président Lucien Maillan au 04 90 66 49 90). L'association remercie les habitants pernois qui ont hébergé des artistes en 2009 et lance un nouvel appel pour accepter d'en accueillir à nouveau cette année.



Parmi les compagnies attendues cette année : Les apprentis magiciens, Le Bric à Brac Orchestra, Choupittract, la Cie Isis, Colbok, Courcikoui, Détournement d'elles, Acrosphère, Carnage au GIGN, Chouing, la Cie une de plus, l'Humani théâtre, Inko Nito, Les maronneurs, les Totors, Nez dames et nez sieurs, Nomade, Plume de chat, Tango sumo, Ulik, Frifri de Paris, Homocatodicus, Les demeurées, les Zébulons, Lino clown, Neige de feu, la Rhynofanpharyngite, ...

DU 14 AU 17 AOÛT : FÊTE VOTIVE DE LA ST-ROCH

• **Le 14** : De 10 h à 18 h : lâcher et initiation à la pêche pour les enfants au pont Notre Dame organisés par les Amis de la Nesque, goûter offert à 16 h - à 15 h : concours de boules à la mélé 3 joueurs, 100 € + mises, inscriptions au Bar de la Paroisse organisé par l'Entente Bouliste - à 16 h 30 : courses camarguaises, école taurine de Bouillargues et les taureaux de la manade du Rhône par «Lou Toureou Pernen» aux arènes. Prix 5 € (gratuit pour les enfants). Rens 06 85 50 66 37 - de 17 h à 20 h : maquillages gratuits dans les Jardins de la Mairie - à 22 h : bal musette gratuit animé par l'Orchestre Guy Icart suivi du «schow Johnny Haliday» avec Jackie Foby dans le jardin de la mairie (Gratuit).

• **Le 15** : concours de boules à la mélé 3 joueurs, 100 euros + mises, inscriptions au Bar du Marché organisé par l'Entente Bouliste - de 9 h 30 à 12 h 30 : ball-trap au terrain Val de Guilhaud pour les chasseurs pernois, organisation : tir au pigeon pernois - à 10 h 30 Messe de l'Assomption à la Collégiale Notre Dame de Nazareth - à 16 h 30 : courses camarguaises «Avenir Espoir, Trophée des Fontaines et Trophée Paul Jean» par «Lou Toureou Pernen» aux arènes. Prix 8 € (4 € pour les enfants ac-

compagnés). Rens 06 85 50 66 37 - à 22 h : bal par l'Orchestre Franck Oriat dans les Jardins de la Mairie (gratuit)

• **Le 16** : A 15 h : concours de boules à la mélé 3 joueurs, 100 euros + mises, inscriptions au Bar de la Paroisse organisé par l'Entente Bouliste - à 22 h : Grand show présenté par Laurent Comtat avec en vedette «Tribute Boney M» et en première partie spectacle de danseuses et acrobates et participation du Hip Hop de Monteux «Quality Street» vainqueur du Concours des «Petits Génies» de la Saint Marc.

• **Le 17** : de 11 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30 : animation de la Pena «Los Baillaeros» aux arènes et en centre ville, organisation : Lou Toureou Pernen - à 15 h concours de boules à la mélé 3 joueurs, 100 € + mises, inscriptions au Bar du Marché organisé par l'Entente Bouliste - à 16 h 30 : courses camarguaises par «Lou Toureou Pernen» aux arènes, finale du Trophée des Fontaines et du Trophée Paul Jean. Prix 8 € (4 € pour les enfants accompagnés) - de 17 h à 20 h maquillages gratuits dans les Jardins de la Mairie - à 22 h : grand feu d'artifice, pyrosymphonique au pont Notre Dame de Nazareth (sous réserve d'autorisation préfectorale) - à 22 h 20 : soirée dansante gratuite animée par l'orchestre «Nouvelle Vague» dans le jardin de la mairie. Attractions foraines durant toute la fête et buvette assurée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Pernes.



LE 4 SEPTEMBRE : JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la journée des associations est programmée en même temps que la rentrée scolaire. La date fixée, est celle du 1^{er} samedi du mois, c'est-à-dire, le 4 septembre. Cette manifestation se déroulera au complexe sportif Paul de Vivie où toutes les associations sont invitées à venir présenter leurs activités et disciplines. Une journée de référence à ne pas manquer car elle vous permettra de les découvrir ainsi que leurs nouveautés mais aussi de vous inscrire dans une association pernoise ou valayannaise, après avoir apprécié leurs présentations et démonstrations.



DU 3 AU 8 SEPTEMBRE : FÊTE VOTIVE DES VALAYANS



Un vaste programme est en cours de peaufinage par le Comité des Fêtes du hameau des Valayans. Vous pouvez, d'ores et déjà, noter les principaux rendez-vous : baraques foraines, illuminations, ball-trap, concours de boules, concours de belote, repas des Associations, bals avec orchestres, démonstrations de l'Aéro Model club, pêche à la truite avec les Amis de la Nesque, randonnée et concentration de cyclo-tourisme par le club Vélocio Pernois et bien sûr l'apéritif du Maire. Visites gratuites les samedi et dimanche de fête de l'église Notre Dame des Valayans à partir de 14h et du musée de la vieille école, toute la journée.

LE 4 SEPTEMBRE : BAL FOLK

Mingafolk et Les amis de Tiogou et du Pays Dogon, deux associations qui cheminent main dans la main, sont les organisateurs de ce bal folk maintenant traditionnel. L'association Les Amis de Tiogou et du Pays Dogon participe à la réalisation de projets permettant de rendre l'eau accessible à tous (canalisation à Dou Gourou, bassin et canalisation à Tiogou...). Pour collecter des fonds, elle organise diverses manifestations: repas africain, vide grenier, stage de cuisine, marché artisanal... Elle tient à respecter et faire connaître la culture du Pays Dogon. De son côté, Mingafolk est une nouvelle association au nom chantant, au nom qui parle et interroge. Folk, ça va de soi! Mais Minga? Minga vient de Mingako. Chez les Indiens Mapuches, faire Mingako c'est se réunir pour donner un coup de main à une famille dans le besoin.

A Pernes, l'association Mingako a, pendant 12 ans, soutenu une famille Mapuche. Cette aventure est arrivée à son terme début 2009. Désireux de continuer à faire vivre cette dynamique par d'autres coups de mains solidaires, les membres ont créé, cette année, une nouvelle association: Mingafolk. Mingafolk travaillera avec des



associations à but humanitaire (actuellement les Amis de Tiogou) et contribuera financièrement aux projets qu'elles soutiennent par le biais de manifestations. Elle organise notamment un bal folk, chaque année, début septembre.

Notez donc dès à présent, la date du samedi 4 septembre 2010, pour le bal folk animé par le groupe Ozégan. Le folk, c'est la musique traditionnelle, l'invitation à entrer dans la danse, les racines, la rencontre, les danses collectives, la convivialité... Venez nombreux dans le jardin de la mairie ou au centre culturel des Augustins en cas de pluie.

Renseignements, contact : 04 90 61 69 28.

LE 10 SEPTEMBRE : «1789 SECONDES», CLÔTURE DE FONT'ARTS

La CIA (Cie Internationale Alligator) vous présente, pour la clôture du Festival Font'Arts, un spectacle intitulé «1789 secondes». C'est la Révolution française plantée au beau milieu du quotidien du XXI^e siècle. Le public citoyen est précipité dans ces années de lumières, d'obscurité et de passion. On se questionne sur les droits de l'homme... et de la femme ! L'abolition des privilèges, l'esprit de résistance... Une rue pour une arène, une piste, un terrain de jeu. Une traversée menée à trois cents à l'heure, où les événements de l'époque résonnent de manière espiègle avec ceux d'aujourd'hui. Liberté, Egalité, Fraternité ont-ils encore de beaux jours devant eux ?

La CIA mène un travail de création varié, privilégiant l'implication de l'acteur dans l'espace public. Un théâtre citoyen, créateur de sens et de lien, avec le désir de surprendre, d'apporter au spectateur le frisson de l'inédit, du faux-semblant et du rire. Elle crée pour tous les publics et s'attache à défendre avec distanciation des sujets de la société contemporaine. (Lieu et horaire non encore déterminés)



DU 29 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE : FESTIVAL DE LA CHANSON VIVANTE

Au programme cette année de ce festival de la chanson à texte : la venue de Sapho, seule comme un cadeau d'intime partage, et la présence d'un auteur-compositeur majeur du XX^e s. : Allain Leprest.

Mercredi 29 septembre : - 18 h : Vernissage des expos et concert acoustique - de 20 h à 20 h 30 : Un « chanteur à la con » tape l'incruste. Chuuuut ! - 20 h 30 : Concerts : Lizzie et Sapho

Judi 30 septembre : - 20 h 30 : Concerts avec les groupes de l'école de musique de Pernes-les-Fontaines

Vendredi 1^{er} octobre : - de 20 h à 20 h 30 : Un « chanteur à la con » tape l'incruste. Chuuuut ! - 20 h 30 : Concerts : Zorozora et André Minvielle

Samedi 2 octobre : - 18 h : Poésie "La Poésie avec les docteurs Péccoriello et Dibri" - de 20 h à 20 h 30 : Un « chanteur à la con » tape l'incruste. Chuuuut ! - 20 h 30 : Concerts : Claire Lise et Allain Leprest



LE 2 OCTOBRE : TROC AUX PLANTES

Pour la 2^e année, cette édition se déroulera sous la halle couverte de 9 h à 17 h. Des membres de l'association «Soleil Vert» seront présents sur le parking avec des brouettes pour aider les troqueurs à transporter leurs plans jusque sous la



halle. «Soleil Vert» association organisatrice, permet aux particuliers d'échanger les graines, plants, boutures, arbustes à racines nues entre amoureux des plantes. Vous trouverez, sur place, des associations partenaires qui feront partager leurs savoirs sur les variétés anciennes, le bois réel fragmenté, les plantes sauvages comestibles, les toilettes sèches. «Soleil Vert» présentera le compost, les auxiliaires aux jardins, les purins, le pralinage et autres techniques de jardinage Biologique à découvrir ou à redécouvrir, et toutes propositions pour un jardin durable.

Un coin, hors sac, est prévu pour le midi deux où le café sera offert par «Soleil Vert» à ceux qui mangeront sur place.

Pour cette 2^e édition, l'association présentera, également :

- «l'hôtel à insectes» et aussi des solutions simples pour accueillir les auxiliaires au jardin.
- les composteurs du SIDOMRA avec possibilité de réservation sur place
- les méthodes alternatives pour de beaux jardins sans chimie.



LE 10 OCTOBRE : «MADRIGAUX D'HIER ET D'AUJOURD'HUI»

L'année dernière, pour son concert annuel à Pernes-les-Fontaines, le Choeur Cantabile avait choisi la collégiale et le concours de l'organiste Gérard Goudet, pour un concert de musique sacrée.

Cette année, le Choeur se produira dans la Chapelle, pleine de charme, des Pénitents Blancs pour chanter des madrigaux d'hier et d'aujourd'hui avec le concours de la soprano Nicole Raymond.

Venez partager ce moment de mélodie et de poésie, le dimanche 10 octobre à 17h à la chapelle des Pénitents Blancs. L'entrée sera libre.

Renseignements par tél. au 06 22 21 24 67 ou par mail : m.chassyco@orange.fr

LES 9 ET 10 OCTOBRE : SALON DES SANTONNIERS

Le Salon des Santonniers, après une 1^{ère} édition réussie, investira le Centre Culturel des Augustins, les 9 et 10 octobre prochains.



Deux jours où vous pourrez, de 9h à 19h, vous procurer un santon rare ou des santons en vue de la préparation de votre crèche

LE 15 OCTOBRE : «JE VEUX VOIR MIOUSSOV»

Après «Ornifle ou le courant d'air», «les Baladins des Fontaines» présentent, le vendredi 15 octobre à 20h30 au Centre Culturel des Augustins «Je veux voir Mioussov».

Une pièce de Valentin Kataïev qui raconte l'histoire d'un dimanche dans une maison de repos nommée «les Tournesols». L'on ira de quiproquo en quiproquo pendant que Zaitsev recherche Mioussov.

La maison de repos est un cadre rêvé pour cet invraisemblable tohu bohu qui se termine le mieux du monde.

Des rires garantis tout au long des 2 actes de cette comédie. Avec la troupe d'amateurs composée par Céline Aubert, Lucie Bolusset, Monique Garcin, Marie-France Julian, Philippe Bressy, Daniel Moulin, Ludovic Pons et François Sobczak qui, depuis un an, et après une absence de 5 ans, ont repris du collier pour le plus grand plaisir des amateurs de théâtre.



DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE : LES VISITES ESTIVALES DE L'OFFICE DE TOURISME

• **La Tour Ferrande** (durée 0h45) : Cette Tour du XII^e siècle abrite un prestigieux trésor... Venez découvrir ses fresques du XIII^e siècle remarquablement bien conservées... laissez-vous conter, à la manière d'une bande dessinée géante, l'épopée chevaleresque de Charles d'Anjou sur les terres de Sicile... Un plaisir pour les yeux des grands comme des plus petits ! Du 15 juin au 15 septembre 2010, chaque matin de semaine (sauf le mercredi) à 10h. Réservation obligatoire Tarif unique : 2€ par adulte et gratuit pour les moins de 16 ans.



• **La Perle du Comtat** (durée 2h) : Partez à sa découverte ! Laissez-vous guider à travers ses ruelles et ses calades ombragées et visitez les principaux monuments, que compte cette petite ville médiévale célèbre pour ses 40 fontaines. Laissez-vous séduire par le caractère de ses portes fortifiées et leur chapelle, par les remparts et la vieille Halle couverte. Au sommet de la Tour de l'Horloge, profitez d'un magnifique panorama sur la plaine du Comtat et le Mont Ventoux. Cette visite comprend la découverte de la Tour Ferrande. Du 15 juin au 15 septembre 2010 - chaque mardi à 10h. (minimum 6 personnes). Réservation obligatoire. Tarifs Individuels : 3€ par adulte et gratuit pour les moins de 16 ans.

• **Les visites thématiques** (en alternance un mercredi sur trois) :

- **Pernes Insolite 2010** (durée 2h) Pour découvrir la Perle du Comtat telle que vous ne l'avez jamais vue... laissez-vous guider au cœur du village dans des lieux habituellement inaccessibles ; l'hôtel de Brancas et ses escaliers secrets, l'hôtel de Cheylus et ses mystérieux Bains Juifs privés, la Salle de Garde de la porte Notre Dame... Un apéritif convivial achèvera cette belle visite. Le 7 juillet, les 4 et 25 août, à 9h30. (6 personnes minimum et

maximum 15). Réservation obligatoire. Tarifs : 6€ par adulte et 3€ par enfant de 12 à 16 ans (déconseillé aux - de 12 ans).

- **La vie autour du Mikvé de Pernes** (durée 1h30) ; Laissez-vous conter l'étonnante histoire des Juifs du pape ! Chassés du royaume de France, certains trouvèrent refuge dans le Comtat et vinrent s'installer dans ce qu'on appelle aujourd'hui encore les carrières. Venez découvrir le quotidien de la petite communauté de Pernes au moyen âge qui s'est animée autour du mikvé... et découvrez au cœur de l'Hôtel de Cheylus, toutes les traditions et les rituels judéo-comtadins. Le 21 juillet, le 11 août et 1^{er} septembre, à 10h. (minimum 6 personnes et maximum 15). Réservation obligatoire. Tarifs Individuels : 3€ par adulte et gratuit pour les moins de 16 ans.

- **Pernes ou l'écrin des traditions comtadines** (durée 1h30) : S'il y a bien une ville en Provence où les traditions comtadines sont encore bel et bien vivantes, c'est Pernes ! Partez à leur découverte aux côtés du guide et laissez-vous transporter au temps de nos arrière-grands-parents en visitant la maison du costume et la maison Fléchier qui sont toutes deux les symboles forts de l'attachement des Pernois à leurs traditions. Loin du folklore, un véritable voyage dans le temps ! Le 28 juillet, le 18 août et le 8 septembre, à 10h. (minimum 6 personnes et maxi 15). Réservation obligatoire. Tarifs individuels : 3€ par adulte et gratuit pour les - de 16 ans.

Nouveauté 2010 : les visites à l'atelier. Au cœur de l'Office de Tourisme vous serez accueilli autour d'un café gourmand, dans le nouvel espace Talent d'ici où producteurs et artisans d'art exposent leur savoir faire, puis vous serez plongé dans les coulisses de ces talents en franchissant les portes de leurs ateliers pour découvrir tous leurs secrets.

Au programme : 24 juin : atelier Courtepointe (boutis) ; 1^{er} juillet : domaine de la Camarette (vin) ; 8 juillet : élément terre (poterie) ; 15 juillet : poterie Saint Martin ; 22 juillet : démonstration de sculpture de M. Risueno dans les jardins de l'office (gratuit et ouvert à tous) ; 29 juillet : domaine viticole des Hauts Traversiers ; 5 août : l'atelier d'horlogerie et G'aime bijoux ; 12 août : domaine viticole de la Camarette ; 26 août : atelier Courtepointe (boutis).



Pour tous renseignements contactez l'Office de Tourisme de Pernes-les-Fontaines : Tél. : 04 90 613104 ; Fax : 04 90 613323
@mail : ot.pernes@wanadoo.fr - site internet de Pernes : www.ville-pernes-les-fontaines.fr

EXPOSITIONS, MARCHÉS, MUSÉES, VISITES...

LES RENDEZ-VOUS DE LA CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS



• Du 4 au 17 juin : exposition des œuvres de Mme Marianne Bonzom-Chollet

• Du 18 au 30 juin : exposition de peinture par l'Association des Artistes Amateurs Pernois

• Du 2 au 15 juillet : exposition photos de l'association «La photo dans le cadre» (photo ci-contre)

• Du 17 au 29 juillet : exposition des œuvres de Mme Camara (photo ci-contre)



• Du 30 juillet au 12 août : exposition des œuvres de Mme Michel (photo ci-contre)

• Du 13 au 19 août : exposition des œuvres de Mme Picavet (photo ci-dessous)

• Du 20 au 26 août : exposition des œuvres de Mme Opdebeeck (voir

photo ci-dessous)

• Du 27 août au 9 septembre : exposition de peinture par l'Association des Artistes Amateurs Pernois



• Du 10 au 23 septembre : Exposition des œuvres de Mme Burch (photo en bas)

• Du 24 au 30 septembre : Ex-

position d'œuvres dans le cadre du Festival de la Chanson Vivante par l'association « Un peu de poésie »

• Du 1^{er} au 7 octobre : Exposition des œuvres du Groupe des Peintres et Artistes du Comtat

• Du 8 au 14 octobre : Le chœur Cantabile investit la chapelle des Pénitents

• Du 15 au 28 octobre : Exposition de costumes par le Conservatoire du Costume Comtadin



LES MUSÉES

Le Magasin Drapier ou Musée du Costume Comtadin (Entrée libre)

Ce musée rassemble toute la richesse du costume traditionnel du Comtat Venaissin.



Il est installé dans une maison de village où l'on trouve l'ancien magasin de drapier du XIX^e siècle et deux salles d'exposition de costumes d'époque. Ouvert du 3 avril au 6 juin de 15 h à 18 h et du 7 juin au 26 septembre de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30 (fermé le mardi).

La Maison Fléchier ou Musée des Traditions Comtadines (Entrée libre)



Elles sont à l'honneur dans l'hôtel particulier d'Esprit Fléchier datant du XVIII^e siècle. On y retrouve une exposition sur le thème du Canal de Carpentras et sur son créateur Louis Giraud, une reconstitution d'une salle à manger préparée pour la veillée de Noël et

celle de l'atelier d'un santonnier... Ouverture estivale : du 7 juin au 26 septembre de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30 (fermé le mardi).

Le Musée comtadin du Cycle (Entrée libre) dans les caves de l'Hôtel de Brancas

Ce musée vous présente plus d'un siècle d'évolution du cycle : le grand bi, les randonneuses racées des années-60, l'historique tandem des premiers congés payés de 1936, jusqu'au vélo du Paris Pékin 2008, en passant par le tricycle de 1880. Ouverture estivale : du 7 juin au 26 septembre de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30 (fermé le mardi).



Le Musée de la Vieille École (entrée libre) au hameau des Valayans



Dans une petite mairie de 1930, venez retrouver l'ambiance d'une vieille école, ses pupitres de chêne, ses encriers en faïence, le bureau du maître et son martinet ! Ouvert le samedi de 15 h à 18 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30, en été, du 6 juin au 19 septembre 2010



CAMPING MUNICIPAL **

Le camping municipal de Coucourelle (2 étoiles, 40 emplacements, ombragé, bloc sanitaire, accès handicapés, barbecue, proximité du village et piscine) est ouvert jusqu'au 30 septembre. L'accueil est permanent, de 7 h à 22 h. Renseignements : 04 90 66 45 55.

PISCINE MUNICIPALE DE PLEIN AIR

La piscine municipale est ouverte depuis le 31 mai. L'accueil, la qualité de l'eau, la surveillance comme la vigilance des maîtres nageurs sauveteurs sont toujours de mise. N'oubliez pas de respecter les consignes, avec en particulier : le seul type de maillot de bain accepté qui est le slip de bain.

Horaires d'ouverture au public : - En juin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 17 h à 18 h 30 - En juillet et août : tous les jours de 11 h à 18 h 30 - Fermeture de la piscine le 5 septembre.



Tarifs : - Entrée individuelle enfant : 1,60 € - Entrée individuelle adulte : 2,70 € - 10 entrées enfant : 12 € - 10 entrées adulte : 22 € - Carte saison enfant : 32 € - Carte saison adulte : 65 €. Renseignements : 04 90 66 57 04.



LES MARCHÉS

- Marché provençal : tous les samedis matin, sur le quai de Verdun et place Gabriel Moutte.

- Marché du soir des producteurs : tous les mercredis, de 18 h à 20 h (du 2 septembre au 14 octobre de 17 h à 19 h, place Frédéric Mistral avec stands exclusifs de producteurs locaux.

avec stands exclusifs de producteurs locaux.

- Marché à la brocante : tous les mercredis, de 14 h à 2 h, quai de Verdun.

RENSEIGNEMENTS :

Office Municipal de Tourisme
Place Gabriel Moutte
84210 Pernes-les-Fontaines
Tél. : 04 90 61 31 04

Mail : ot.pernes@wanadoo.fr

Site : www.ville-pernes-les-fontaines.fr

2^e MANCHE DE COUPE DE FRANCE DE VTT

C'est la 2^e année que le Critérium Vaucluse de Pernes organise, avec l'aide du Vélocio Pernois, une manche de la coupe de France de Vtt. De longues heures de travail en amont pour tout préparer, un nettoyage consciencieux à la fin de la manifestation, une surveillance quotidienne pendant les épreuves et en plus la participation des membres du Critérium Vaucluse de Pernes, à cette épreuve.



Si le mauvais temps a rejoint la piste du Val de Guilhaud, les coureurs ne se sont pas, pour autant, laissés surprendre. Les Vauclusiens et les Pernois, en particulier, ont largement défendu les couleurs de la ville et du département.

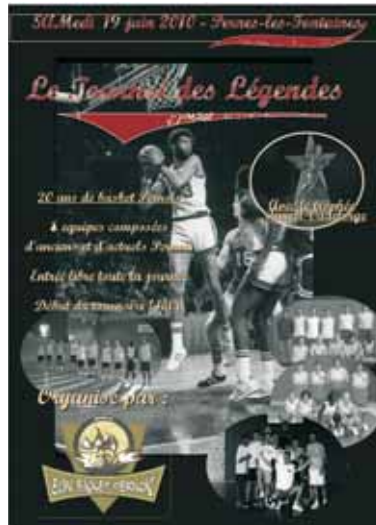
Pendant trois jours, ce sont 1 200 participants, de différentes catégories, qui sont venus de toute la France sur le terrain pernois pour s'affronter, des efforts humains où la machine n'est rien sans l'homme !

RALLYE DE VENASQUE : 22^e ÉDITION



Déjà la 22^e édition et pourtant, toujours autant d'engouement à la préparation de ce rallye de Venasque. Outre l'Ecurie INSULA représentée par Gilles Largaud, Président, et l'ASAC Vauclusien avec, notamment, Jean-Louis Vaton et Frédéric Quatrefage, de nombreux bénévoles et des employés municipaux participent au bon déroulement de cette manifestation qui demande un travail considérable, le jour même, mais aussi en amont, pour sa préparation. Les spéciales chronométrées parcourues par la centaine de participants se sont déroulées, cette année, sous les auspices du soleil. La grande classique du col de Murs vers Venasque et celle du col de la Ligne n'ont pas effrayé les vainqueurs de cette 22^e édition, Richard Autran et Marc Begouaussel. C'est au centre culturel des Augustins, qui a servi pendant ces deux jours de QG aux organisateurs, que les récompenses ont été remises aux meilleures équipes, des mains même, du Maire de Venasque, Gaby Bézeret et de la déléguée pernoise aux fêtes et cérémonies, Marie-France Bourdon. Un grand bravo à tous !

L'ELAN BASKET PERNOIS, TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE, AVEC SES 20 ANS : JOYEUX ANNIVERSAIRE



Affluence record au complexe sportif Paul de Vivie, lorsque l'Elan basket Pernois a organisé les finales de Coupe de Vaucluse en catégories Cadets, Cadettes, Seniors filles et garçons. Les club voisins de Carpentras, Orange, les seniors des Angles et de Nyons et les filles de la Barbière, des Angles, de Montfavet et de l'USAP (les 2 équipes comptent des joueuses formées à Pernes) se sont affrontés devant un public enthousiaste et nombreux. Du très beau jeu, du suspens et des rebondissements... Un beau spectacle sportif !

Pour terminer l'année, l'EBP a proposé à ses adhérents, début juin, le 2^e tournoi 3x3 en interne l'après-midi,

suivi de la fête du club avec repas dansant organisé, cette année, au moto-cross Pernois. Enfin pour célébrer les 20 ans du club, samedi 19 juin, tous les anciens Pernois de ces dernières années se retrouvent et s'affrontent dans le tournoi des légendes qui se déroulera en après-midi et début de soirée. Souvenirs et bonne ambiance assurés !!!

Bonnes vacances à tous, rendez-vous sur le site internet de l'EBP pour tous les renseignements concernant le basket à Pernes : http://www.elanbasketpernois.fr/accueil-bienvenue_au_club et à la rentrée prochaine...

PING PONG CLUB PERNOIS : BILAN DE LA SAISON 2009 - 2010

Avant de dresser le bilan de la saison écoulée, le club vous invite à participer, à son tournoi de fin de saison, il est gratuit et ouvert à tous. Celui-ci se déroulera le dimanche 20 juin au complexe sportif Paul de Vivie, à 8 h 30.

Le nombre d'adhérents au PPCP a légèrement augmenté, soit 55 adhérents, réparti comme suit : 21 adultes dont 13 en compétition et 8 en loisir avec 2 femmes et 19 hommes et 34 jeunes dont 21 en compétition et 13 en loisir avec 8 filles et 26 garçons.

Avant la dernière journée de championnat, la situation est la suivante en compétition jeunes par équipes :

- benjamins, les deux équipes occupent les deux premières places en départemental 1 (Clément R., Morgan A., Thibault B., Vincent B. et Vincent F.)

- minimes : l'équipe occupe la 5^{ème} place en départemental 1 (Baptiste L., Daniel A., Nathan P.)

- cadets : les deux équipes occupent les 5^{ème} et 8^{ème} places en départementale 1 (Alexandre B., Guillaume P., Justine B., Simon D.) La 3^{ème} équipe est première en départementale 2 (Paul R. Théo R., Thibaud M.)

- juniors : l'équipe est 4^{ème} en départementale 2 (Agathe L., Marion F., Mathilde J.)

En ce qui concerne la compétition adultes par équipes, au niveau Championnat Départemental :

- Départemental 1, l'équipe 1 (Alexandre J., Damien F., Lionel C., Nicolas R.) termine première et accède à la pré-régionale.

- Départemental 2, l'équipe 2 (Christian P., Elisabeth F., Martin

N. Raphael K., Vincent M.) termine 4^e.

- Départemental 3, l'équipe 3 (Alexandre B., Anais B., Bernard A., Florian N., François F., Gwennaelle G., Michel L.) termine 3^{ème}.

Quant au Championnat découverte et avant la dernière journée de championnat, la situation est la suivante :

- L'équipe 1 est première, l'équipe 2 est seconde et l'équipe 3 est cinquième.

Pour la saison prochaine, le PPCP espère de nouveaux compétiteurs pour renforcer l'équipe 1 qui jouera en pré-régionale et l'arrivée de féminines qui font actuellement défaut chez les adultes.

Les membres du club vous donnent rendez-vous, samedi 4 septembre à la journée des associations. Ils seront présents pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement du Ping Pong Club Pernois. Dans tous les cas, n'hésitez pas à les rejoindre en contactant son secrétaire Michel Leprince au 04 90 61 26 59.



PERNES A CONNU UNE GRANDE JOURNÉE DÉDIÉE AU VÉLO, EN PRÉSENCE DE BERNARD HINAULT, POUR LE DÉPART D'ÉTAPE DU 68^e PARIS NICE

Les services municipaux, les associations pernoises, le Conseil général, l'Usep, l'Education Nationale, les associations sportives Vauclusiennes, les commerçants et artisans ont préparé, pendant de longues semaines, de départ de l'étape du 68^e Paris-Nice à Pernes, le 12 mars dernier, où étaient présents 22 équipes, 176 coureurs et 600 élèves. En parallèle de ce rassemblement, de nombreux ateliers liés à la petite reine étaient organisés dans la commune, grâce au partenariat avec l'Education nationale, le critérium Vaucluse de Pernes, le club de Bmx Pernois, le Vélocio Pernois, le comité départemental olympique, la MAIF, le comité départemental de cyclisme et l'Usep représenté par Magali Rey, sa déléguée départementale. De la sécurité routière en passant par la découverte des vélos et du musée comtadin du cycle jusqu'à l'ouverture de la route pour les coureurs, petits et grands étaient émerveillés (600 élèves du CE2 au CM2). Une rencontre entre Bernard Hinault, Gilbert Duclos Lassalle, grands champions du cyclisme français, et Christian Prudhomme, le directeur du tour avec les écoliers pernois était, également, organisée afin que les leaders puissent parler de leur carrière, leur choix et des incidences sur leur vie de famille, leurs peines et leurs joies. La journée s'est terminée dans la bonne humeur et la course Paris-Nice, avec la victoire de l'espagnol, Alberto Contador. Nul doute que les retombées économiques sur la ville ne sont pas terminées et que l'impact créé par cette étape comme toutes les compétitions cyclistes qui se déroulent à Pernes, auraient fait la fierté de Paul de Vivie, l'apôtre du cyclotourisme. Un grand bravo à tous et un grand merci au Conseil général pour son appui financier, aux organisateurs des 21 ateliers: club de Bmx Pernois, lubithèque, Fédération Française de Cyclotourisme, Maif, Critérium Vaucluse de Pernes, espace jeunesse, comité de la Fédération Française de Cyclisme de Vaucluse, l'office de tourisme, le service des sports, le musée Comtadin du cycle, le Conseil Général de Vaucluse, l'Office Central de la Coopération à l'Ecole, 'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} Degré et les exposants: USEP, CDOS, UFOLEP et CDT (vélo tourisme) et qui sait peut être que dans les 600 jeunes écoliers qui ont vécu cette journée, qui ont pu s'approcher des champions, il y aura un grand cycliste international.





1 2 Alberto Contador et les 175 coureurs vont prendre le départ

3 Beaucoup de monde au bord des avenues et des routes

4 Remise du maillot jaune à la Ville de Pernes en présence de François Pantagène Conseiller général, Gilbert Duclos-Lassalle, Nadine Pérès ancienne Conseillère régionale, Pierre Gabert Maire de Pernes, Christian Sollier adjoint aux Sports, Bernard Hinault, Christian Prudhomme et Michèle Fournier-Armand, présidente de la Commission des Sports au Conseil général de Vaucluse

5 Une des classes «reporters» en compagnie de Bernard Hinault

6 Arrivée de l'étape à Aix-en-Provence et la victoire de Peter Sagan

Autres photos : Les nombreuses animations proposées ce jour-là.



BMX PERNOIS : NOMBRE DE LICENCIÉS ENCORE EN HAUSSE... BRAVO!

Cette saison, les 170 licenciés confortent l'engouement de tous pour ce sport plaisir, qu'est le BMX. Les dirigeants remercient l'ensemble des parents pour leur implication dans la vie du club, les dix éducateurs bénévoles pour leur dévouement et l'ensemble des pilotes, petits et grands, pour leurs résultats, leur bonne humeur et leurs progrès.

L'entraîneur salarié, Léo Sube et l'éducateur bénévole Romain Herrero reviennent d'un stage fédéral (BF3), une formation spécifique BMX qui donne à l'équipe d'encadrement de nouveaux outils pédagogiques. Avec la nouvelle salle, construite par les services techniques de la ville, avec le mécénat des ciments CALCIA qui ont fourni les briques et le ciment, les cours théoriques et les analyses vidéo des courses pourront se prévoir et compléter, ainsi, les entraînements compétitions.

Des résultats remarquables à mi-saison

Sur les 7 manches de la coupe de Provence, le BMX Pernois inscrit une vingtaine de pilotes, petits et grands, qui défendent les couleurs de Pernes avec Brio. A noter provisoirement, la 1^{ère} place de Mathilde Bernard et la 3^e de Damien Pinsard. Mathilde et Damien sont déjà qualifiés pour la finale du Challenge Européen à Serre-Chevalier et le club attend beaucoup de bonnes places à l'inter région de Sarrians le 13 juin, pour la qualification des pilotes au Championnat de France à Serre-Chevalier pour les moins de 12 ans et les plus de 13 ans à Tregueux (Bretagne)

Le club compte dans ces rangs cette année 3 Elites et 3 Nationaux qui réussissent à tirer leur épingle du jeu lors des compétitions Nationales. Arthur Goarin rentre une finale Elite Coupe de France malgré ses études, Thibaut Recordier affirme son niveau dans la cour des grands avec plusieurs demi-finales (Classement 12^e National), Amaury Brousse, nouveau venu dans la catégorie National, s'octroie une finale en revenant de blessure... Et il reste encore 4 manches pour qu'Adrien Loron (qui s'était cassé la clavicule en mars) soit au mieux de sa forme et puisse lui, aussi, obtenir de bons résultats.

Le BMX Pernois est heureux et les félicite pour leurs excellents résultats qui permettent de promouvoir le BMX en général et le Club de Pernes-les-Fontaines, en particulier.



Photo Cyrille Lecointe

UN NOUVEL ELITE AU BMX CLUB PERNOIS...

Pour Moana Moo-Caille, le BMX est bien plus qu'une simple passion, il est sa vie... Lorsque en octobre, au moment des mutations, il décide de venir à Pernes (son père habite Pernes), nous ne pouvions que nous féliciter et l'accueillir chaleureusement.

Ce beau et grand jeune homme de 21 ans faisait partie du Pole France de BMX à Aix-en-Provence. Sa notoriété, son palmarès est déjà important : Champion du monde Junior en 2006, il rentre dans la cour des Elites, l'année suivante et s'affiche au 7^e rang mondial. Après une grosse blessure sur une manche de Coupe du Monde en 2008, il voit s'envoler sa qualification aux Jeux Olympiques de Pékin mais réussit malgré tout à être Vice-champion du Monde Elite en 2008.

Son investissement personnel, son travail, sa soif de victoire avec en ligne de mire les Jeux de Londres en 2012, lui permettent de se maintenir à un haut niveau : Pour cette nouvelle saison : trois victoires en Coupe de France 2010 et une 6^e place au Championnat d'Europe (manche d'Italie). Rêver, travailler, y croire est la devise de Moana ! L'arrivée de ce très bon pilote à Pernes, a permis à l'Union BMX Vaucluse d' étoffer ses effectifs Elite et ainsi de prendre la 1^{ère} place du classement de Division Nationale 1 à ce jour.



L'ÉQUIPE DE VOLLEY A REMPORTE LE TOURNOI INTER-ASSOCIATIONS



La 21^{ème} édition du tournoi inter-associations a rassemblé 12 équipes : le ping pong, l'élan basket pernois, l'espérance pernoise, le kik boxing, le personnel municipal, le volley, le badminton, le tennis, les sapeurs-pompiers, le critérium Vaucluse de Pernes, le judo, et un service municipal des sports créé « à l'arrache » en remplacement du club de Bmx. Les épreuves de cette année portaient sur une rencontre pétanque qui s'est déroulée au hameau des Vallayans, un ballon prisonnier et un parcours d'orientation, qui ont eu lieu au complexe sportif Paul de Vivie. Pour agrémenter la dernière journée, les organisateurs avaient prévu une course de brouettes où chacun a bien ri. Si l'équipe de volley a remporté la victoire de



cette 21^{ème} édition, les sapeurs pompiers, quant à eux, ont décroché, le trophée classe. Bien sûr toutes les équipes ont été récompensées par un apéritif et buffet offerts par la municipalité. Gageons que la bonne humeur qui règne au sein de ce tournoi, encourage les associations à participer encore plus nombreuses à cette manifestation !!!

BADMINTON : UNE PERFORMANCE DIGNE DES CHAMPIONS

Les jeunes Pernois n'en finissent plus de s'illustrer dans le badminton. C'est à Brest que leurs performances ont atteint le plus haut niveau: Tanguy Delval et Rémi Gallardo, qui concourraient en double dans la catégorie benjamins, se sont disputés, parmi plus de 230 joueurs, le titre très convoité de Champion de France.

Ils n'ont pas démerité et s'ils se sont inclinés en quart de finale, c'est sur le score serré de 22-20 / 23-21 ! Nul doute que les petits Pernois deviendront un jour ou l'autre de grandes stars... Bravo au Badminton Olympique de Pernes.



LES VALAYANNS

LE MUSÉE DE LA VIEILLE ÉCOLE : VISITE SCOLAIRE

Dans le cadre du projet d'école visant à connaître le patrimoine local et les traces du passé, les élèves de l'école maternelle d'Althen des Paluds (classes de petite et moyenne section de Mme Politano et Mr



Martel, ce dernier étant également, le Directeur) se sont rendus, fin mai, au musée de la vieille école des Valayans où les attendait la responsable, Thérèse Fahrner.

La visite s'est déroulée en deux temps, avec d'une part une approche des jeux de cour de récréation d'antan (billes, quilles, etc) et d'autre part, par la découverte de la vieille école avec :

- une mise en situation avec des leçons de choses, de calcul, d'écriture... Les enfants ont été attentifs, même si des petits doigts ont été trempés dans les encriers et imprudemment tachés

- une comparaison des objets visuels d'avant et d'aujourd'hui

- une présentation de la vie de l'écolier après la classe: devoirs sur la table de la cuisine, et travaux de couture (photo ci-contre: *Un abécédaire de 1867 signé Adrienne Guintrand, le même nom de famille que le petit garçon qui pose ce jour là*).

Ouverture estivale du musée : Pour la saison estivale, le musée ouvrira ses portes, à partir du dimanche 6 juin. C'est une petite mairie typique des années 1930 qui s'ouvre à la visite de la vieille école, pour une incursion dans le passé du hameau des Valayans et de ses habitants, et qui réveille des souvenirs de jeunesse quelquefois teintés de nostalgie. C'était le temps de l'école communale, avec ses pupitres en chêne, ses encriers en faïence incorporés, son encre violette, son porte-plume et ses plumes Sergent-Major qui dessinaient les pleins et les déliés, le bureau du maître, son poêle, ses cartes de géographie, le temps du certificat d'études, prestigieux examen, du bonnet d'âne, du papier buvard, des bons points et des images...



- Le musée est ouvert le samedi de 15h à 18h30 et le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h30, en été, du 6 juin au 19 septembre 2010; l'entrée est gratuite. Pour les visites en groupe ou périodes hors saison, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme au : 04 90 61 31 04.

PASSE TEMPS D'HIVER: UNE NOUVELLE ASSOCIATION AUX VALAYANS

Une nouvelle association est née au hameau des Valayans, elle se nomme «Passe Temps d'Hiver». Son siège social est situé au 98 place de la Mairie, et elle est présidée par Christine Gautier qui, également, trésorière, tandis que Martine Moreau en est la secrétaire.

Avec «Passe Temps d'Hiver» vous participerez à des lotos, parties de belotes ou de scrabbles comme de rami.

LES VÉTÉRANS VALAYANNAIS FONT LA FÊTE



Chaque année depuis 5 ans, l'Association Sportive des Valayans organise son tournoi, le premier samedi de juin. Un tournoi amical, style mini championnat, avec une dizaine d'équipes de vétérans qui vont se rencontrer et disputer des matchs de football, le temps d'une journée, le 5 juin prochain. L'ambiance est conviviale, une pose est effectuée entre 12h et 14h30, le temps de déguster des grillades et de se désaltérer. Les participants au tournoi viennent de Montfavet, Sorgues, Vedène, Velleron, Rognonas (13), Aubord (30) et deux équipes sont composés de joueurs des entreprises «Cayol combustible», du «Bar de la Nesque» et de «Color Auto».

Les quatre premières équipes disputeront les demi-finales puis la finale. La remise des prix se fera vers 17h30 en présence des personnalités et de quelques sponsors.

Mais les Vétérans Valayannais ne s'arrêtent pas là! Au mois d'octobre, ils ont décidé d'organiser une soirée disco. Pour y participer, mieux vaudra venir déguisé!!!! Apéritif et repas seront servis aux participants qui pourront danser, toute la nuit, au rythme des années 80. Mais quand cela se passera-t-il? Vous le saurez en lisant la Dimanchée des Fontaines, car au moment où nous imprimons cet article, l'Association Sportive des Valayans n'a pas encore pu arrêter la date précise...

PASSATION DES POUVOIRS A L'AMICALE VALAYANNAISE DE LECTURE Merci Mme Fahrner !

Dans le cadre de la bibliothèque, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2010, les membres de « l'Amicale Valayannaise de Lecture » ont procédé au changement de bureau.

Après avoir œuvré durant 35 ans en qualité de membre actif dont 12 ans de présidence, Thérèse Fahrner passe le relais en conservant un poste de « membre honoraire actif » auprès de la nouvelle équipe composée de Nicole Gomez, présidente, Andrée Barrieu, trésorière avec Béatrice Garcia, comme adjointe, Hélène Rebkowicz, secrétaire avec Marilia Jorge comme adjointe.

Le verre de l'amitié a clôturé cette conviviale assemblée. Bienvenue à cette nouvelle équipe qui rappelle que la bibliothèque dispose de 4 100 ouvrages pour adultes et 1 200 pour la jeunesse. La cotisation annuelle est de 25€ par famille, le prêt est gratuit pour les enfants du village. La bibliothèque est ouverte chaque mardi de 16h30 à 19h.

UNE NAVETTE ENTRE PERNES ET LES VALAYANS POUR LES SENIORS ?

Une enquête est menée, actuellement, par le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité concernant la possibilité de créer une liaison minibus entre les Valayans et Pernes pour les plus de 65 ans. Vous êtes seniors Valayannais, votre avis nous intéresse !

Afin de pouvoir envisager la création de cette navette, une ou plusieurs fois par semaine, merci de bien vouloir répondre à cette enquête en contactant Nicole Neyron ou Christelle Fléchaire au 04 90 61 45 05 qui recevront vos avis sur les deux ou trois questions qui vous seront posées. Toutes vos idées sont les bienvenues dans cette enquête, n'hésitez pas à les partager avec Nicole et Christelle et merci pour votre coopération !

INFO PUB
 200€ le pavé 1/8
50 € pour les artisans et commerçants pernois
 mairie de Pernes : François VACHET
 tél. : **04 90 61 45 12**

infos services

PERNES-LES-FONTAINES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES



Eurl GARAGE CHAUD
 Réparateur Agréé
 CITROËN
 470 les Coudoulets
 84210 Pernes-les-Fontaines
 tél. : 04.90.61.37.28
 RÉPARATION MÉCANIQUE TOLERIE
 VENTE VÉHICULE NEUF ET OCCASION



Fabricant de meubles massifs
 et cuisines personnalisées.
 Agencement de meubles sur
 mesures. Copie d'ancien.
 1 100 m² d'exposition de
 meubles de qualité.
 Chaises - Salons - Literie
 Listes de mariages
 ROUTE DE CARPENTRAS **04 90 61 32 56**



PASCAL ET VÉRONIQUE BÉVÉRAGGI
Jardinerie DES FONTAINES
 anciennement Les Massifs de Provence
 PLANTES - PÉPINIÈRES - DÉCORATION - CONSEILS ET
 DEVIS GRATUITS - EMBALLAGE CADEAUX - LIVRAISON
 du lundi au sam. : 9h-12h15/14h-19h - dim. : 9h-12h30/14h30-18h30
 723 GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
 pascal.beveraggi@wanadoo.fr **04 90 66 41 22**

MAS de la BONOTY
 Restaurant gastronomique
 OUVERT MIDI ET SOIR DU MERCREDI AU DIMANCHE
 MENUS A 22 € - 30 € - 55 € - 68 €
 Contactez-nous pour les menus des Fêtes
 Chemin de la Bonoty - 84210 Pernes-les-Fontaines
 Tél. : 04 90 61 61 09 - E-mail : infos@bonoty.com
 Fax : 04 90 61 35 14 - Internet : www.bonoty.com



A.F.C.
 → Dépannage → Entretien → Installation froid/chaud
 → Climatisation réversible → Entretien climatisation
 → Pompe à chaleur piscine → Energies renouvelables
 → Chauffage solaire → Entretien solaire
 1676, PETITE ROUTE DE CARPENTRAS
 arduinimichel@aol.com
 port. 06 26 57 81 66 **04 90 66 55 04**

ELAGAGE À FLO
 Taille douce, gros démontage
 Abattage délicat
 Débroussaillage
 Entretien parcs & jardins
 Taille de haies
 Florent GUERRA
 1699 route de Sudre
 elagageaflo@orange.fr **06 17 19 18 51**

SARL BASTIDON
 EBENISTERIE
 MENUISERIE
 AGENCEMENT D'INTÉRIEUR
 COPIE DE STYLE
 ZAC PRATO 3 - PETITE ROUTE DE CARPENTRAS
 ALLÉE DU MISTRAL
04 90 37 67 26

AB ÉLECTRICITÉ
 Alberto BALSAMO
 Électricité Générale et Dépannage
 Spécialisation Eclairage, Domotique,
 Courant Faible, Automatismes Portail,
 Interphone, Installation Electrique Piscine
 89, L' AUDIFRÈTE
 abelectricite@wanadoo.fr **tél-fax : 04 90 30 18 25**
06 13 19 03 92

ZOOM SUR UN SERVICE MUNICIPAL, OU PLUTÔT DEUX : LES SERVICES COMMUNICATION ET CULTUREL QUI ONT DÉMÉNAGÉ DANS LEURS NOUVEAUX BUREAUX

L'un et l'autre de ces services viennent d'emménager au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, dans les locaux précédemment utilisés par la Police Municipale, vous permettant ainsi d'être accueilli dans de meilleures conditions.

Permanences et heures d'ouverture de ces services : du lundi au mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et du jeudi au vendredi : de 9 h à 12 h.

LE SERVICE COMMUNICATION

Sa carte d'identité : le service communication travaille en partenariat avec les différents services municipaux, les différentes associations, les Sorgues du Comtat et les médias. François Vachet en est le responsable, Corinne Rubio est l'infographiste et Sandrine Charvet est rédacteur et assistant.

Son rôle et son fonctionnement : Outre l'accueil physique et téléphonique, le service communication réalise le journal de Pernes, la revue de presse hebdomadaire, la Dimanchée des Fontaines, les rendez-vous de fin de semaine, des documents événementiels, de multiples guides aussi bien pour les associations, services municipaux que pour l'information des médias, appui aux associations pour leur propre communication. Rédaction, photographies, infographie, gestion du site internet, régie publicitaire, photothèque municipale sont, également des tâches allouées au service communication.

Contacts du service communication :

- François Vachet : 04 90 61 45 12, f.vachet@ville-pernes-les-fontaines.fr
- Corinne Rubio : 04 90 61 45 11, c.rubio@ville-pernes-les-fontaines.fr
- Sandrine Charvet : 04 90 61 45 00 poste 514, com@ville-pernes-les-fontaines.fr



Corinne Rubio, Sandrine Charvet, François Vachet et Georgia Neyron

LE SERVICE CULTUREL

Sa carte d'identité : le service culturel travaille en partenariat avec les différents services municipaux, les différentes associations et les structures touristiques.

Son rôle et son fonctionnement : Georgia Neyron gère le secrétariat de Didier Carle, adjoint à la culture, au patrimoine et au tourisme et de Marie-France Bourdon, conseillère municipale déléguée aux fêtes et aux cérémonies.

Ses missions culturelles consistent à aider les associations à se développer, gérer, avec les référents, le personnel et l'utilisation de la bibliothèque, du centre culturel, du camping, des musées, de la chapelle des pénitents blancs, à organiser des animations et manifestations municipales rattachées au service culturel. Elle est aussi chargée de la gestion des photocopies pour les associations, et concernant la restauration du patrimoine, participe à l'élaboration des dossiers de demande de subvention, du suivi et de l'organisation des chantiers associatifs.

Contacts du service culturel et pour les rendez-vous de l'adjoint et de la conseillère : 04 90 61 45 14 culture@ville-pernes-les-fontaines.fr

Didier Carle, adjoint à la culture, au patrimoine et au tourisme, reçoit les lundi et mercredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous et Marie-France Bourdon, conseillère municipale déléguée aux fêtes et aux cérémonies, assure une permanence les lundi et mercredi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

INSTALLATION DE PANNEAUX PUBLICITAIRES ET PRE ENSEIGNES : SUIVRE LE RÈGLEMENT

La multiplication des panneaux publicitaires, enseignes et pré-enseignes qui conduit à une dégradation de la qualité paysagère et rend difficile la perception de ces dispositifs et la lecture des messages, nous impose de rappeler les règles qui s'y rapportent.

Tous les panneaux publicitaires et pré enseignes sont soumis à déclaration préalable.

Hors agglomération, la publicité est strictement interdite (loi 79.1150 du 29 décembre 1979 art. 6) sauf :

- dans les zones de publicité autorisée délimitées par un groupe de travail.

- pour les établissements particulièrement utiles pour les personnes en déplacement (hôtels, restaurants, camping, garage, stations service, centres commerciaux, monuments historiques et sites), dans la limite de 4 panneaux par établissement.

- pour des activités liées à des services publics ou d'urgence, dans la limite de 2 panneaux par activité.

- pour des activités s'exerçant en retrait de la voie (artisans, industries), dans la limite de 2 panneaux par activité.

- pour des activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales, dans la limite de 2 panneaux par activité.

Prescriptions relatives aux inscriptions, dimensions et conditions d'implantation pour les établissements bénéficiant d'une des 4 dérogations ci-dessus :

- interdiction de toute similitude d'inscription ou de symbole correspondant à un panneau de signalisation (décret 76-148 du 11 février 1976 art. 3 et 4).

- dimensions maximales : 1,50 m de longueur, 1 m de hauteur (décret 85-211 du 24 février 1982 art. 14).

- implantation interdite sur domaine public (arrêté du 17 janvier 1983 art. 1).

- implantation interdite dans les carrefours (arrêté du 17 janvier 1983 art. 1).

- implantation interdite à moins de 100 m d'un monument historique et dans le champ de visibilité.

- implantation interdite à plus de 5 kms de l'activité (10 kms pour monuments historiques (décret 82-211).

- implantation interdite à moins de 5 m du bord de chaussée (arrêté du 17 janvier 1983 art. 1).

- nécessité d'une autorisation dans le périmètre de protection des

sites, monuments, secteurs sauvegardés et parcs naturels (loi 79-1150 du 29 décembre 1979 art. 17).

En bordure des routes départementales l'autorisation est délivrée par le Conseil Général ⁽¹⁾, en bordure des routes communales, l'autorisation est délivrée par la Mairie ⁽²⁾. Une demande écrite doit être envoyée avec le descriptif du panneau (dimensions, texte, logo, couleurs,...) ainsi que le lieu précis de la future implantation.

⁽¹⁾ Agence routière du Conseil Général, Les Safres, Avenue Bel Air 84200 Carpentras

⁽²⁾ Service de l'urbanisme, BP77, 84210 Pernes-les-Fontaines

ENSEIGNES

La forme ou l'image apposée sur le bâtiment où s'exerce l'activité concernée est soumise à une réglementation spéciale à ce sujet (décret 82-211 du 24 février 1982 art. 1 à 7).

Toute installation qui n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable est verbalisable.

SANCTIONS :

- de 7,62 à 1524,49€ d'amende cumulables avec 8 jours d'emprisonnement par panneau et par infraction, peine doublée en cas de récidive,

- dépose d'office par arrêté du commissaire de la république après mise en demeure,

- 15,24 € d'amende par jour à dater de la mise en demeure en valeur janvier 1980.

En agglomération, la publicité peut être autorisée sous réserve du respect de critères précis. Dans le centre ville, le secteur de la ZP-PAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager), les dossiers sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Pour tout le reste de la ville, les dossiers sont soumis pour avis à l'architecte conseil de la commune.

En résumé, il est indispensable avant de commander tout panneau, enseigne, préenseigne d'adresser en mairie une demande d'autorisation. Pour tout renseignement, téléphonez au service urbanisme au 04 90 61 45 02.

Le bureau est ouvert : le matin, uniquement sur rendez-vous pour le dépôt des dossiers (permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, ...) Et tous les après-midi, sans rendez-vous pour les renseignements, du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 13 h 30 à 16 h.

LOU TOURÉOU PERNEN SE SOUVIENT DE SES DÉBUTS AVEC QUELQUES GRANDS MOMENTS!

A Pernes, on fait courir les bioù⁽¹⁾ depuis très longtemps. Avant la guerre, c'était dans des ronds de charrettes qui servaient d'arène. Moi, je veux vous parler d'une période moins lointaine (quoique...) puisque le club taurin a été créé en 1957. Dès l'année suivante, une course était organisée. Bien sûr, pour nous les enfants, l'entrée était gratuite et nous n'aurions pas manqué une course!

Une amorce de carrière de raseur : Dans notre bande du quartier de Villeneuve, le plus mordu était Jean-François Carretier. Dès qu'il a pu sauter la barrière, il a été dans l'arène. Et nous l'admirions, Jeannot, car nous, nous restions à l'abri...

Après les cocardiers de la course, réservés aux raseurs professionnels, il y avait la vachette pour les amateurs. Ses cornes avaient des protections (boules métalliques ou fourreaux de cuir) mais ça faisait mal tout de même!

Il y a eu bien sûr quelques « barrulado »⁽²⁾, un short déchiré qui a obligé Jeannot à revenir chez lui avec sa chemise comme pagne... Mais, rapidement, il a eu « le biais » comme on dit ici. A tel point que les raseurs lui confiaient parfois leur « crochet » pour qu'il attrape la cocarde. Et il y arrivait! Il gagnait même des sous! Il est allé jusqu'à Méjanas, le fief de Paul Ricard, pour participer à des courses d'amateur.

Selon un article de journal, il aurait même relevé le niveau d'une course particulièrement ennuyeuse. Notre



copain, on le voyait parti pour une carrière de raseur, peut-être même, encore plus, de matador! Cependant, il faut vivre et gagner sa croûte. Alors, la profession de boucher s'est substituée au rêve de gloire. Elle ne lui a pas trop mal réussi mais, quand il voit des jeunes courir dans l'arène, s'il ne se retenait pas, tè, il irait faire un dernier raset!

La fugue de « Gaby » : A l'occasion, on vous racontera qu'un cocardier du manadier Paul Laurent, « Gaby », s'est enfui des arènes avec son simbeù⁽³⁾ et n'a été récupéré qu'au bout « d'un certain temps ». Mais personne ne pouvait citer une date

exacte! A partir de données telles que « les blés n'étaient pas fauchés » et « c'était l'époque des communions », le président du club, André Lauzier, et moi avons mené l'enquête dans les journaux aux Archives Départementales. Finalement, une lettre de l'assureur évoquant un jugement du 13 février 1962 a permis de situer l'année: 1960 et la date: mai ou juin. Voici ce qui a pu être établi.

Le dimanche 12 juin 1960, le 5^e taureau, « Gaby », fait sauter les planches de la barrière et se jette contre les câbles ceinturant l'arène démontable. Un serre-câble casse et le câble se détend. Le taureau étant engagé passe de l'autre côté. Personne ne bronche sur les gradins et le taureau passe derrière. Le manadier s'empresse de manoeuvrer son char⁽⁴⁾ et lâche le simbeù censé ramener le cocardier. Mais, au moment de remonter dans le char, les animaux prennent peur et s'échappent. Ils traversent le canal et s'enfuient. Au passage (frayer? bousculade?) une femme tombe. Elle portera plainte, d'où le jugement qui nous met sur la piste.

Les pompiers et les gendarmes poursuivent les taureaux mais ils se perdent dans les collines. Le manadier revient le lendemain avec des gardians et des chevaux.

Il est difficile de localiser les fuyards: on les voit partout!

Les chevaux camarguais ne sont pas adaptés aux chemins caillouteux. Un centre équestre prête des chevaux ferrés.

Finalement, d'après les journaux, le cocardier « Gaby » est attrapé au lasso près d'Entraigues. Le simbeù isolé, estimé plus dangereux et de moins grande valeur (?), est proprement abattu au fusil à la demande des gendarmes.

Sur ces faits, chacun brodera son anecdote et créera « La légende de Gaby ». Combien a duré la fugue? Pour un des journalistes, les taureaux étaient récupérés dès le lundi matin... mais on pense pas plus de trois ou quatre jours.

Un dernier détail: en Provence, le simbeù est appelé aussi « dompteur ». Un journaliste, peu expert en bovine, en a fait le nom du cocardier. Et Gaby est devenu le malheureux simbeù. Pourvu d'un prénom plus ou moins féminin, il ne pouvait être qu'une « vache »!

« Gaby » ne fera pas une carrière mémorable. Il semblerait qu'il soit mort d'une pneumonie contractée dans l'eau froide des Sorgues. Mais il a laissé un souvenir tel que les vieux Pernois en parlent encore, cinquante ans après sa fugue!

Pour le Club Taurin P. Ricard
« Lou Touréou Pernen ».

Henri GIRAUD

⁽¹⁾ Les taureaux réservés à la course sont castrés pour éviter qu'ils ne se combattent. Ce sont des boeufs, « bioù » en provençal.

⁽²⁾ « barrulado »: quand l'animal vous fait rouler...

⁽³⁾ Le « simbeù » est le taureau qui obéit à la voix du gardian et qui montre le chemin au troupeau. On l'envoie dans l'arène récupérer le taureau qui ne veut pas regagner le toril.

⁽⁴⁾ La bétailière est appelée « char » en Camargue.



Gaby à l'honneur sur la photo et dans l'article, parus dans «le Provençal», cette année-là.

Pour revivre des bons moments
tauromachiques, rendez-vous
les 14, 15, 17 août, à 16 h 30,
aux arènes municipales

« QUESTION DE LANGAGE »



A la relecture, dans le précédent Journal de Pernes, des textes de l'opposition et du maire sur le langage, double pour les uns, vrai pour les autres, on se rend compte que la réponse technique du maire élude complètement le problème de la prise de décision vis-à-vis non seulement des élus de l'opposition, mais également des Pernois. On peut se poser la question du degré de connaissance des élus de la majorité, qui probablement découvrent les décisions du maire quelques jours avant le conseil municipal, et n'auront que la possibilité de lever le bras durant la séance d'enregistrement des votes. Nous nous plaignons, nous les Français, à plus de 60 %, de la dérive monarchique que prend le gouvernement en place, où un homme élu au suffrage universel, s'empare de tous les sujets, et décide des lois, avant que le parlement en ait débattu.

Les gouvernements locaux sont bien souvent à l'image de l'exécutif, réduit à un seul homme, comme si le statut et la fonction des maires français s'alignaient toujours plus sur ceux du président de la V^e République.

Le fait que le maire soit élu au second degré par le conseil municipal n'est pas sans conséquences : il devient ainsi le chef tout puissant de l'assemblée et le maître des adjoints qu'il nomme à sa convenance alors que lui reste « intouchable ».

Pourtant en Europe les choses bougent, la tendance dans onze Etats de l'union est à l'élection directe des maires, et à la mise en place à la fois de procédures de destitution (motion de censure de l'assemblée, référendum d'initiative populaire) et d'équipes collégiales de direction.

En France, la démocratie délibérative est en voie d'extinction. Les conseils municipaux sont muselés par le maire et ses adjoints. Ils se réunissent pour des votes d'enregistrement. Il reste à l'opposition, l'indignation, la révolte, (le travail sur les dossiers étant rendu quasi impossible), et les maigres moyens de communication dont elle dispose pour alerter la population des abus de pouvoir, des abus en tous genres, et parfois des délits.

La France détient le record d'âge des maires, (57 ans) et de longévité de mandat (dix-neuf ans). Ce faible renouvellement est synonyme de fermeture aux jeunes, aux minorités visibles, aux femmes (11% de maire en 2001).

Enfin les intercommunalités dépolitisent la gestion locale, elles mettent en place des conseils et des présidences élus au deuxième degré, voire au troisième, échappant ainsi au regard des électeurs.

Ces structures votent des budgets propres dans une totale opacité, conçues pour des missions, elles deviennent de nouvelles administrations de gestion, doublonnant celles des communes membres.

Le citoyen en général se détourne de plus en plus de l'élection municipale, (à Pernes le taux de participation à l'élection municipale de 2008 était de 69 %) la démocratie municipale est malade, alors que l'Europe expérimente la démocratie participative, et les pouvoirs locaux évoluent vers plus de clarté et de responsabilité.

Le pouvoir local pernois est bien dans la tendance nationale : opaque, méfiant des choses nouvelles, nostalgique du passé, et bien décidé à ce que rien ne change. La parole prise à 99 % par le maire, où le « je » domine dans les conseils municipaux, nous dit avant tout : vous m'avez élu, maintenant laissez moi régner.

Gérard Louchène, Annie Rey, Françoise Desjames et Mario Moretti, conseillers municipaux de l'opposition.

FINANCES LOCALES SAINES RÉSULTATS 2009 ET PRÉVISIONS 2010

Conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune assure l'insertion dans cette publication des données synthétiques sur la situation financière de la commune contenues dans le compte administratif (CA) 2009 et dans le budget primitif (BP) 2010 (décret n°93-570 du 27 mars 1993). Ces données synthétiques se présentent, d'une part sous la forme de ratios calculés respectivement à partir de chiffres définitifs relevant de la gestion 2009 et, d'autre part, à partir des chiffres prévisionnels contenus dans le budget primitif 2010. La population prise en compte est la dernière population recensée.

Les chiffres ressortant de l'exercice 2009 (à partir du CA 2009)

1 - Dépenses réelles de fonctionnement/habitant : 743,65 €
2 - Produit des impositions directes/habitant : 393,82 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement/habitant : 909,15 €
4 - Dépenses d'équipement brut (y compris travaux en régie)/habitant : 92,81 €
5 - Encours de la dette (au 31/12)/habitant : 533,26 €
6 - Dotation globale de fonctionnement/habitant : 196,80 €
7 - Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 57,56 %
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (cf. fiche DGF N-1 & données N - 2) : 138,98 %
9 - Dépenses de fonctionnement (hors régie) et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement : 86,29 %
10 - Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement : 10,20 %
11 - Encours de la dette (au 31/12)/recettes réelles de fonctionnement : 58,66 %

Les chiffres prévisionnels 2010 (à partir du BP 2010)

1 - Dépenses réelles de fonctionnement/habitant : 772,75 €
2 - Produit des impositions directes/habitant : 404,04 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement/habitant : 872,77 €
4 - Dépenses d'équipement brut (y compris travaux en régie)/habitant : 456,35 €
5 - Encours de la dette (au 01/01)/habitant : 533,26 €
6 - Dotation globale de fonctionnement/habitant : 196,98 €
7 - Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 57,10 %
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (cf. fiche DGF N-1 & données N - 2) : 138,98 %
9 - Dépenses de fonctionnement (hors régie) et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement : 93,13 %
10 - Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement : 52,29 %
11 - Encours de la dette (au 31/12)/recettes réelles de fonctionnement : 61,10 %

Lors de sa séance du 24 février dernier, le Conseil Municipal a examiné et adopté le compte administratif pour l'exercice 2009. Ce document de synthèse retrace l'intégralité de la gestion 2009, en conformité avec la comptabilité du Trésor Public. Les résultats de clôture sont les suivants :

• **Résultat de fonctionnement** : excédent de 1893837 € dont 1572738 € proviennent du seul exercice 2009. Ce résultat a permis d'affecter 1,3 M€ au financement des investissements communaux. Grâce à ce montant d'autofinancement, le budget de 2009 a pu, cette année encore, être équilibré sans recourir à l'emprunt. L'absence de nouvel emprunt dans les financements communaux s'avère être un indicateur financier très favorable aux finances de la ville, car le niveau de la fiscalité communale est resté inchangé et à un niveau modéré (en comparaison avec la moyenne des villes vauclusiennes de la même strate démographique). De surcroît, le faible endettement communal confère à la ville des marges de manœuvres appréciables qui pourraient, dans l'avenir, être exploitées selon les besoins, les futurs programmes d'investissement et la conjoncture du moment.

• Excédent définitif de clôture de l'exercice 2009 : 590 762 €. Ce résultat positif est le fruit de la gestion très rigoureuse dont fait preuve la municipalité dans l'exécution de son budget. Cette gestion s'avère d'autant plus nécessaire qu'elle s'inscrit dans une période de crise économique et de grande incertitude pour la conjoncture à venir. L'excédent disponible de 590 762 € est repris au budget communal de 2010 et participe à ses financements.

Le budget communal 2010 a été établi en répondant aux objectifs suivants fixés par la municipalité :

- Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement en persévérant dans une gestion rigoureuse ;
- Favoriser la part d'autofinancement dans l'équilibre budgétaire. Ceci permet de consolider le budget en marginalisant le recours aux emprunts bancaires ;
- Reconduire les taux d'imposition sans augmentation (les taxes restent identiques depuis 2005) ;
- Programmer les opérations d'équipement prioritaires, répondant aux besoins de la commune. Parmi celles-ci, citons les opérations principales qui sont inscrites et financées dans le budget 2010 :
 - Extension du complexe sportif avec création d'une 2^{ème} salle omnisports
 - Extension du bâtiment ludothèque-bibliothèque : projet en cours
 - Acquisition de terrains pour constitution de réserves foncières
 - Acquisition de bien immobiliers pour création de logements et d'activités.
 - 1^{ère} tranche de travaux d'aménagement de l'hôtel de ville.



ACAP est là !

bienvenue

LES ANIMATIONS

FÊTES DES MÈRES

L'Association des Commerçants et Artisans Pernois a présenté un grand jeu pour la Fête des Mères, du 18 mai au 30 mai 2010.

Pour participer, il suffisait de retirer des tickets de tombola chez les commerçants participants (identifiés par une affiche), photo affiche

LE TIRAGE AU SORT: A l'heure où nous imprimons ces pages, le tirage au sort n'a pas encore eu lieu et nous ne pouvons pas vous communiquer le nom des heureux gagnants.

DOTATION: 60 bons d'achats d'une valeur de 50 € à dépenser les 11 et 12 juin 2010 chez chacun des commerçants participant à l'opération, un bon d'achat de 50 € par commerçant.



Tous les commerçants et artisans qui souhaitent adhérer à l'ACAP peuvent nous contacter au: 04 90 61 45 18. – www.acap84.com - contact@acap84.com

PRIX DU CONCOURS DE DESSIN DE PÂQUES

Cette année encore, l'association des commerçants et artisans avait organisé un concours de dessin pour les enfants. Ces derniers ont rivalisé d'imagination et d'ingéniosité, chaque œuf de Pâques était original et comme toujours, le choix s'est terminé par un tirage au sort du gagnant. C'est ainsi que Lucile est venue à la pâtisserie Battu avec son papa, récupérer l'œuf de Pâques en chocolat qu'elle avait gagné.



DURANT LES TRAVAUX, LES COMMERCES RESTENT OUVERTS

Pour le mieux-être des Pernois et de nos visiteurs, les travaux autour du Centre culturel des Augustins se poursuivent (enfouissement des réseaux, réfection de chaussée et de trottoirs). Les trois commerces: Le Fil du Temps, Le Haricot Magique et Le Coin de la Maison, ainsi que le cabinet dentaire Luc Fléchaire, continuent leurs activités. N'hésitez pas à leur rendre visite, leur accessibilité est possible en permanence et ils se feront un plaisir de vous accueillir.

FÊTE DU MELON : LE 14 JUILLET



Venez nombreux sur le quai de Verdun, le 14 juillet prochain, déguster des bons melons pernois. (voir programme dans l'encart central)

« VÉRIFICATIONS ENQUÊTES RECHERCHES INVESTIGATIONS FILATURES » : AGENCE DE RECHERCHE PRIVÉES

Après 18 ans de Police judiciaire, Céline Cros, ancien capitaine de Police à la « Crim' » vient d'ouvrir sur Pernes, l'agence de recherches privées « V.E.R.I.F ». Aujourd'hui, elle met les connaissances, les techniques et le savoir-faire acquis tout au long de sa carrière au service du secteur privé... à votre service.



Oubliez les idées reçues : pas d'imperméable, de store vénitien ou de bouteille de whisky dans une ambiance tamisée... Place à la discrétion, à la patience, à l'ingéniosité, aux nouvelles technologies, au professionnalisme... L'agence « V.E.R.I.F » a pour mission et pour priorité « la recherche de preuves, la découverte d'indices et de tout élément utile à la manifestation de la vérité ». Son but : « établir la vérité », son atout : « un grand professionnalisme ».

Compétente dans tous les domaines d'enquête, elle est spécialisée dans la surveillance, la filature, l'enquête et la contre-enquête pénales. Mais elle intervient également dans de nombreux autres cadres d'enquêtes: - Pour les particuliers: enquêtes de moralité, recherches de personnes disparues, de débiteurs ou d'héritiers, vérifications d'emploi du temps: enfants (crainte de racket, d'addiction), employé, enquête liée au procédure de divorce (preuve de l'adultère, constat de vie en communauté, solvabilité financière...) - Pour les entreprises: recherches de débiteurs, vérifications de CV, enquête de pré-embauche, contrôle du personnel (arrêt de travail abusif ou non respect des heures de sortie, vérifications des déplacements – emploi du temps, travail dissimulé), vol, escroquerie, abus de confiance... - Pour les assurances: fraudes, recherches de bénéficiaires d'assurance-vie...

Dans ses enquêtes, l'agence « V.E.R.I.F » vous garantit: - La sécurité: étude préalable de votre dossier et devis gratuits (prise en considération de votre demande, de sa légitimité, de vos besoins, des moyens à mettre en œuvre, du délai estimé...) - La confidentialité: secret professionnel oblige! - La légalité: un strict respect des lois et du code de déontologie de la profession - La délivrance, à l'issue des missions de rapports circonstanciés, datés et signés recevables devant les tribunaux - La confirmation en justice, à sa demande, des éléments recueillis au cours de l'enquête. Une autre demande ou une simple question? N'hésitez pas à contacter l'agence « V.E.R.I.F ». C'est avec grand plaisir qu'elle répondra à vos interrogations.

**CONTACT : V.E.R.I.F – 652, allée de la Prato - 84210 Pernes
Tél.: 06 71 37 73 31 - Fax: 09 72 14 10 01 – www.agence-verif.com - celine.cros@agence-verif.com**

THE ENGLISH LESSON: DO YOU SPEAK ENGLISH?

Vous souhaitez parler anglais? Vous voulez améliorer votre anglais? Votre enfant a des difficultés avec l'apprentissage de l'anglais? Alors n'hésitez plus et contactez Céline Budiel! Initiation à l'anglais, soutien scolaire, perfectionnement, français pour anglophones, Céline propose des cours particuliers, des cours collectifs (3 à 4 personnes maximum) pour les enfants, adolescents, les adultes, en centre ou à domicile et à partir de 10 € de l'heure.



CONTACT : The English Lesson - Céline Budiel - 170 Rue Victor Hugo - tel84210@yahoo.fr ou 06 07 08 95 65 ou 04 90 60 20 23.



ACAP est là !

bienvenue

UB +

1

TPE, Artisans, Commerçants, Professions Libérales, Créateurs d'entreprises, vous avez besoin d'une partenaire administrative et/ou commerciale quelques heures par semaine, par mois, par an, «un bure@u en +» vous propose ses services en gestion administrative et commerciale. En télétravail (bureau à Pernes-les-Fontaines) ou intervention autonome sur site, Véronique Ragazzi vous permet d'externaliser, en toute confidentialité, une partie de vos travaux administratifs ou commerciaux (facturation, administration des ventes, relances commerciales, impayés, courriers... (liste non exhaustive).. Sachant que vous occupez environ 30% de votre temps à la gestion et environ 20% à la prospection commerciale (et même 50% au début de votre création d'entreprise), UB+ vous propose de sous-traiter une partie de ce temps précieux que vous n'optimisez pas pour votre métier propre. N'hésitez pas à contactez UB+.

CONTACT : UB+ - Véronique Ragazzi
Tél.: 04 90 6153 38 - Port.: 06 79 38 06 87
- Courriel : ubplus@orange.fr



AUTOMOBILES PASSION: Ets ROSSETTI Daniel

2

Après avoir passé quinze années, dans le milieu de la réparation et la vente de véhicules automobiles, Daniel Rossetti a décidé de mettre à profit son expérience et son savoir-faire. Aujourd'hui, il vous propose à la vente, des véhicules d'occasion (particuliers et utilitaires) révisés, contrôlés, garantis et accessibles à tous les budgets. Envie d'un véhicule particulier? Daniel Rossetti se met en quête via une recherche personnalisée, il assure, également, l'entretien de votre véhicule, quelque soit son âge. Vous envisagez de changer de voiture, alors ayez le bon réflexe et contactez Automobiles Passion!

CONTACT : Automobiles Passion - Ets Rossetti Daniel - 713 chemin de la Prato (accès par la zone de Prato 1) - 84210 Pernes-les-Fontaines - Tél. : 06 85 84 40 80 courriel : automobiles-passion@orange.fr



UNE AUTRE VIE

3

Depuis février 2010, Dominique Mascalchi a ouvert sa société de services à domicile «Une autre vie». Aide à domicile, aide au ménage, accompagnement à vos rendez-vous chez le médecin, courses, etc., aide aux repas et à la toilette sont autant de services que cette entreprise pourra réaliser afin de vous aider dans votre quotidien.

Alors n'hésitez pas à faire appel à «Une autre vie»

CONTACT : «Une autre vie» - Mme Mascalchi Dominique - 19, place Reboul - 84210 Pernes. Tél. : 06 68 10 75 43



HM TOITURE

4 ET RENOVATION

Hanséric Mouchez vient de créer son entreprise de couverture et de rénovation de l'habitat. Il vous propose ses services pour la construction et la rénovation de votre toiture, la couverture, l'étanchéité, la pose de fenêtre mais, également, pour tous les travaux de maçonnerie, placoplâtre et pose de parquet, dont vous pourriez avoir besoin. Vous êtes un particulier ou un professionnel? Faites appel à Hanséric! Vous serez charmés par son travail sérieux et soigné, dans le neuf comme en rénovation, en plus, ses devis et déplacements sont gratuits.

CONTACT: Hanséric MOUCHEZ - 285, Route de Patris - 84210 Pernes - Tél.: 04 90 46 92 59 ou 06 09 24 13 14 - E-mail: hanseric.mouchez@wanadoo.fr



5 LE BISTROT DE LOUISE

Après avoir ouvert le Bistrot de Saumane avec son épouse, Vincent Ruelle est séduit par le cadre authentique de Pernes. Installé depuis début mai, il vous propose de déjeuner et dîner dans un univers rétro inspiré par Louise, l'arrière-grand-mère corse. On retrouve dans les plats confectionnés avec les produits du terroir, une tradition de famille attachante. Le chef cuisinier, David, propose aux clients une carte avec un vaste choix de mets, qui ont remporté un fort succès lors de l'inauguration en juin, tout comme l'accueil chaleureux de Fleur, la serveuse. La spécialité est la viande de bœuf sur planche servie avec des frites maison. Tous les midis, du lundi au vendredi, un menu vous est proposé à 15€, avec une entrée, un plat et le dessert du jour, le vin et le café. «Le bistrot de Louise», une pause dans un cadre agréable en terrasse ou à l'étage, où vous vous laisserez tenter, le temps d'une petite escapade, par un vrai petit-déjeuner, un rafraîchissement ou la dégustation d'un bon repas, en toute convivialité.

CONTACT « Le Bistrot de Louise », 351 avenue du Barriot. 84210 Pernes. Tél. : 04 90 60 30 73. Ouvert dès 7 h, 7j/7, midi et soir du jeudi au dimanche, et non-stop midi et soir, en juillet-août.



DU NOUVEAU AU HARICOT MAGIQUE

Chaque été, le salon de thé-librairie, situé au 95 place Louis Giraud, se fait aussi glacier. Vous pouvez y déguster un large choix de glaces et de sorbets artisanaux biologiques, bien installé sur la terrasse tout nouvellement aménagée, ou bien l'emporter avec vous. De plus, tous les mardis de 14 h 30 à 16 h 30, un salon tricot, gratuit, est animé par Marie-Christine Bertrand. Pour petits et grands, débutant ou confirmé, c'est un moment convivial de partage d'idées et de savoir-faire. Pour plus de renseignements, contacter le Haricot Magique.



ACAP est là !

bienvenue

6 ROUSSET : UN DÉMÉNAGEMENT EN RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'entreprise Rousset n'en finit pas de s'agrandir. Créée en 1975 par Pierre Rousset, elle avait pour principale activité, l'électricité. En 1985, Guillaume Rousset, son fils, entreprend un apprentissage en électricité et plomberie, l'activité plomberie et chauffage s'ajoute à celle de l'électricité et un 1^{er} apprenti est embauché puis un 2^{ème} en 1990.

L'entreprise, présente sur le marché local et départemental, est connue; elle développe un partenariat avec des cabinets d'architecture et travaille avec les Bâtiments de France pour les couvertures. L'entreprise Rousset est également présente sur de nombreuses foires et salons régionaux, il faut dire que depuis l'an 2000, le développement des énergies renouvelables s'accélère, les équipes sont formées, chacune dans leur domaine : chauffage/plomberie, climatisation/ventilation, électricité, solaire thermique et photovoltaïque.

Depuis 2006, Nathalie, l'épouse de Guillaume Rousset, a rejoint l'entreprise et s'occupe de la gestion administrative et comptable. Aujourd'hui, l'entreprise, qui compte six salariés et six apprentis, dont l'unique gérant est Guillaume Rousset, envahit la maison familiale. C'est pourquoi, les époux Rousset ont décidé d'acheter un terrain dans la zone de Prato, afin d'y construire un hangar de 500m² et d'y déménager l'entreprise. Dès cet été, les ateliers et bureaux seront domiciliés au 68 allée des Alpillles, zone de Prato 5. Seulement voilà, par respect au développement durable, ce hangar dispose d'une toiture photovoltaïque de 600m² qui permet de revendre l'électricité produite à un prix garanti à Edf, et aussi pour réduire ses consommations : l'énergie solaire thermique leur apporte de l'eau chaude tandis que la pompe à chaleur fournira le chauffage nécessaire cet hiver.

CONTACT : Entreprise Rousset ; 68 Allée des Alpillles, zone de Prato 5, 84210 Pernes-les-Fontaines. Messagerie : rousset-entreprise@orange.fr, tél : 04 90 69 72 02, fax : 04 90 69 62 90.



7 FASHION FLOWER

1^{er} défilé floral au cœur de la cité des Papes avec la participation de la boutique « Autrement Fleurs et Décoration »

Des fleuristes venus de toute la France se sont retrouvés à Avignon, le lundi 17 mai pour participer à la Fashion Flower, premier défilé floral organisé par le grossiste Hollandais Thomas Fleurs. On a pu rêver devant ce défilé de 18 modèles uniques conçus en fleurs coupés avec la compétence de plusieurs fleuristes, dont la boutique Autrement Fleurs et Décoration à Pernes qui représentait le thème de la Norvège (photo).



Valérie et Olivier Dorce ont fait preuve d'imagination et d'originalité en créant leur modèle floral constitué de 250 fleurons d'orchidées ! A l'image des défilés de haute couture, la Fashion Flower a permis aux artisans fleuristes d'exprimer pleinement leur talent artistique. Cet événement a réuni les professionnels de la fleur, de la mode et un public averti pour une représentation inédite au restaurant «La Cantina», rue Joseph Vernet à Avignon.



8 «QUAUCARÈN»

«Quaucarèn» s'en est allé, mais nous ne pouvons le laisser partir sans vous confier tout notre ressenti. Claude et moi-même, voulons vous dire combien vous tous, clientes, clients, avez compté pour nous, combien la chaleur de vos sourires nous a chauffé le cœur, combien vos confidences et vos soucis ont été de nos préoccupations.

Avec bons nombres d'entre vous, les fous-rires, les joies, les peines ont rempli notre quotidien. De vraies rencontres et de réelles amitiés sont nées chez nous dans l'atmosphère d'une maison... de notre boutique. Faisant partie de l'ACAP, c'est avec sincérité que je salue et remercie Sandra, et tous les membres pour le travail qu'ils mènent tout au long de l'année pour animer notre village. Une pensée toute particulière à tous nos voisins, qui d'un petit geste de la main quotidien, nous ont fait comprendre que nous faisons partie de ce si beau quartier. La terrasse du Bar et la nôtre ne faisaient souvent qu'un, merci à la place Notre Dame de Nazareth.

Notre âme restera un peu dans ce lieu. L'histoire n'est pas triste, puisque nous nous reverrons et souhaitons à nos remplaçantes, une aussi belle histoire d'amour. »

Cathy et Claude JUSTINESY



9 L'ÉTÉ DANS UN JARDIN DIVERS

Françoise Verrier (la maman), Tiffany Bordy (la fille), toutes deux passionnées de décoration rêvaient d'un lieu où les gens puissent se rencontrer, échanger et découvrir des artistes. De cette histoire est né «L'été au Jardin Divers», situé place Notre-Dame.

Vous y trouverez une culture hétéroclite, art créatif, design, déco utile, futile, fonctionnelle. Des rencontres/ateliers avec des artistes (céramistes, photographes, peintres et musiciens) seront animés autour de moments de dégustation de produits régionaux. Venez vous laisser guider, recevoir un sourire, échanger quelques mots, écouter les conseils avisés de vos hôtes, laisser s'exprimer vos sens. Ainsi l'objet recherché se présentera naturellement à vous.

CONTACT : «L'été au jardin divers» - 54, place Notre Dame, 84210 Pernes-Tél.: 04 90 61 22 83. Ouverture: Haute saison (juin - juillet - août) : tous les jours de 9h30 à 19h - Basse saison: du mardi au samedi inclus de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h. site : www.leteaujardindivers.fr

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, CHEVAL DE BATAILLES DES CLUBS CYCLISTES PERNOIS



Lors de leurs dernières manifestations, le Critérium Vaucluse de Pernes et le club Vélocio Pernois ont adopté une charte pour la protection de l'environnement. Les participants et membres des clubs s'engagent, noir sur blanc, au niveau environnemental avec la mise en place du tri sélectif pour tous les déchets produits avant, pendant et après l'évènement, avec l'aménagement des « zones de délestage » pour les coureurs, à proximité des ravitaillements, avec l'utilisation de l'eau de manière raisonnée et la limitation de l'utilisation de bouteilles plastiques, avec le nettoyage du site avant et après la manifestation. Au niveau économique, en travaillant en collaboration avec les hôteliers, restaurateurs et acteurs économiques locaux afin de maximiser les retombées économiques locales, un privilège est, bien sûr, donné aux fournisseurs locaux pour les achats nécessaires à l'organisation. Malgré tout, cette année, et après une opération de nettoyage poussée avec les jeunes des clubs pernois, avant les grandes manifestations cyclistes du printemps, la Randonnée des Bories n'a pas pu avoir lieu. L'incivisme des particuliers, squatters et motos qui laissent leurs déchets a terni l'image des cyclistes et cyclotouristes !!! Une fois de plus, l'incivisme des uns a puni les autres.



LE PRINTEMPS EST LÀ, LES MAISONS FLEURISSENT

Comme vous le savez, le concours communal des maisons fleuries est lancé, le jury va passer d'ici fin juin à travers les rues de Pernes, du centre ancien jusqu'au cours de la République, l'avenue du Bariot, le Couchadou, Villeneuve et le cours Frizet pour admirer et noter les plantes, fleurs, arbustes et décorations florales de votre jardin, votre balcon, votre cour, vos fenêtres ou



vos devant de porte. Mettez-vous au jardin, les beaux jours arrivent, les fleurs vont égayer votre vie, votre maison, nos rues et nos places et vous serez peut-être récompensé par un prix.



LE JARDIN SE CREE SOUFFLE SA 1^{ère} BOUGIE!

« Le Jardin Se Créé » de Pernes va fêter son premier anniversaire, son inauguration datant de juin dernier. Ce jardin comporte 16 parcelles réparties entre plusieurs familles, il arrive même que certaines d'entre elles se partagent une parcelle. Actuellement, 20 familles de Pernes jouissent d'un petit carré de terre pour leur plus grand bonheur.

Ce projet parti de l'initiative de l'association « Biocantoch », a pris vie grâce à l'aide de la mairie, qui a mis à disposition la parcelle, a réalisé la clôture, a restauré le cabanon et a amené l'eau du canal.

Pour devenir jardinier, c'est très simple : il suffit d'habiter Pernes,

de ne pas avoir de terrain qui permette de faire un potager, d'aimer la terre et d'adhérer à la charte de jardin bio... Après, l'aventure démarre : partage, échanges, entraide sont des mots clés pour que ce jardin vive ; mais il y faut aussi de la présence, du labeur et accepter les mauvaises surprises (le mistral qui casse, les doryphores qui attaquent...) comme les bonnes (récoltes, contact avec la terre, avec les autres...).

Si vous aussi, l'aventure de jardinier amateur vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Delphine Delacour au 04 32 81 93 64 ou Christelle Faton : 04 90 61 59 07.

DES PARCS À VÉLO POUR FACILITER LES DEPLACEMENTS A BICYCLETTE

Pour faire vos emplettes ou vous rendre à votre travail, n'hésitez plus à enfourcher votre « deux roues », en centre ville. Les services techniques ont fabriqué et installé sept parcs de stationnement à vélo qui s'intègrent parfaitement dans l'environnement dans ces six lieux : à l'office de tourisme, aux places Frédéric Mistral, Fléchier, Portail Neuf, Aristide Briand et à celle des Maraîchers. Ainsi, la commune de Pernes s'est dotée de 42 emplacements sécurisés, avec la volonté d'encourager de plus en plus les déplacements à bicyclette et encore plus particulièrement durant la période estivale. Dans la continuité de cette démarche éco-citoyenne, d'autres lieux seront bientôt équipés de garages à vélo.



LES BÉNÉVOLES DU COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊT DE PERNES LES FONTAINES EN FORMATION

Depuis le mois d'avril, les bénévoles des Comités Communaux « Feux de Forêt du Vaucluse » se forment à la surveillance des forêts. La toute dernière formation a eu lieu à Lagnes, en présence d'une cinquantaine de bénévoles, du Président de l'association, Maurice Chabert et sous le management de Sylvie Bonvin ADCCFF84 (Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt de Vaucluse) et Thierry Vallon de la DDEA (Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture).

secours et participent à des visites de structures comme la Base Aérienne de Marignane où est stationné le matériel aérien d'attaque des feux dans la région et au-delà (Canadairs, Trackers, Dash), l'Etat Major de Zone (EMZ) qui se trouve à Valabre et les installations de l'Entente (Pôle incendie de la zone de Défense Sud) dont le centre de formation de la Sécurité Civile. Ces journées sont très constructives.



Le CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt) de Pernes-les-Fontaines est ouvert à toute nouvelle adhésion, elle nécessite du temps dans la période 1er juin à fin septembre, l'envie de faire respecter et protéger la nature, de la diplomatie pour faire connaître les arrêtés préfectoraux ou communaux et le souci d'être humble devant le feu, de participer à la protection des biens et des personnes ceci sous la direction du responsable du PC. Ce ne sont pas des pompiers, ils ne sont pas assermentés, ils surveillent, patrouillent et font de la prévention. Vous pouvez les rejoindre en appelant le responsable Michel Aguilon : 04 90 61 31 51.



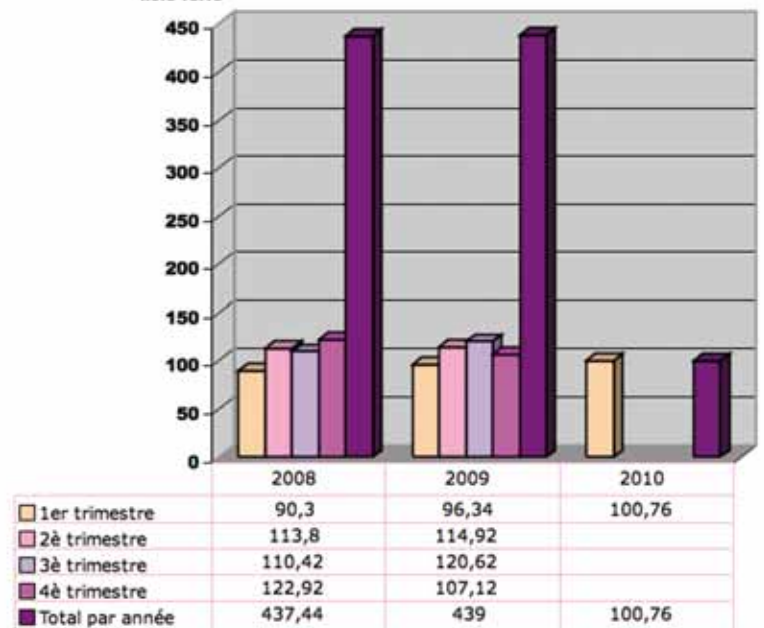
Se réinvestir avant la période de surveillance est un bon moyen de se remettre en mémoire les rôles des « CCFF », tel le balisage, l'analyse de l'évolution du feu, le choix des accès pour les GIFF (Groupe d'Intervention Feux de Forêt) et CCGC (Camion Citerne de Grande Capacité) sur un feu de forêt, aussi bien que de connaître parfaitement le terrain et de pouvoir guider les pompiers sur les communes grâce à la cartographie, légende I.G.N...

Les bénévoles sont aussi formés, au fur et à mesure, aux premiers

ORDURES MÉNAGÈRES : TRIONS !

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE À PERNES ET AUX VALAYANS

Tonnages collectés
hors verre



1^{er} trimestre 2010 : 100,76 tonnes alors que nous étions arrivés à 107,12 tonnes au trimestre dernier! Ne relâchons pas la pression et gardons le cap : celui de tout faire pour préserver l'environnement et réduire le coût de revient des ordures ménagères ! Il est indispensable que le taux du tri sélectif soit en augmentation permanente : on compte sur tous pour y arriver. Pour tous renseignements complémentaires concernant vos déchets, veuillez téléphoner aux Services Techniques de Pernes au 04 90 61 64 91. **Info pratique : les tournées d'ordures ménagères un jour férié :** Il n'y a pas de tournées d'ordures ménagères les jours fériés. Les containers doivent être conservés jusqu'au prochain jour de passage, seules les tournées de tri sélectif sont maintenues. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre les Services Techniques de la Ville au 04 90 61 64 91.



2^e MARCHÉ DU PODIUM POUR LA NESQUE PROPRE : BRAVO!

Ce 14 avril, ils étaient près de 175 bénévoles à se mobiliser pour débarrasser la Nesque, lors de la dernière matinée de nettoyage des rivières, d'Aurel à Pernes-les-Fontaines en passant par Monieux, Méthamis, Blauvac, Malemort, Venasque, Le Beaucet, La Roque et Les Valayans. Ce sont 20 bennes de déchets dont des pylônes électriques, des matelas, des appareils ménagers, de la ferraille, des tonneaux en plastique, plus une centaine de pneus qui sont sortis du lit de la Nesque. L'association, la Nesque Propre, organisatrice de cette manifestation purificatrice, est fière de ces troupes et les remercie, parmi les très nombreux Pernois, on notait la présence de quelques jeunes du Club des Jeunes, du Maire et de nombreux adjoints (photo en haut à gauche). En compensation, une paëlla a été offerte aux participants dans le magnifique site Notre Dame de Vie de Venasque où chacun a reçu un tee-shirt offert par le Conseil général et une casquette des Sorgues du Comtat.



La Nesque Propre ne s'arrête pas là ! Elle vient de présenter un projet, dans le cadre des prix Fondation Solidarité, organisés par la banque populaire Provençale et Corse, qui a été sélectionné par le jury d'experts et le jury des Présidents de clubs Déclic parmi les 32 dossiers en compétition. Cette initiative pernoise est restée en liste avec 7 autres projets, tous portant sur le thème de la solidarité classé par catégorie : emploi, formation ou vie sociale. La Nesque propre qui concourrait dans le groupe solidarité - formation, est arrivée 2^{ème} sur le podium après l'association « pompiers sans frontières » d'Aix-en-Provence et avant « loger Marseille jeunes » du Plan de Cuques. Le projet présenté par la Nesque Propre est pluri-annuel, il consiste en l'étude de l'eau et des milieux aquatiques d'Aurel à Monieux, la 1^{ère} année, puis des gorges de la Nesque à Méthamis la 2^e année, de Méthamis à Saint-Didier, la 3^e année et enfin de Saint-Didier à Pernes, la 4^e année. Cette étude sera mise en oeuvre en partenariat avec 10 étudiants de la faculté Saint-Charles à Marseille dans le cadre du Master professionnel GEMA (gestion des eaux et milieux aquatiques), sous la direction collégiale de Jean-Luc Boudenne et Laurent Cavalli, Professeurs et Maîtres de conférences. Ce projet doit permettre à court terme de disposer d'un bilan scientifique, diagnostic précis, juste, objectif, impartial, et, à moyen terme sous l'égide du SIAN, de présenter la biodiversité de ce ruisseau, de restaurer ses milieux, de suggérer des solutions en accord avec tous les acteurs de l'eau en tenant toujours compte des besoins accrus en eau potable. Sur le long terme, l'étude doit être en cohérence avec les exigences de développement durable et avec la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 qui dit « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ».

De leur côté, les étudiants vont avoir l'opportunité d'étudier, dans une zone protégée, une rivière intégrant toutes les problématiques environnementales qu'ils auront à résoudre dans leur carrière. Au cours de ce stage pratique, ils apporteront leurs solutions et seront plus opérationnels pour leur premier emploi. Reste à savoir quelle est la somme qui va être allouée à cette 2^e place du podium, sachant que 60 000 € vont être distribués pour ce Prix Fondation de la banque populaire Provençale et Corse...Quels que soient les euros, félicitations à la Nesque Propre !

2010, ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

la ville de Pernes-les-Fontaines choisit l'abeille
comme ambassadrice du développement durable, en installant
«le Rucher des Fontaines»

L'ABEILLE AU CŒUR DU DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Sensibles à la qualité de son environnement, les abeilles jouent un rôle prépondérant de pollinisateurs de 80 % des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète, soit plus de 200 000 espèces et ont un rôle essentiel dans le maintien de notre biodiversité. Près de 40 % de notre alimentation (fruits, légumes, oléagineux...) dépend exclusivement de l'action fécondatrice des abeilles. Par ailleurs, le miel, le pollen, la gelée royale, la propolis, le venin, demeurent des produits naturels appréciés par les consommateurs et font l'objet de nombreuses recherches de par le monde pour leurs qualités diététiques et thérapeutiques.

Pourtant, aujourd'hui, après avoir survécu à tous les changements climatiques, les abeilles sont menacées en raison de mutations profondes de l'environnement. Rappelons qu'elle est la première victime des insecticides et pesticides, elle est ainsi le «fusible» le plus exposé aux diverses pollutions de notre terre.

Pernes-les-Fontaines adhère à l'opération «**l'Abeille, sentinelle de l'environnement**», dont les objectifs sont nombreux et répondent à des problématiques sociétales majeures :

- La disparition massive des abeilles en France et dans le monde
- L'urgence nécessaire de sauvegarder la biodiversité végétale et plus largement notre Environnement
- L'indispensable évolution vers une agriculture durable
- La préservation du lien homme-nature et l'information du public

DES RUCHES DANS NOTRE VILLE POUR SENSIBILISER LES CITOYENS AU RÔLE MAJEUR DE L'ABEILLE DANS LA BIODIVERSITÉ !!

Ce projet élaboré en 2005 par l'Union Nationale de l'Apiculture de France (l'UNAF) répond d'une part, à un intérêt croissant du grand public aux questions du respect de la biodiversité, des espèces animales et au-delà, de la santé humaine, d'autre part à une prise en compte effective des institutions aux questions environnementales.

Au travers de ce programme national de sensibilisation, c'est la survie de l'abeille et de l'Apiculture dans nos campagnes que la ville de



Pernes-les-Fontaines a choisi de défendre et de soutenir.

Pour ce faire, six ruches de type «Dadant» (du nom de son inventeur au XIX^e siècle) et leurs essaims vont être mises en place à la fin du mois de juin à proximité du carrefour Charles de Gaulle sur la Grande Route de Carpentras.

Ce rucher aura pour vocation de sensibiliser les visiteurs aux nombreux problèmes que rencontrent les abeilles et les apiculteurs, mais aussi les bienfaits de celles que **Pernes-les-Fontaines a choisi comme ambassadrice du développement durable.**

BIENVENUE AU «RUCHER DES FONTAINES», C'EST LE NOM QUE NOUS AVONS DÉCIDÉ DE DONNER AU LIEU QUI ACCUEILLERA NOS NOUVELLES LOCATAIRES !

Le rucher sera inauguré le 11 septembre, en préambule de «la Fête du Vaucluse durable» (voir p 43).

Il sera confié à deux apiculteurs locaux, qui assureront des visites régulières d'entretien aux cours desquelles seront assurées le renouvellement du matériel, le suivi des ruches et la récolte et l'analyse du miel une fois par an. En com-

plément des pollens, cette analyse mettra en évidence l'évolution de la flore et la disparition ou l'apparition de nouvelles espèces... un véritable bulletin de santé de l'environnement pernois.

PAS DE COMMUNICATION SANS LES ENFANTS

Parce que les enfants sont notre avenir et qu'il est important qu'ils adoptent très tôt les bons réflexes, la récolte du miel qui aura lieu chaque année sera l'occasion de les associer autour de son extraction et de sa dégustation, avant d'être redistribué par la suite aux restau-

rants scolaires et à quelques institutions de la ville. Diverses expositions thématiques seront associées à ces événements.

En s'engageant auprès de l'UNAF, la ville de **Pernes, première ville du Vaucluse à signer la charte**, renforce un peu plus ses engagements pris depuis quelques années en faveur de l'éco-citoyenneté et de l'environnement, ainsi Pernes :

- garantit 1 produit bio et 80% de produits frais et en saisonnalité par repas dans les cantines
- s'est engagé par un arrêté municipal pris le 9 mars 2009 à être « Pernes, ville sans OGM »
- s'est engagé à ne plus utiliser de désherbants dans les espaces publics
- préserve les paysages, les rivières
- défend une agriculture respectueuse de l'environnement et de proximité.

Contrairement à certaines idées reçues, **l'abeille n'est pas dangereuse**. Plus petite que sa cousine la guêpe, elle n'est pas un insecte agressif et ne pique que si elle se sent menacée.

Depuis 1995, près de 30% des colonies d'abeilles disparaissent chaque année. En 10 ans, 15 000 apiculteurs ont cessé leur activité et la production nationale a chuté de 30% et les importations ont triplé... Réagissons ensemble pour que les abeilles reviennent dans nos villes et nos campagnes !

Tous les Pernois sont invités à la première extraction du miel du « Rucher des Fontaines », qui aura lieu sous la Halle Couverte, le 12 septembre 2010, à 15h.



Le comité technique s'est réuni à la Mairie en présence d'Henri Bernal, adjoint au Finances et aux Services Techniques, Nadia Martinez adjointe à l'Environnement, Nathalie Boyer et Christel Bonnafoux de l'Union Nationale de l'Apiculture Française, Pierre Gabert Maire de Pernes, Jean Silvain, apiculteur référent, Martine Pena Directrice Générale des Services, Philippe Hugel apiculteur référent et François Vachet, responsable du Service Communication et référent pour la ville de Pernes-les-Fontaines



L'utilisation de manière prépondérante de pesticides puissants, l'urbanisation grandissante, les écosystèmes non respectés, l'assèchement des zones humides... appauvrissent et détériorent les ressources en nectar et pollens nécessaires au développement de l'abeille.

Une évolution qui se mesure facilement pour l'abeille domestique, avec plus de 1 000 exploitations apicoles de moins par an. Et il y a fort à parier que l'abeille sauvage, plus vulnérable, soit encore plus menacée.

En attendant, la réalité est si probante qu'elle se traduit par une dégradation en quantité et en qualité des pollens : **les 2/3 des pollens, abondants il y a à peine 50 ans, ont disparu.**

Depuis plus de 10 ans le constat est sans équivoque, **l'abeille disparaît de nos campagnes. Aussi, outre l'engagement de la commune, chacune et chacun doit adopter d'urgence des gestes simples pour leur protection et leur repeuplement :**

- Ne pas utiliser de produit phytosanitaire dangereux pour l'abeille. La réglementation impose cette information sur l'étiquette
- Privilégier dans notre jardin l'implantation et la mise en culture des végétaux à vocation pollinifère et nectarifère
- Semer des prairies plutôt que des pelouses (grosses consommatrices d'eau) .



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une colonie d'abeilles, c'est 10 à 80 000 sujets.
- Une reine pond jusqu'à 2 000 œufs par jour, 130 000 par an et 500 000 dans sa vie.
- En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visitent 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille. Soit pour 20 000 butineuses d'une ruche : 14 millions de fleurs visitées quotidiennement
- Une butineuse récolte 40 mg de nectar par visite, ce qui donnera 10 mg de miel et 20 mg de pollen
- Nombre de voyages nécessaires pour obtenir 1 kg de miel : 80 000 à 400 000

Charte

Abeille, Sentinelle de l'Environnement

Aujourd'hui, plus de 90% de notre environnement végétal est florissant par les abeilles.

40% de notre alimentation (lait, légumes, céréales...) dépend exclusivement de l'action indispensable des abeilles et près de 20000 espèces végétales menacées sont sauvegardées grâce à l'action pollinifère des abeilles.

Le miel, le pollen, la gelée royale, le propolis, le venin, sont des produits naturels connus pour leurs qualités thérapeutiques et cosmétiques dans le monde entier.

Malgré tout, après avoir travaillé, depuis plus de 80 millions d'années, à tous les changements climatiques, les abeilles sont menacées. Les raisons : les profondes mutations de l'environnement dues notamment à des pratiques agricoles inadéquates (emploi abusif de produits phytosanitaires toxiques, insecticides, herbicides, engrais...).

Depuis 1995, près de 30% des colonies d'abeilles disparaissent chaque année. En 10 ans, 15 000 apiculteurs ont cessé leur activité.

De 1995 à 2006 la production nationale a chuté de 30% et les importations ont triplé.

En 2005, l'UNAF a lancé le programme national « L'abeille, sentinelle de l'environnement » pour alerter le grand public et tenter de protéger l'abeille et l'apiculture.

Les nombreux visiteurs d'expositions et d'entreprises privées ont rejoint l'UNAF partenaire.

Ensemble, nous demandons au Maire (Mairie) ou au Maire-adjoint (Mairie-adjoint) de signer la charte.

Il est demandé que cette charte soit lue et diffusée par le service agricole de la commune, en insistant sur la recherche de mesures respectueuses des bases d'un environnement sain.

Nous, partenaires du programme national « L'abeille, Sentinelle de l'Environnement » nous engageons à soutenir l'action de l'UNAF, à :

- Ne pas utiliser de produits toxiques et de pesticides dans nos espaces verts pour la sauvegarde des abeilles et des pollinisateurs sauvages
- Veiller au développement de cultures sans OGM
- Favoriser la plantation de plantes mellifères en semant des plantes vivaces mellifères ou pluri-annuelles et nectarifères
- Encourager la connaissance de l'abeille et de l'apiculture
- Développer l'information des agriculteurs sur le rôle pollinisateur de l'abeille et favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement
- Promouvoir le rôle de l'abeille, comme sentinelle de l'environnement, actrice de la biodiversité
- Aider à l'installation de nouvelles colonies et de nouveaux apiculteurs.

LE CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE A CHOISI LA VILLE DE PERNES POUR SA 1^{ère} « FETE DU VAUCLUSE DURABLE »

Dimanche 12 septembre, le Conseil général de Vaucluse et tous les acteurs et partenaires engagés dans une démarche de développement durable invitent tous les Vauclusiens à venir à Pernes, afin de participer à la 1^{ère} fête du Vaucluse durable.

Cette manifestation mobilise, dès maintenant de nombreuses associations et partenaires du département, afin de vous présenter, à la rentrée, le développement durable, comme source d'inspiration, pour mieux vivre ensemble.



De 10h à 18h, vous pourrez participer à des ateliers de cuisine, de sculpture de légumes, à une dégustation de produits de saison, résolument locaux, ou encore à découvrir les richesses des bords de la Nesque en musique...

Vous pourrez aussi débattre autour de projections, participer à une bourse d'échange de livres, à des conférences ou tout simplement regarder les expositions qui jalonnent le parcours de la Fête du Vaucluse durable à Pernes-les-Fontaines.

La ville va, en effet, accueillir cette grande fête au gré de ses magnifiques ruelles, aux abords du centre culturel des Augustins, des bords de la Nesque, de la place Notre-Dame de Nazareth jusqu'à la place Frédéric Mistral.

Retrouvez prochainement le programme complet sur www.vaucluse.fr

Ce même jour, toute la population est invitée à assister à la première extraction du miel du « Rucher des Fontaines » (voir article ci-contre) sous la halle couverte, ce dimanche 12 septembre 2010, à 15h.

Pernes les Fontaines • **Dimanche 12 septembre**

Pour un avenir durable en VAUCLUSE

L'AGENDA 21 DU CONSEIL GÉNÉRAL

Fête du Vaucluse durable

concerts

animations

ateliers

dégustation

fanfare

jeux

expos

conférences

films



Département
de
VAUCLUSE



Conseil Général

Entrée libre

www.vaucluse.fr